

L'Épiscopat du Québec condamne la presse malsaine et scandaleuse

L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. S. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Quinquagésime avec quelques périodes ensoleillées.
Maximum à Québec, 35.

L'ACTION CATHOLIQUE

CHAMBRE DE LECTURE
DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 JANV 55 CS

ÉDITION FINALE
LA COMPAGNIE
PAQUET

48ième ANNÉE — No 14,691

Actualités comme avant postal de la description
classée, ministère des Postes, Ottawa

QUEBEC — CANADA — MERCREDI, 16 MARS 1955

5 SOUS LE NUMERO

Expulsion d'Aneurin Bevan Des rangs du parti travailliste aux Communes

LONDRES, 16. (UP) — Le chef de file gauche du parti travailliste britannique, Aneurin Bevan, qui critique sans relâche les Américains, a été expulsé aujourd'hui des rangs du parti aux Communes à la suite d'un violent conflit politique.

Le chef modéré du parti, Clement Attlee, a obtenu une marge de 50 à 70 votes de majorité parmi les 292 députés travaillistes. La mesure, qui est un châtiment pour l'attitude déflante prise par Bevan à l'endroit d'Attlee, plonge l'impuissant socialiste galois dans une complète solitude politique.

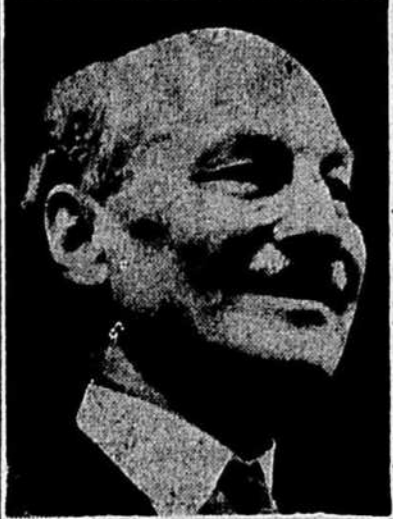
Le conflit travailliste peut avoir des répercussions sérieuses sur

le parti travailliste, incapable de conserver l'unité dans ses propres rangs, sera capable de diriger le pays. D'autres observateurs, qui se méfient de la ferveur révolutionnaire de Bevan, sont d'avis que son expulsion pourrait bien s'avérer être comme l'opération d'un chirurgien et venir en aide aux socialistes. L'incident "Times" de Londres suggère la semaine dernière que le parti travailliste, sans Bevan, se renforcerait en recevant l'appui des électeurs indécis.

L'expulsion de Bevan apporte le dénouement à une longue crise qui a connu son point le plus critique lorsque Bevan, il y a deux semaines, a lancé un défi cinglant à Clement Attlee dans une scène orageuse aux Communes. Bevan manifesta publiquement son mépris pour l'autorité du chef de file modéré du parti, Clement Attlee. Bevan devient maintenant un député indépendant n'ayant plus aucun lien avec un parti. Au cours de leur réunion à huis-clos, aujourd'hui, les députés travaillistes ont décidé de retirer à Bevan son statut parlementaire. Le comité exécutif national du parti a été aussitôt informé de la décision des députés travaillistes. Le comité se réunira mercredi prochain pour déterminer s'il y a lieu de le rejeter également des rangs du parti.

C'est la deuxième fois que Bevan est expulsé. En 1939, il fut chassé pour 9 mois après qu'il eut tenté de former un front populaire avec les communistes contre le fascisme. Cette fois, on s'attend à ce que son ostracisme dure plus longtemps. Bevan, les traits pâles après avoir souffert d'influenza pendant dix jours, a assisté au cantonnement pour se défendre personnellement. Jusqu'à la dernière minute, ses partisans espèrent en un compromis, mais il n'en fut rien.

Depuis, le vote contre Bevan a été très serré, soit 141 voix contre 112. Il a été pris après le rejet d'un amendement proposant que Bevan fut simplement réprimandé.



M. Clement ATTLEE

deux ou trois ans au sein du parti. Il pourrait bien cotiser la victoire aux socialistes dans les prochaines élections générales, attendues cette année.

Les électeurs britanniques pourraient bien se demander si le parti

Appel de Faure au Sénat français

PARIS, 16. (UP) — Le premier ministre Edgar Faure a déclaré, devant deux comités sénatoriaux, aujourd'hui, que le Parlement doit compléter la ratification des accords de Paris, sur le réarmement allemand et la question narquoise, si la France entend jouer encore un rôle décisif dans les affaires européennes.

La conclusion de ce pacte est retardée

WASHINGTON, 16. — (B. U. P.) — John Foster Dulles, secrétaire d'Etat américain, a signalé que la conclusion d'un pacte de défense États-Unis-Israël est retardée par suite de la récente attaque des Israéliens à Gaza, où 38 égyptiens ont été tués. M. Dulles, a dit au cours d'une conférence de presse, que le secrétaire d'Etat avait étudié sérieusement la question du Moyen-Orient, s'efforçant de trouver une solution aux problèmes de la paix dans ce coin du globe.

Ottawa ignore ses responsabilités touchant le chômage, dit M. Dufresne

OTTAWA, 16. — (DNC) — M. J.-Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, a vivement blâmé, hier soir, aux Communes, le gouvernement fédéral "d'ignorer ses propres responsabilités en jetant sur le dos des provinces la tâche de remédier à la crise du chômage."

Parlant en marge du débat sur le chômage, M. Dufresne a cité la déclaration suivante du premier ministre Louis St-Laurent: "Nous avons un pays où il devrait y avoir du travail pour tout le monde et si nous ne sommes pas assez sages pour organiser l'économie de la nation de façon à assurer du travail à tout le monde, nous sommes incapables." Puis le député de Québec-Ouest a demandé la démission du premier ministre St-Laurent.

"Jamais, a-t-il dit, n'ai-je été aussi d'accord avec le premier ministre pour lui décerner ce certificat de triste incompétence dont il a fait preuve dans la conduite des affaires de l'Etat. Devant cette faillite complète et totale, d'ajouter M. Dufresne, je ne vois pas autre chose pour lui, après avoir fait une confession générale, que de quitter au plus tôt la direction du gouvernement et la vie publique."

souveraineté aujourd'hui reconquise même par Londres, son drapeau ne doit garder aucun symbole de dépendance à l'égard de qui que ce soit. La conclusion s'impose. Le "Red Ensign" n'est pas et ne peut être le drapeau officiel, distinctif, national que les Canadiens désirent, car il porte à son angle supérieur gauche un vestige bien trop apparent de colonialisme.



Un drapeau ni officiel, ni national, ni distinctif, mais colonial

Notre correspondant à Ottawa consacrait sa chronique d'hier (8e colonne, page 3) à la question du drapeau. De la réponse donnée par l'honorable Premier Ministre au député de Lapointe, il ressort, comme le signalait M. Paré, que nous avons un drapeau sans en avoir un, tout en ayant un.

En termes exactement conformes aux déclarations, nous avons un "drapeau canadien distinctif" qui n'est ni national ni officiel.

En fait cependant, le "Red Ensign" n'est ni canadien, ni distinctif, ni officiel, ni national, mais uniquement colonial.

Du temporaire ?

Pour l'instant, je me garderais bien d'adresser un ultimatum au gouvernement lui enjoignant de régler une fois pour toutes cette question, même si elle est brûlante. Le cabinet est seul juge de l'opportunité de faire telle chose à tel temps plutôt qu'à un autre.

Je puis cependant regretter que l'on tarde tant à donner au Canada autonome et souverain un drapeau qui soit le sien. De plus notre journal se doit de répéter que le "Red Ensign" ne saurait être considéré comme distinctif, encore moins comme national et officiel.

Il faut le répéter pour éviter que nos gens prennent l'habitude de considérer le drapeau de la marine marchande canadienne comme le drapeau du pays. Si c'est le but qu'on vise en temporisant, on manquera le coup, du moins l'espérons-nous.

Qu'est-ce que le "Red Ensign" ?

Qu'est-ce en effet que l'enseigne rouge? Un emblème rouge aux trois quarts, l'autre quart, celui du haut, le long de la rampe, c'est l'Union Jack.

Or, l'Union Jack est le drapeau du Royaume-Uni, composé de la croix de St-Georges (Angleterre), la croix de St-André (Ecosse), la croix de St-Patrice (Irlande). L'Union Jack est donc le triple emblème de trois pays unis en un même royaume.

Peut-on soutenir qu'en chargeant un drapeau de ce triple symbole, il resterait tout de même canadien, distinctif, national ?

Il y a plus. L'Union Jack représente non seulement un royaume en trois pays, il est considéré comme le drapeau britannique impérial. Voilà pourquoi en 1945, le Parlement canadien a jugé anachronique, démodé, d'arborer l'Union Jack sur les édifices publics. On lui a substitué le "Red Ensign". Mais ce "Red Ensign" lui-même contenant à la place d'honneur les trois croix superposées du Royaume-Uni, ne saurait prétendre au titre de drapeau officiel, national, exclusif, distinctif du Canada.

Que représente l'Union Jack ?

D'autant moins que, traditionnellement dans notre pays, l'Union Jack a toujours représenté l'autorité britannique sur le gouvernement canadien. Hissé sur les navires marchands des colonies anglaises, il disait leur appartenance à l'Angleterre.

Comme notre pays s'est émancipé et qu'il a conquis sa

Graves responsabilités devant Dieu

Urgence de combattre la littérature obscène - Un appel pressant à tous

L'Assemblée épiscopale de la province civile de Québec rend public un communiqué dans lequel elle condamne la littérature obscène et sensuelle qui continue d'exercer ses ravages dans tous les milieux sociaux et tout particulièrement dans la jeunesse.

Affirmant qu'il est de leur devoir d'élever la voix contre cette presse malsaine et scandaleuse, Son Eminence, le cardinal P.-E. Léger ainsi que LL. EE. NN. SS. les archevêques et évêques soulignent la culpabilité de ceux qui répandent cette littérature comme de ceux qui la rédigent.

En vue de purifier le climat social, ils font appel à tous, notamment à l'autorité civile, aux parents, aux mouvements d'Action catholique et associatifs divers. Il s'agit, disent-ils, de l'une des croisades les plus urgentes qui soient.

Voici le texte intégral du communiqué, qui porte la signature de Son Exc. Mgr C.-O. Mer Garant, secrétaire de l'Assemblée épiscopale:

Son Eminence le Cardinal et Les Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec constatent avec une grande douleur que la littérature obscène et sensuelle continue d'exercer ses ravages

(Suite à la page 11, 3e col.)

Adoption de recommandations relatives à la circulation et au stationnement

Les douze recommandations du sous-comité municipal de circulation au Comité administratif, hier après-midi, ont été acceptées sans modification. Seulement deux des suggestions ont été discutées par les échevins.

On a décidé de maintenir les enseignes d'arrêt au coin des rues St-Vallier-Dorchester et St-Vallier-St-Nicolas, dans le but de prévenir l'plus d'accidents possible, contrairement à une suggestion de M. G.-J. Siefert qui suggérait de remplacer ces enseignes d'arrêt par d'autres "Ralentissez", à cause de l'inclinaison des rues transversales.

Le sous-comité révéla qu'il y avait eu 380 accidents sur la rue Dorchester, déclarée "boulevard", en 1954.

Le maire Hamel et l'échevin G. Hamel ont enregistré leur dissidence, au sous-comité. Hier, l'échevin J. Matte posa le même geste. La plupart des échevins qui ont pris part à la discussion et ont demandé aux constables d'aider à la circulation et de ne pas chercher uniquement à placer des cartes

d'infracting à la circulation aux endroits difficiles.

Les taxis étrangers Il ne sera plus permis à des taxis non licenciés de la ville, soit des véhicules venant de la Beauce et de Dorchester, pour la plupart, d'utiliser la rue St-Paul comme endroit de stationnement à la journée longue. Ces taxis se tiennent ordinairement entre les rues St-Nicolas et Vallières et causent ainsi préjudice aux taxis licenciés de la Cité. Cependant, ces mêmes voitures pourront stationner sur le parc Victoria.

Compteurs de stationnement Une dizaine de nouveaux compteurs d'une durée de deux heures seront installés sur la rue Mgr Gauvreau, entre les rues St-Joseph et du Roi. Huit autres seront placés sur la rue Collin, et deux, sur la rue d'Aiguillon, coin nord-est et Ste-Marie.

Sur la côte du Palais, entre la rue Charlevoix et le pied de la côte, sur le côté de l'Hôtel-Dieu, des compteurs de deux heures seront aussi installés.

Signaux lumineux Au coin des rues St-Cyrille et

Des échevins réprovoquent ces combats au Colisée

Avons-nous eu des joutes de hockey ou des séances de boxe, au Colisée, dimanche et jeudi derniers, alors que le Frontenac et les As en venaient respectivement aux prises avec le Royal, de Montréal, et les Flambeaux, des Trois-Rivières ?

C'est l'interrogation que plusieurs échevins se sont posée, au Comité administratif, hier. Ils ont demandé au greffier de la Cité d'écrire aux dirigeants des clubs pour que pareils incidents ne se reproduisent pas.

L'échevin Jos. Conzeiller qui a soulevé la question a regretté que les arbitres et les policiers n'aient pas rétabli l'ordre, aussitôt après le début de la bataille. "Quand on paie pour du hockey, dit M. Conzeiller, ce n'est pas pour de la boxe".

L'échevin Paul Mecteau suggéra alors que l'on écrive aux dirigeants des ligues. L'échevin Damase Blais dénonça ensuite le "laisser-aller" des arbitres. "La télévision a propagé la nouvelle de cette chicane", réchiffra l'échevin A.-H. Légaré. Enfin, l'échevin Emilien Bolineau déclara que le hockey "n'est tout de même pas un jeu de salon".

En conclusion, M. le maire Wilfrid Hamel dit que les policiers n'ont à intervenir que sur demande des arbitres et qu'ils n'étaient pas à blâmer mais les arbitres. Il appuya la suggestion d'écrire aux ligues concernées.

Nous avons dépensé \$311 millions aux E.-U.

OTTAWA, 16. (UP) — Les Canadiens ont dépensé la somme sans précédent de \$311,000,000, dans leurs voyages aux États-Unis, l'an dernier, tandis que les visiteurs américains au Canada ont réduit leurs dépenses à \$278,000,000. C'est ce que rapporte aujourd'hui le bureau des Statistiques.

Un B-47 s'écrase;

Florence, C.S., 16. (UP) — Un bombardier à réaction B-47 s'est écrasé près d'ici, à minuit, après que deux membres de l'équipage eurent sauté en parachute. On a immédiatement organisé une mission de recherches, pour retrouver un homme disparu, qui devait lui aussi avoir sauté en parachute.

Une entreprise financée par les Américains

Berlin, 16. — (U. P.) — Des dollars américains qui ont servi à financer une compagnie de l'ouest de Berlin, l'"Askania Works", accusée d'avoir vendu des instruments d'optique aux communistes chinois, pendant la guerre de Corée, révèle les autorités américaines. Le secrétaire d'Etat a souligné que cette compagnie avait eu au total pour \$2,000,000 en contrats de défense, pendant la guerre coréenne. On a signalé que les quelque \$437,000 d'instruments d'optique avaient été passés en contrebande dans des valises

Au bout du câble

IMPATIENCE
Monroe Reeves, de Détroit, ne pouvait trouver un chartré pour l'autobus stationné. Aussi décida-t-il de conduire le véhicule jusque chez lui. Il le reconduisit au même endroit 15 minutes plus tard "parce que j'étais pris de remords". Il a dû répondre à une accusation de vol de véhicule-moteur.

UN CHANCEUX

Le sergent de l'armée américaine Antonio Hernandez, de Los Angeles, a connu un dur réveil au passage d'un convoi de marchandises. Il s'était endormi sur la voie ferrée et le train a passé sur lui sans lui causer la moindre blessure.

ARTICLE DE CHOIX

Des cambrioleurs ont pénétré aux bureaux de la Reames Coal Company, de Richmond, en Virginie, et n'ont volé qu'un article, le système d'alarme contre les cambriolages.

BOUCHE EDENTÉE

Louis Xifras, de New-Bedford, au Massachusetts a réaillé trop tard qu'il avait jeté la mauvaise moitié de l'orange qui l'engainait par le carreau d'un autobus en marche. Son dentier inférieur était resté pris dans la moitié d'orange jetée dans la rue.

HORLOGE PRATIQUE

Le président Eisenhower a transporté dans son cabinet de travail une horloge qui se trouve à la Maison Blanche depuis les Jours d'Ulisse Grant. Elle indique non seulement l'heure, mais aussi les jours de la semaine, les fluctuations atmosphériques et la dernière phase de la lune.

SERVICE COUTEUR

La police de Détroit interroge trois jeunes gens au sujet de l'exploitation d'un "terrain de stationnement qui a coûté aux clients \$1. et... une contravention. Les jeunes gens offraient de trouver un lieu de stationnement aux automobilistes. En fait, plus de 100 véhicules ont été placés dans des zones interdites.

TROP TARD

Les pompiers de Memphis, en Tennessee, sont arrivés trop tard pour sauver un petit "foyer". Les flammes ont consumé un nid à l'intérieur d'une enseigne au néon.

COLLISION

Lacy Thomas, 22 ans, de Richmond, en Tennessee, a été accusé de conduite dangereuse après que sa voiture à traction arrière fut entrée en collision avec un tri-cyclo.

NON COOPERATION
Mme Dorothy Semenchuk, de Chicago, ne croit pas du tout au vieux dicton qu'un voleur ne peut tromper un autre voleur. L'un des deux bandits qui avaient pris \$175, dans le tiroir-caisse de son épicerie, lundi, passa dans la pièce d'en arrière et arracha \$70. A son mari. Quand il revint, son partenaire lui demanda: "As-tu eu quelque chose?" — "Non", dit l'autre. (UP)

Mutinerie à bord d'un navire-citerne finlandais

Les marins de l'"Aruba" refusent de livrer le pétrole à la Chine "rouge"

HELSINKI, Finlande, 16. (UP) — Le secrétaire de l'Union des marins finlandais, G. Johansson, a déclaré que l'équipage du navire-citerne "Aruba" a fait savoir qu'il refusait de se rendre jusqu'en Chine communiste avec le chargement de 13,000 tonnes d'essence d'avion à réaction. L'équipage s'est mutiné et a demandé au capitaine d'arrêter le navire à Colombo.

Le marin chinois nationaliste a reçu ordre de capturer le pétrolier s'il tentait de traverser le blocus de la Chine continentale. Les journaux nationalistes demandent que l'on coule le pétrolier s'il passe outre.

Johansson a dit que l'équipage du "Aruba" a envoyé un programme, il y a deux jours, pour demander l'appui de l'Union à sa requête pour que le navire arrêté à Colombo, Ceylan, au lieu de poursuivre sa route jusqu'en Chine communiste, Johansson promit que sa puissante union appuiera l'équipage. Il a dit que le pétrolier se dirigeait vers

entre Aden au Moyen-Orient et Colombo, lorsque le message a été envoyé.

Un porte-parole des propriétaires du "Aruba" a déclaré hier que le pétrolier était dans l'océan indien voyageant en direction de l'Est, mais il a refusé de faire tout autre commentaire.

Un officier de l'aviation américaine a fait remarquer que le chargement du navire comprenait des champs pétrolifères de 11,000,000 gallons de pétrole, contre 5,000,000 gallons de pétrole de construction ordinaire, contre 5,000,000 gallons de pétrole de construction ordinaire, contre 5,000,000 gallons de pétrole de construction ordinaire.

Ottawa, 16. (UP) — Les avocats du gouvernement dressent leurs plans en vue de poursuites à l'intercepter contre les principaux fabricants de clôtures de brochures, pour s'être entendus sur la fixation des prix de vente.

Bik pour abolir le divorce?

Ottawa, 16. (BUP) — Le sénateur J.-W. de B. Farris, libéral de la Colombie canadienne, a fait un plaidoyer hier soir pour "améliorer" la législation sur le divorce. Il parlait à l'occasion de la deuxième lecture d'un projet de loi visant à accroître le nombre des motifs au divorce.

Il a déclaré que les modifications et les extensions de la loi actuelle répondraient mieux aux conditions sociales modernes, corrigeraient des abus et accorderaient une plus grande mesure de pitié et de justice aux "innocentes" victimes des foyers brisés et de femmes infidèles et dépravées.

"Je ne connais pas, dit-il, un seul cas où le bonheur d'un foyer brisé fut restauré par le refus aux parties concernées du droit à la séparation par le moyen du divorce".

Il ajouta que de nombreux discours contre le projet n'avaient servi qu'à répandre la confusion autour du sujet.

Ailleurs, il déclara que nombre de sénateurs ne semblent pas reconnaître que le divorce est un fait établi au Canada.

"Ces sénateurs, lança-t-il, opposés à la loi dans sa teneur actuelle, devraient avoir le courage de leurs convictions et déclarer ce qu'ils pensent. Ils devraient présenter en cette Chambre un projet de loi pour abolir le divorce".



M. Aneurin BEVAN

van est expulsé. En 1939, il fut chassé pour 9 mois après qu'il eut tenté de former un front populaire avec les communistes contre le fascisme. Cette fois, on s'attend à ce que son ostracisme dure plus longtemps. Bevan, les traits pâles après avoir souffert d'influenza pendant dix jours, a assisté au cantonnement pour se défendre personnellement. Jusqu'à la dernière minute, ses partisans espèrent en un compromis, mais il n'en fut rien.

Ottawa ignore ses responsabilités touchant le chômage, dit M. Dufresne

OTTAWA, 16. — (DNC) — M. J.-Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, a vivement blâmé, hier soir, aux Communes, le gouvernement fédéral "d'ignorer ses propres responsabilités en jetant sur le dos des provinces la tâche de remédier à la crise du chômage."

Parlant en marge du débat sur le chômage, M. Dufresne a cité la déclaration suivante du premier ministre Louis St-Laurent: "Nous avons un pays où il devrait y avoir du travail pour tout le monde et si nous ne sommes pas assez sages pour organiser l'économie de la nation de façon à assurer du travail à tout le monde, nous sommes incapables." Puis le député de Québec-Ouest a demandé la démission du premier ministre St-Laurent.

UN OPTIMISME EXAGERE

M. Dufresne dit que les ministères continuent de regarder le problème du chômage, comme étant sans importance et l'on ne semble aucunement disposé à y apporter les remèdes nécessaires afin que cette situation lamentable pour plus d'un demi-million de travailleurs cesse au plus tôt.

"Le ministre du Travail, ajouta-t-il, continue ses discours-statistiques et persiste à répéter que la situation n'est pas telle que nous la décrivons de ce côté-ci de la Chambre. Il ne veut voir nulle part ailleurs que les données statistiques recueillies par son ministère sont incomplètes, et il ne se base que sur ces dernières pour refuter les arguments de l'opposi-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Décès

AUDET. — M. Ferdinand
BLAIS. — M. Arthur
BOUCHARD. — M. Téléphone
BOURGET. — M. Noël
DELMARRE. — M. Victor
DESROCHES. — M. Joseph-Octave
LAPORTE. — Dame Marie
MOREAU. — Mlle Alphonse
MOREAU. — Dame Jean-Baptiste
PLATE. — M. Alphonse
SAINDON. — M. Albert
TANGUAY. — M. Albert
TRUBELLE. — Dame Pierre
VIGNEAULT. — M. Joseph

Mort de madame Wilfrid Boudreau

Sorel. (DNC) — Mme Wilfrid Boudreau née (Ernestine Polier), est décédée à Pierreville. Elle était l'épouse de M. Wilfrid Boudreau, Grand Chevalier du conseil 1899 des Chevaliers de Colomb de Pierre, et chef de gare de Vendreuil. Les funérailles auront lieu jeudi matin, 17 mars, en l'église paroissiale de Pierreville.

Mort, à 68 ans, de M. Johnny Dauphinais

Sorel. (DNC) — M. Johnny Dauphinais est décédé à Sorel, à l'âge de 68 ans. Outre son épouse née (Marie-Anne Gagnon), il laisse deux fils: MM. Gilles de Montréal, et Raymond Dauphinais de Sorel. Il laisse aussi ses sœurs: Mmes Hervé Parent (Exilda), de Sorel, Joseph Cournoyer (Augustine), de Sorel, Georges Morency (Robert), de Montréal, et Robert Lafrenière (Antoinette) de Sorel; un frère: M. Lucien Dauphinais de Montréal; ses belles-sœurs: Mmes Henri Dauphinais (Aldéa Salvail), et Joseph Marcotte (Yvonne Gagnon); ses beaux-frères: MM. Hervé Parent, Georges Morency, Robert Lafrenière, et Joseph Marcotte; une belle-fille, Mme Gilles Dauphinais (Françoise Gohier), et de nombreux autres parents. Les funérailles ont eu lieu mardi 15 mars, en l'église St-Pierre de Sorel.

Le Dr A.-E. Berry chez le maire Hamel

(De notre édition d'hier) Le maire Wilfrid Hamel a reçu, ce matin, la visite du Dr A.-E. Berry, représentant de la section canadienne de l'American Waterworks Association, qui a invité à adresser la parole au congrès de l'association, le 18 avril prochain, au Château Frontenac.

Le Dr Berry était accompagné de M. Joachim-A. Tremblay, ingénieur en chef de l'Aqueduc de la cité de Québec, membre de cette association, et de M. Roger Desjardins, ingénieur, en charge des aqueducs, à la Régie des Services publics.

MUCUS de L'ASTHME Ruine le Sommeil

Vous ne pouvez goûter une bonne nuit de repos et vous ne pouvez être tout à votre travail si, à cause du mucus épais et tenace résultant d'attaques répétées d'asthme bronchitique ou d'une simple bronchite, vous respirez avec difficulté, tousssez ou renâchez. Des milliers de personnes ont maintenant découvert qu'il est habituellement facile d'aider la nature à amincir et chasser ce phlegme gênant en prenant les comprimés MENDACO aux repas et à l'heure du coucher. Quand la toux se fait moins tyrannique, une respiration plus libre favorise la détente naturelle et un sommeil reposant. Plus de 50 millions de comprimés MENDACO déjà vendus ont été avérés sûrs et efficaces. Procurez-vous MENDACO chez votre pharmacien. Satisfaction ou argent remis.

Advertisement for 'Gratias' seeds, featuring a coupon for 30% discount and contact information for 'L'UNION DES JARDINIERS'.

Advertisement for 'RADIO' with a table of broadcast schedules for various stations.

Advertisement for 'RADIO' with a table of broadcast schedules for various stations.

Advertisement for 'Bulletin d'abonnement' with subscription rates and contact information.

1,600 vieilles plaques confisquées

800 automobilistes surpris en la seule journée d'hier

(De notre édition d'hier) Les diverses équipes de la police de la route, placées hier aux limites de la ville, à des endroits stratégiques, pour enlever les plaques de 1954, non encore remplacées sur les véhicules moteurs en circulation, ont fait une moisson très abondante. Le capitaine Raoul Sirois, directeur de la police de la route, nous déclarait ce matin que les équipes sont ren-

trées aux quartiers généraux, avec quelque 1,600 plaques, ce qui veut dire qu'environ 800 automobilistes qui ne s'étaient pas conformés à la loi, malgré les avertissements préalables, n'ont pu quitter la ville, sans avoir placé sur leurs voitures des plaques de 1955. La surveillance des routes, concernant le renouvellement des plaques de véhicule automobile, se continue.

Mort subite, à l'âge de 80 ans, de M. A. Garneau, évaluateur de la Cité

(De notre édition d'hier) M. Auguste Garneau, évaluateur de la cité de Québec, est décédé subitement, samedi soir, à l'âge de 80 ans et 10 mois. C'était un citoyen très avantageusement connu, dont la perte sera vivement regrettée. Tous les employés municipaux l'avaient en haute estime.

M. Garneau était aussi l'un des plus vieux membres du personnel de la cité de Québec. Il était entré à l'hôtel de ville, comme évaluateur, lors de l'annexion de Limoilou. Le défunt faisait toujours partie du bureau des évaluateurs, mais en ces dernières années, il agissait comme adviseur technique du département. M. Auguste Garneau laisse pour pleurer sa perte, ses frères: MM. Henri et Armand Garneau; sa

Menace plus grande pour notre faune

Montréal. (DNC) — Dans son adresse de bienvenue, aux représentants de chaque province, à la conférence fédérale-provinciale sur la faune, qui s'est ouverte à Montréal, l'hon. C.-E. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries du Québec, a souligné l'importance des mesures de conservation adéquates pour la protection des ressources du Canada, si l'on tient compte de l'accroissement de la population et du développement de l'industrie.

Décision prise en marge de la grève de CKCV

(De notre édition d'hier) L'Union des Artistes de Québec a tenu une importante assemblée, hier soir, à l'Académie de Québec, pour reconsidérer une décision prise lundi le 7 mars dernier, relativement à la ligne de piquetage établie devant le poste CKCV par les membres de l'Association nationale des employés et techniciens de la Radio (NABET-CIO-CCT).

Paroisse centenaire

St-Hyacinthe. (DNC) — La paroisse de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville, aura cent ans cette année, mais les fêtes du centenaire ne se dérouleront qu'en 1956. C'est ce que vient d'annoncer M. l'abbé Raoul Pélouin, curé de l'Ange-Gardien. Cette décision est prise afin que les célébrations commencent en même temps l'arrivée du premier curé. Un comité d'organisation des fêtes sera formé, croit-on, d'ici peu. L'Ange-Gardien est la paroisse de l'hon. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture.

Mort, à Sorel, de M. Julien Tailly

Sorel. (DNC) — M. Julien Tailly est décédé à Sorel. Le défunt était un artiste de la radio locale, de la scène, et du disque. Il était âgé de 29 ans. Outre son épouse née (Marie Paul), 3 enfants: Pierre, Manon et Diane. Il laisse aussi son père, M. Jean-Baptiste Tailly; une sœur: Mme Raymond Bernard (Marcelle); ses frères: MM. Roger et Sylvio Tailly; une belle-sœur: Mme Sylvio Tailly; un beau-frère: M. Raymond Bernard; ses beaux-parents: M. et Mme Edouard Paul de Tracy; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Roger Bourret (Thérèse Paul), de Sorel, Horridas Boulay (Liliane Paul), de Tracy, et M. Julien Paul, de Tracy, ainsi que de nombreux autres parents. Les funérailles ont eu lieu le 15 mars à 9 heures 30, en l'église St-Maxime de Sorel.

Large advertisement for Marconi 'DYNA-POWER' television sets, featuring a large image of a woman on a TV screen and bold text: 'UN PROGRÈS EXTRAORDINAIRE: le CHÂSSIS DYNA-POWER donne l'image la plus nette...la plus stable! ...et seul Marconi vous l'offre!!'

Advertisement for Marconi TV sets, showing a woman on a TV screen and listing features: 'Et voici les avantages remarquables des nouveaux récepteurs de TV Marconi "DYNA-POWER": 1. L'écran "panoramique"... 2. Un important progrès: le système de contrôle du réchauffage des lampes... 3. Le principe "DYNA-POWER"... 4. Le châssis "DYNA-POWER" super-puissant, super-compact...

Advertisement for Marconi TV sets, showing various models and their features: 'MODÈLE 2122 21" Modèle "console"', 'MODÈLE 215 21" Modèle "console", avec contrôle automatique d'intensité "CONTROL-LITE"', 'MODÈLE 172 21" Modèle combiné avec contrôle automatique d'intensité "CONTROL-LITE"', 'MODÈLE 2151 21" Modèle "console" avec contrôle automatique d'intensité "CONTROL-LITE"', 'MODÈLE 2132 21" Modèle de table', 'MODÈLE 2321 21" Modèle de table avec contrôle automatique d'intensité "CONTROL-LITE"', 'MODÈLE 2332 17" Modèle de table'.

Advertisement for Canadian Marconi Company, listing authorized dealers: 'LORETTEVILLE ELECTRIQUE & MEUBLES ENR.', 'GEO. MARCOTTE', 'MARCEL RHEAUME', 'M. ALBERT GIGNAC', 'BERUBE & FILS', 'JOS.-J. DUBOIS', 'P.-A. MORIN', 'Jos. Drouin & Fils Enr.', 'L.-J. BOUTIN', 'MOZART LTEE', 'Marquette Electrique', 'J.-A. MATTE', 'J.-O. FISET', 'Geo.-M. La Tour', 'LEOPOLD TREMBLAY', 'PAUL BEGIN', 'ARISTIDE ROMPRE', 'L.-A. GERMAIN', 'GASTON LEVESQUE Enr.', 'MAGUIRE ELECTRIQUE'.

Advertisement for 'Voyez un des vendeurs AUTORISES pour votre TV MARCONI', listing various dealers and their contact information: 'NAPOLÉON MONTREUIL', 'QUEBEC ELECTRONICS', 'L. GOULET, INC.', 'PAUL BEGIN', 'ARISTIDE ROMPRE', 'L.-A. GERMAIN', 'GASTON LEVESQUE Enr.', 'MAGUIRE ELECTRIQUE'.

La campagne de sécurité sera intensifiée, dit l'hon. A. Rivard

Nouveau curé



M. l'abbé Gérard Poulin, vicaire à Notre-Dame de Plé à Québec, vient d'être nommé curé de Ste-Françoise Romaine, comté de Lotbinière. La cérémonie d'installation aura lieu dimanche, le 20 mars, à 3 h. p.m. et sera présidée par M. l'abbé Alexandre Deblois, V.F., curé de Ste-Croix.

13,000 accidents de moins et baisse de \$5,000,000 dans les assurances

Le nombre des accidents de la route, dans la province de Québec, a été réduit de plus de 13,000, l'an dernier, malgré l'augmentation du nombre de véhicules-moteurs et de la réduction s'est traduite par une économie d'au moins \$5,000,000, dans les taxes d'assurance, a déclaré hier après-midi l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général et ministre des transports et des communications, en ouvrant officiellement, au Manège Militaire, la campagne provinciale de sécurité routière, pour 1955.

Le ministre a promis aux policiers tout l'appui du gouvernement. Il n'y a pas de protection, dit-il, si ce n'est que celle de protection et si n'y aura pas de protection, dans l'application de la Loi.

Avec les journalistes visitent la province

Journalistes canadiens et américains reçus à la Canadair, aux Industries de Sorel et chez Marion & Frères Ltée

Lors de la tournée des journalistes canadiens et américains, faite la semaine dernière dans les principaux centres industriels de la province de Québec, il n'a été impossible de décrire, même sommairement, ce qui nous a été donné de voir à la Canadair Limited, aux Industries de Sorel et chez Marion & Frères Ltée.

Toutefois, au profit des lecteurs des comptes rendus faits à date, vaut mieux tard que jamais.

La journée de vendredi débuta par la visite à la Canadair Limited, l'une des plus réputées fabriques d'avions dans l'univers. Cette entreprise, située à Carletonville, à Saint-Laurent, dans la banlieue de Montréal, est une filiale de la General Dynamics Corporation, de New-York.

La Canadair a déjà fabriqué, entre autres, plus de 70 avions quadri-moteurs North Star et Argonaut, plus de 1200 avions à réaction Sabre F-86, pour l'aviation des Etats-Unis, le CARC et l'aviation anglaise ainsi que pour les forces de l'Otan.

Le lieutenant-colonel Lambert, en face de l'estrade, avait pris place, en formation réglementaire, les membres de la Sûreté provinciale et les membres de la police de la route. A gauche, les membres de la police judiciaire et tous les membres des corps policiers, exerçant leurs fonctions sans porter l'uniforme.

Le Sûreté provinciale était commandée par le capitaine René Dagenais, qui avait charge de la parade et de la police de la cité de Québec, par l'inspecteur Georges Fortin.

Le lieutenant-colonel Lambert, en face de l'estrade, avait pris place, en formation réglementaire, les membres de la Sûreté provinciale et les membres de la police de la route.

Des Dominicains canadiens à Rome

Trois représentants de la province canadienne des Dominicains se rendront à Rome pour assister au chapitre général de leur Ordre, où se fera l'élection du maître général. Le chapitre aura lieu le 11 avril.

Communication de l'Archevêché

Un rappel des dangers sérieux de l'hypnotisme

L'hypnotisme est de nos jours l'objet d'un véritable engouement. Le Concile plénier de Québec et le Synode diocésain demandent aux pasteurs d'âmes d'évoquer soigneusement les fidèles de ces pratiques qui comportent de sérieux dangers au point de vue physique et mental.

L'Eglise n'a jamais défendu l'hypnotisme comme tel. Au contraire, en diverses circonstances, le St-Office a expressément déclaré que l'hypnotisme pratiqué dans certaines conditions et avec certaines garanties morales pouvait être permis.

Les théologiens ont l'habitude de distinguer trois sortes d'hypnotisme: médical, vulgaire, diabolique.

1. — L'hypnotisme médical ou thérapeutique: c'est celui que l'on pratique dans un but médical ou scientifique, comme la correction de certains défauts ou habitudes chez les enfants, la guérison de certaines phobies ou idées fixes, etc.

2. — L'hypnotisme vulgaire ou d'amateur: c'est celui qui est provoqué par des hommes légers pour amuser, satisfaire une curiosité malsaine, gagner de l'argent.

3. — L'hypnotisme diabolique ou supérieur: c'est celui qui fait appel à l'intervention des mauvais esprits. Il est condamné par la loi naturelle et la loi positive; c'est de la superstition comme le spiritisme.

On voit ce qu'il faut penser de ces séances publiques d'hypnotisme qui se donnent un peu partout. Ces séances sont facilement inconvénients et dangereuses. De toute évidence, c'est une pratique abusive de l'hypnotisme vulgaire qui ne saurait en aucune façon se justifier au point de vue moral.

En résumé: l'hypnotisme médical est permis quand se vérifient les conditions du volontaire, indirect; l'hypnotisme vulgaire est défendu parce qu'il n'est justifié; l'hypnotisme diabolique est toujours gravement illicite.

Autorisation à un autre employé civique de rester en dehors de Québec

Le Comité administratif à l'exemple, une autre fois, hier, un employé de la Cité de l'obligation de demeurer dans les limites de la ville pour conserver sa position; cet employé, pour raison de santé, a demandé, le Comité, pour tant, n'a pas établi l'ordonnance générale qui oblige tout employé municipal à demeurer en ville.

Présentement, environ 60 des 1,894 employés civiques demeurent dans d'autres municipalités.

L'échevin Jules Morency trouve que ces permissions spéciales créent une certaine injustice à l'égard de ceux qui doivent se soumettre à l'obligation de rester en ville. Il a reçu des plaintes.

Plusieurs employés municipaux se sont achetés des propriétés à la campagne pour ne pas payer de taxes à la ville; dit l'échevin Damase Biais. Me Henri Beaupré rappelle alors les pertes que la Cité subit par suite de la distribution de la taxe de vente au profit de la population: Quand une famille de douze enfants, par exemple, sort de la ville, le trésor municipal perd une soixantaine de dollars dans cette répartition de la taxe.

M. Jos. Consellier révéla qu'il connaissait quelqu'un qui avait vendu ses deux propriétés, en ville, pour ne pas payer de taxes.

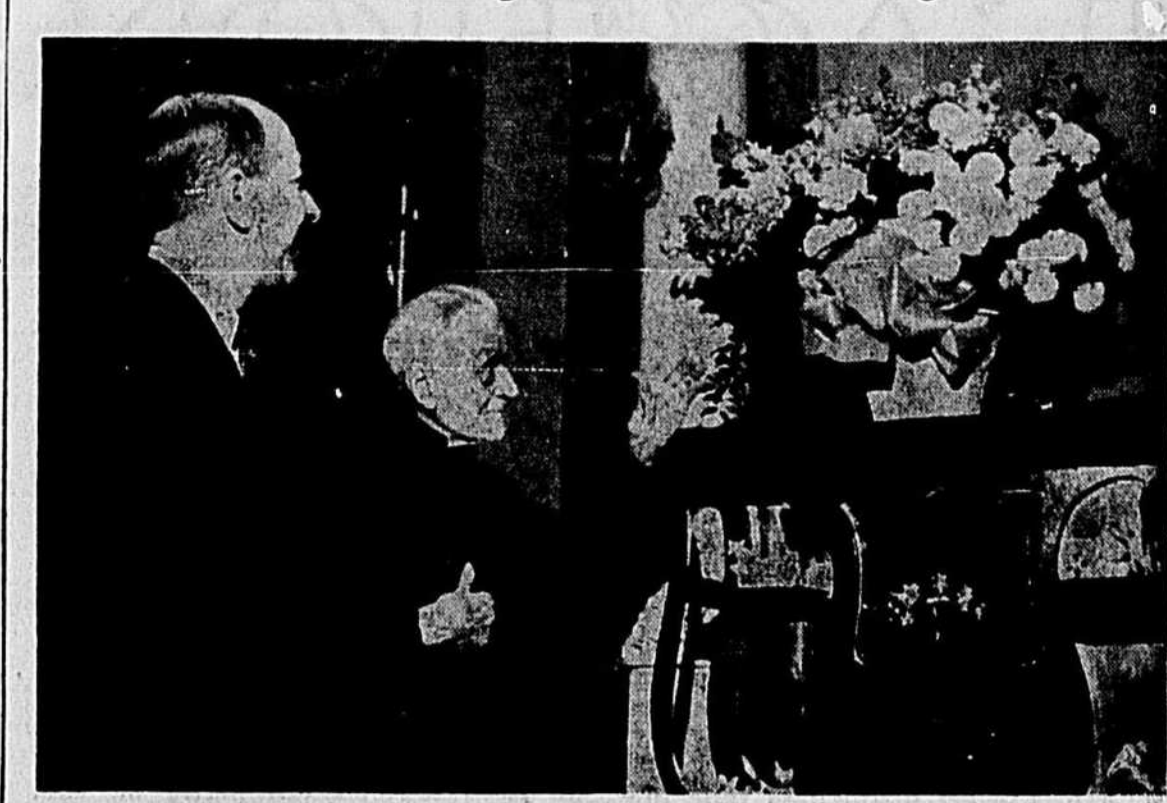
L'échevin Paul Mecteau demanda l'application ferme du règlement.

Il faut considérer le nombre des enfants des familles, dit l'échevin A.-H. Légaré. Plusieurs employés municipaux sont obligés d'aller rester à la campagne où les logements sont à 5 ou 6 pièces sans plus nombreux et moins cher. "Les 5 et 6 pièces, l'intention de faire payer."

L'union juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, a rejeté hier, une action de \$200, intentée par un propriétaire à un locataire. Le propriétaire réclamait du locataire la taxe d'eau. Cette taxe, le propriétaire la réclama du locataire trois ans après avoir habité les lieux. Les autres locataires ne l'avaient jamais payée. Le propriétaire, a noté le juge, est mal venu aujourd'hui de faire payer ce qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire payer."

L'union juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, a rejeté hier, une action de \$200, intentée par un propriétaire à un locataire. Le propriétaire réclamait du locataire la taxe d'eau. Cette taxe, le propriétaire la réclama du locataire trois ans après avoir habité les lieux. Les autres locataires ne l'avaient jamais payée. Le propriétaire, a noté le juge, est mal venu aujourd'hui de faire payer ce qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire payer."

Président des ingénieurs chez M. Berlinguet



Le président de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec, M. Georges Demers, a rendu visite, hier, au doyen des ingénieurs du Canada, M. F.-X. Berlinguet, qui célèbre actuellement son centième anniversaire de naissance. M. Demers a été reçu par M. Berlinguet lui-même. Le sym-

pathique centenaire, toujours alerte malgré ce siècle de vie, contribua à la fondation de la Corporation il y a plus de 25 ans. M. Demers s'était rendu à la résidence du sympathique vieillard, à Trois-Rivières, pour lui offrir les hommages des confrères de la profession.

A l'hôtel de ville

Une somme de \$5,450 sera consacrée pour l'ouverture de la rue de la Colombe, de l'ouest de la route de la Savane jusqu'aux dernières maisons. Le travail est déjà commencé mais les fonds n'étaient pas suffisants.

Dehors aux arbres

Dès les premiers jours du printemps, la Cité va se consacrer à réparer les dégâts causés aux arbres, au cours de l'enlèvement de la neige dans le quartier Montcalm où le déneigement est effectué par la ville. C'est une demande conjointe des 6 chevins du quartier, H. Gagnon et H. Beaupré.

Mauvaises odeurs

L'échevin Paul Mecteau a informé le Comité administratif, hier soir, d'une requête de citoyens adressée aux autorités municipales pour protester contre les mauvaises odeurs qui sont gardées les voitures des cochers. M. le maire Hamel a déclaré que les mesures nécessaires seront prises, au début du printemps, pour faire disparaître cet état de choses.

Deux séances du Comité

Ainsi qu'annoncé, le Comité administratif a tenu deux séances, hier. La première a commencé à 8 heures pour se terminer à 11 heures 45. Aujourd'hui, le Comité tiendra également deux séances pour "il guider" toutes questions importantes, avant l'étude du budget qui commencera, en fin de semaine.

Encore sur le bateau-pompe

Quelques échelons ont regretté l'absence d'un bateau-pompe, dans le port de Québec, en rappelant l'incendie qui a détruit un hôtel, sur les quais, près de la Traversée de Lévis, hier.

M. J. Consellier a dit qu'un bateau-pompe aurait profité de la bêtise. Le maire Hamel a répondu qu'il est d'avis que la Cité n'a pas les moyens d'entretenir un tel navire au coût de \$50,000 par année.

Cela appartient au fédéral, dit l'échevin G. Flibotte et non pas à la Cité.

L'échevin D. Burns a déclaré que le fédéral était prêt à verser un octroi de \$25,000, pour le bateau-pompe "L'Horloge" à la condition que la Cité en assume les frais d'entretien. Il ajouta que Lévis pourrait payer sa quote-part.

Préjudiciable au commerce?

L'échevin Emilien Boislinot est d'avis qu'un préjudice du commerce a déjà été établi, une certaine compagnie, installée à la Pointe-aux-Lièvres, projette de vendre de la viande congelée par les maisons. Cette viande sera placée dans les glaciers dans les résidences et les remises au fur et à mesure que la viande serait consommée. Il recommanda que le Contentieux municipal et le Service de Santé étudient cette question.

M. Boislinot a eu l'appui de l'échevin D. Biais.

Escalier, côté d'Abraham

La charpente d'acier de l'escalier de la côte d'Abraham, au pied de la côte Ste-Clair, ainsi que la base de soutènement, seront réparées, au coût de \$2,300, à la requête de l'échevin Emilien Boislinot. Ces réparations s'imposent.

Panneaux-réclame

Au cours d'une séance spéciale, lundi prochain, le Comité administratif étudiera un projet de règlement concernant les panneaux-réclame dans les limites et aux entrées de la ville. Il s'agit d'une requête de la Ligue des citoyens des Saints-Martyrs.

St-Albert-le-Grand

Dans une lettre au Comité administratif, hier soir, la Ligue des citoyens de St-Albert-le-Grand félicite les autorités municipales et consécutivement la police d'avoir purgé certains magasins des marchandises obscènes qui s'y vendaient.

La Ligue demande aussi que la Cité pourvise la paroisse de St-Albert d'un poste de pompier.

Journées d'étude pour pomiculteurs

Le laboratoire fédéral du Service des Sciences de St-Jean organise deux journées d'étude à l'intention des propriétaires de vergers: section française, le 17 courant, au Collège militaire de St-Jean; section anglaise, le 18, au laboratoire de St-Jean.

Ces réunions commencent à 9 h. 30 et continuent, l'après-midi, à 2 heures. Il y aura étude des maladies et insectes qui menacent les vergers. Prendront la parole: M.M. A.-A. Beaulieu, L. Cinq-Mars, R. Crête, J. LeRoux, R.-O. Paradis, J.-B. Maltais et A. Cloutier.

Un forum portera sur les fongicides. Avertisseurs techniques: M.M. F. Godbout, R. Desmaré, T. Simard et autres. Toutes les personnes intéressées dans les circonstances seront les bienvenues.

Le Syndicat des policiers ira à l'arbitrage s'il n'en vient pas à une entente avec la Cité, le 22

Si, le 22 mars, le Syndicat professionnel des policiers municipaux de Québec Inc. n'en est pas venu à une entente avec la Cité de Québec sur les clauses de la prochaine convention collective de travail, il portera ses demandes devant un tribunal d'arbitrage.

Le Syndicat des policiers municipaux de Québec Inc. n'en est pas venu à une entente avec la Cité de Québec sur les clauses de la prochaine convention collective de travail, il portera ses demandes devant un tribunal d'arbitrage.

C'est ce qui ressort d'une lettre adressée au Comité administratif, hier, par le Syndicat qui a deman-

de également à rencontrer le Comité, avec le 22 mars. Le Comité a accepté la proposition de rencontre qui aura lieu, aujourd'hui, à trois heures.

Les policiers demandent des augmentations de salaires qui se totaliseraient à environ \$80,000, et une semaine de 40 heures au lieu de 48, pour les policiers qui font la patrouille dans les rues.

Une épidémie d'influenza en Colombie Canadienne

VANCOUVER, 16. — (BUP). — Une épidémie d'influenza envahit aujourd'hui le sud de la Colombie canadienne, où elle a atteint environ 2,200 élèves des écoles, fut la cause de l'envoi de 15 personnes dans les hôpitaux ainsi que d'une mortalité.

L'épidémie s'est particulièrement fait sentir sur l'île de Vancouver, où on dut fermer trois écoles. Dans une autre école, l'assistance fut réduite aux deux tiers. Plus de 1,000 élèves étaient absents dans la région de Victoria.

Sur le continent, la petite localité de Gibsons, située à 50 milles au nord-ouest de Vancouver, a beaucoup eu à souffrir de l'épidémie. On y a fermé les deux écoles et 245 élèves sont malades.

Le docteur Hugh Inglis, de Gibsons, a dit que deux ou trois semaines de l'influenza étaient dans une condition grave, elles souffrent de maux aux yeux, de faiblesse générale, font une haute température et des saignements du nez.

Les autres centres les plus durement affectés sont Campbell River où il y a environ 100 cas de maladie et plusieurs localités de la vallée d'Okanagan.

Un adolescent de 17 ans, Forest Oakford, de Campbell River, est déclaré lundi. Les médecins ont déclaré qu'il souffrait du cœur et que l'influenza aggravait son cas. Un autre étudiant de Campbell River, Lorraine Wartow, est aujourd'hui entre la vie et la mort et repose sous une tente d'oxygène. Environ 300 des 788 élèves de cette localité sont malades. A Ealmon Arm, il y a environ 400 cas de maladie parmi les 1,000 enfants qui fréquentent les écoles de la ville, tandis que sur 1,000 enfants qui fréquentent les écoles de Cowichan, 500 sont malades.

NEW-WATERFORD, N.E., 16. — Les autorités ont déclaré aujourd'hui que les écoles de la région de New-Waterford, en Nouvelle-Ecosse, demeureront fermées pendant le reste de la semaine à

cause de l'influenza. On a fermé ces écoles lundi dernier, à cause des nombreux cas de maladie parmi les 4,700 élèves de New-Waterford, de Lingan, de New-Victoria et de Scotchtown. Les autorités disent que la situation ne s'améliore pas.

Le vote sur l'opportunité de permettre à l'employé concerné d'aller demeurer à l'extérieur fut favorable mais on ne voulut pas généraliser. Ont voté en faveur, M.M. Burns, Gagnon, Légaré et Matte. Contre, M.M. Consellier, Biais et Boislinot.

En France

Escalier, côté d'Abraham

La charpente d'acier de l'escalier de la côte d'Abraham, au pied de la côte Ste-Clair, ainsi que la base de soutènement, seront réparées, au coût de \$2,300, à la requête de l'échevin Emilien Boislinot. Ces réparations s'imposent.

Panneaux-réclame

Au cours d'une séance spéciale, lundi prochain, le Comité administratif étudiera un projet de règlement concernant les panneaux-réclame dans les limites et aux entrées de la ville. Il s'agit d'une requête de la Ligue des citoyens des Saints-Martyrs.

St-Albert-le-Grand

Dans une lettre au Comité administratif, hier soir, la Ligue des citoyens de St-Albert-le-Grand félicite les autorités municipales et consécutivement la police d'avoir purgé certains magasins des marchandises obscènes qui s'y vendaient.

La Ligue demande aussi que la Cité pourvise la paroisse de St-Albert d'un poste de pompier.

Journées d'étude pour pomiculteurs

Le laboratoire fédéral du Service des Sciences de St-Jean organise deux journées d'étude à l'intention des propriétaires de vergers: section française, le 17 courant, au Collège militaire de St-Jean; section anglaise, le 18, au laboratoire de St-Jean.

Ces réunions commencent à 9 h. 30 et continuent, l'après-midi, à 2 heures. Il y aura étude des maladies et insectes qui menacent les vergers. Prendront la parole: M.M. A.-A. Beaulieu, L. Cinq-Mars, R. Crête, J. LeRoux, R.-O. Paradis, J.-B. Maltais et A. Cloutier.

Un forum portera sur les fongicides. Avertisseurs techniques: M.M. F. Godbout, R. Desmaré, T. Simard et autres. Toutes les personnes intéressées dans les circonstances seront les bienvenues.

La fête de saint Joseph à l'Oratoire du chemin Ste-Foy

La fête de saint Joseph à l'Oratoire St-Joseph de Québec, samedi, attirera comme par les années passées une foule de fidèles. Le matin de cette journée de prières, des messes seront dites, sans interruption, depuis 5 h. 30 jusqu'à 8 heures. Son Exc. Mgr C.-O. Garand, évêque auxiliaire de Québec, présidera une cérémonie religieuse, à 3 heures de l'après-midi. M. l'abbé Louis Caron, aumônier de la communauté et directeur de la Pieuse Union, présentera Son Excellence. D'autres offices religieux auront lieu le soir. On pourra assister à la bénédiction du St-Sacrement et vénérer la reliquie, le soir, à 7 h. 30, 8 h. et 8 h. 30.

En France

Escalier, côté d'Abraham

La charpente d'acier de l'escalier de la côte d'Abraham, au pied de la côte Ste-Clair, ainsi que la base de soutènement, seront réparées, au coût de \$2,300, à la requête de l'échevin Emilien Boislinot. Ces réparations s'imposent.

Les trois juges de notre concours "Etes-vous Jumeau?"



Ces personnalités en vue, représentant le monde féminin et l'organisation patriotique, le clergé et l'organisation syndicale ainsi que le monde des affaires, ont été choisies pour juger les photos des jumeaux participant au concours: "Etes-vous Jumeau?", qui se terminera vendredi, 18 mars. On aura reconnu, de gauche à droite, Mme Eugène Blouin, présidente diocésaine de la section féminine de la Société St-Jean-Baptiste, et présidente de l'Ecole des Parents, M. l'abbé Aurèle Ouellet, aumônier des Syndicats catholiques, et M. Roger Vézina, directeur-général de la Chambre de Commerce de Québec.



Le grand concours de Photos de Jumeaux de l'Action Catholique ne se terminera pas là. Au contraire, il n'en sera qu'un terme d'une phase préliminaire qui prélude au grand jeu populaire "Où est le Jumeau?" dont le signal sera donné lundi prochain, 21 mars. Il n'est d'aucune façon requis d'avoir envoyé des photos de jumeaux pour



bles le moins et lesquels se ressemblent le plus. Ils s'en acquitteront, à coup sûr, avec la plus rigoureuse et la plus judicieuse objectivité, en mettant en commun leurs grandes facultés de discernement. Ils auront à attribuer 12 prix de \$30, et de \$20., formant un total de \$300. La proclamation des noms des gagnants, accompagnés des photos qui leur auront valu les honneurs du concours, sera faite dans l'édition de samedi, 19 mars, de l'Action Catholique.

Le grand concours de Photos de Jumeaux de l'Action Catholique ne se terminera pas là. Au contraire, il n'en sera qu'un terme d'une phase préliminaire qui prélude au grand jeu populaire "Où est le Jumeau?" dont le signal sera donné lundi prochain, 21 mars. Il n'est d'aucune façon requis d'avoir envoyé des photos de jumeaux pour

VENTE 105

LA COMPAGNIE
PAQUET

AUTRES VALEURS EXCEPTIONNELLES EN TISSUS



NYLON UNI
1800 verges de ce beau tissu aux teintes pasteltes, ainsi que CREPE pour lingerie. Largeur: 40 pouces. — Rég.: 1.59 —
LA VERGE: **.95**

SOIE IRRIDESCENTE
Belle soie dans une variété de jolies teintes printanières: bleu marine, gris, beige, vert, brun, jaune, corail. Largeur: 50 pouces.
LA VERGE: **.95**

SOIE
unie ou de fantaisie. Soldes de lignes que nous liquidons à ce prix exceptionnel:
2 VERGES POUR .95

PLAID DE LAINE
Magnifique plaid "Tartan" à dessins authentiques dans une variété de 24 motifs. Largeur: 54 pouces.
LA VERGE: **1.74**

"ORGANZA"
de fantaisie pour robes printanières. Choix de blanc bleu, rose, jaune, vert, mais. Largeur: 38 pouces. Réguler: 1.69 —
LA VERGE: **.95**

Tissus — Premier étage.

SACS à VETEMENTS "Bermoth"

le plus sûr moyen de protection
approuvés par le gouvernement fédéral.

- Crochets plaqués
- Format géant
- Joints scellés
- Fermeture éclair de 50"
- Double monture
- Dispositif pour désodorisant
- Plastique en relief de qualité pesante
- A l'épreuve de la poussière

Vous obtenez un sac d'une longueur de 87 pouces avec joints hermétiquement scellés par un procédé spécial. La poussière ne peut pénétrer. Un produit insecticide renfermé dans un tube en gaze protège vos vêtements contre les mites. Enfin un plastique bleu marine monté sur une monture plaquée en fait un sac de fabrication élégante et robuste.

6⁹⁵

Rayon du Plastique
— Rez-de-chaussée

Commandez par la poste
Ajoutez 2% pour la taxe provinciale

SE CONTINUANT JUSQU'À SAMEDI

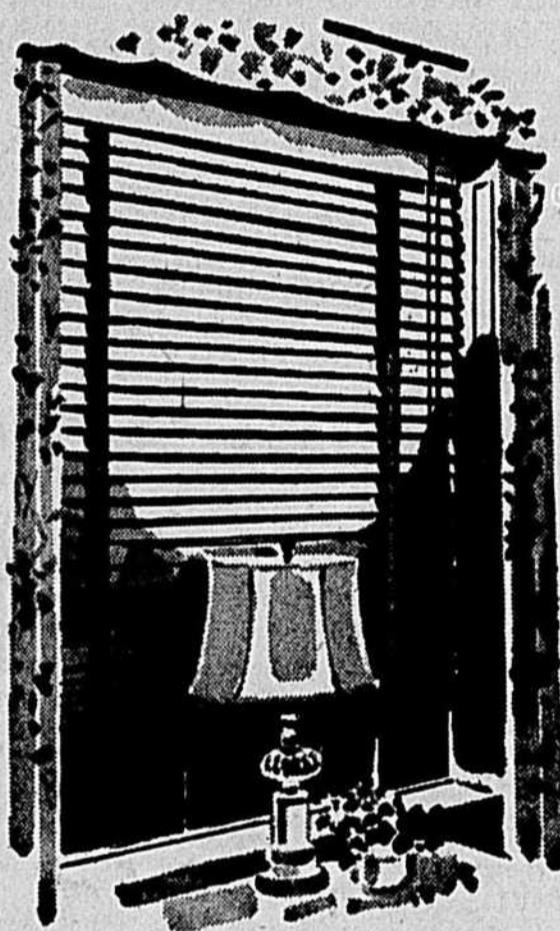
INCL.

Timbres de Pâques



Aidez les enfants infirmes

POUR CETTE VENTE SEULEMENT STORES VENITIENS pour tout genre de fenêtres.



CARACTERISTIQUES DE HAUTE VALEUR :

- Lattes en acier de haute qualité
- Fini émail cuit facile à laver
- Tête métallique avec mécanisme opérant facilement
- S'ajustent automatiquement à toutes les hauteurs
- Faciles d'installation
- Base d'une seule pièce
- BLANC ou IVOIRE avec galon ivoire

Largeur 18" à 26"	Hauteur 54"	3.25
Largeur 27" à 36"	Hauteur 54"	3.85
Largeur 37" à 39"	Hauteur 54"	4.65
Largeur 40" à 43"	Hauteur 54"	5.25
Largeur 18" à 26"	Hauteur 64"	3.35
Largeur 27" à 36"	Hauteur 64"	3.95
Largeur 37" à 39"	Hauteur 64"	4.75
Largeur 40" à 43"	Hauteur 64"	5.45
Largeur 18" à 36"	Hauteur 72"	4.75
Largeur 37" à 39"	Hauteur 72"	5.45
Largeur 40" à 43"	Hauteur 72"	6.35

AUCUNE LIVRAISON

garantie avant 8 jours à cause de ces bas prix.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Ajoutez 2% de taxe
Prière de bien vérifier les dimensions avant de placer votre commande

Garnitures de maison

— Troisième étage —

20% sur BAS NYLON ORIENT



- Rabais en vigueur pour 10 jours seulement
- Derniers styles
- Dernières couleurs
- Nouveaux stocks de ce fabricant renommé

Jauge 42 — Deniers
30 ou Jauge 51 —
Deniers 15 Rég. 1.25

La paire . . .

1⁰⁰

Jauge 45 — Deniers
30 ou Jauge 51 —
Deniers 15 Rég. 1.35

La paire . . .

1⁰⁸

COULEURS :

Cendre de rose "Sucre & épices) Argent

Pointures 8½ à 11

REZ-DE-CHAUSSEE — COMMANDEZ PAR LA POSTE
Ajoutez 2% de taxe

COMPLETS SUR MESURES

Mohair et laine

Ils sont légers . . . durables . . . et gardent leur forme. Ce tissu moderne vous plaira. C'est un merveilleux mélange de mohair (élasticité et résistance au froissage) et de laine de haute qualité. En plus d'une superbe apparence ce tissu Mohaire-Laine est très recherché pour la confection de complets.

COULEURS :

Gris charbon de bois — Bleu charbon — Gris brouillard — Royale — Marine — Noir — Brun charbon de bois — Ecorce.

49⁷⁵

PLACEZ VOTRE COMMANDE MAINTENANT

pour livraison avant Pâques

Confections sur mesures — Rez-de-chaussée

AUCUNE COMMANDE POSTALE s. v. p.



La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Son Exc. le Gouverneur Général, M. Vincent Massey, accompagné de son secrétaire M. Lionel Massey, a passé la fin de semaine à Québec les hôtes de l'hon. Gaspard Fautoux et de Mme Fautoux, à Bois de Coulange.

Mme Lionel Massey est retournée à Ottawa après un court séjour à Québec l'hôte du lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Gaspard Fautoux, et de Mme Fautoux.

L'ambassadeur de Turquie au Canada et Mme Ahmet Cavat Ustun ont reçu vendredi soir à leur résidence.

Les invités d'honneur à la réunion du Cercle des Femmes Canadiennes qui aura lieu demain après-midi, au Château Frontenac et au cours de laquelle une causerie sera prononcée par la comtesse de Lis-towell, sont: Mme Jules Savard, Mgr Ibany, M. et Mme John Blier, Mme Arthur Price, Mlle Boswell, Mme Wilfrid Desjardins, Dr et Mme W. Percival, Mme H. C. Atkinson, Mme C. M. Schiller, M. et Mme Eric Workman, Mme W. J. Power, Mme I. R. Cherry, M. et Mme Fabre Surveur, Mme A. H. C. Smith, Mme H. Braff, Mme A. B. Mann, M. et Mme Jean Bruché, Mme Percy Flynn, présidente du Cercle présentera la conférencière invitée.

L'hon. Anthony Berry, après un voyage de trois mois au Canada et aux Etats-Unis, s'embarquera, ce jour-ci à New-York à bord du "Queen Mary" pour retourner en Angleterre.

Le docteur et Mme Henri Vaillancourt s'embarqueront à New-York samedi prochain, à bord du "Homer" pour une croisière aux Antilles et en Amérique du Sud.

M. et Mme T.H. Dunn sont retournés à Québec après avoir passé quelques semaines à Nassau, Bahamas.

M. et Mme Emillo Vézina, et leur fille Louise, sont revenus d'un séjour de deux mois à Miami Beach, Floride.

M. et Mme Raoumond Tremblay et leurs enfants Serge et Monique sont retournés dans la métropole après avoir passé quelques jours à Québec.

Mlle Jeanne Poulin, de notre ville, a passé la fin de semaine à Sherbrooke.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

ROBE ESTIVALE



9053
14 1/2 - 24 1/2
Marian Martin

Vous aimez la bonne coupe de cet ensemble de confection facile. C'est une robe d'été d'un modèle simple que garnit un boléro de couleur contrastante. Ce modèle conviendra parfaitement aux personnes de taille courte.

Le patron no 9053 se vend dans les tailles: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2 et 24 1/2.

Envoyez 50 en bon de poste. Les timbres lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prérez de prendre note qu'il est inutile de faire aucune demande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

M. et Mme Emillo Vézina, et leur fille Louise, sont revenus d'un séjour de deux mois à Miami Beach, Floride.

M. et Mme Raoumond Tremblay et leurs enfants Serge et Monique sont retournés dans la métropole après avoir passé quelques jours à Québec.

Mlle Jeanne Poulin, de notre ville, a passé la fin de semaine à Sherbrooke.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

M. et Mme Léonard Oulm (Marie-Rose Lachance), de Springhill, sont nées deux jumelles à l'hôpital St-Joseph, Lac-Mégantic, le 15 février et baptisées le lendemain. Les enfants ont reçu au baptême les noms de Marie-Françoise-Jacqueline et Marie-France-Joÿne. La première a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lachance, de Springhill, et tante, Porteuse, Mlle Jacqueline Vallière, de Lac-Mégantic, pendant que l'autre avait pour parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vallière, de Lac-Mégantic, oncle et tante. Porteuse, Mlle Laurienne Vallière, de Lac-Mégantic.

L'HOROSCOPE vous prédit...

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

JEUDI LE 17 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous pouvez réussir mieux que vous ne le croyez aujourd'hui. Voyez à déceler ce qui peut faire défaut, et agissez en conséquence. Paisez, gardez votre sourcil.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Quoique vous pensiez, vous pouvez faire davantage. Des choses urgentes auxquelles il faudra vous sans retard. Etudiez la situation et n'hésitez pas.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Commencez cette journée avec le sourire et gardez-le; cela vous aidera à rencontrer l'opposition. Ne vous montrez pas cynique cependant.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Plus vous penserez à ceux qui vous entourent, mieux ce sera pour vous car vous serez le premier à en bénéficier par la suite. Sachez même profiter de la compagnie de gens que vous croyez inférieurs; vous y gagnerez pour vous-même.

24 juillet au 22 août (Lion) — Des chances d'avancement pour vos intérêts aussi minimes soient-ils. Profitez de ces influences. Soyez aimable avec votre entourage; vous en tirerez certains avantages par la suite.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Même si vous avez l'intention d'organiser vos affaires de la manière dont vous l'entendez, écoutez également les suggestions que l'on pourrait vous faire. Puis, choisissez la meilleure façon d'améliorer votre sort. Regardez bien ce qui se passe.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une période où la bonne volonté est nécessaire pour aider ceux qui vous entourent, à améliorer leur compréhension des choses de la vie. Il ne manque pas de personnes moins chanceuses que nous, et il est de notre devoir de leur aider.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ce n'est pas un jour qui favorise la flânerie, ni qui demande à être conduit avec précipitation. De la prudence, de la bonne volonté et de la bonne humeur, également pour attendre votre but.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Réfléchissez, puis donnez votre idée. Ne vous en faites pas inutilement; si vous gardez votre calme et savez vous dominer, vous pouvez vous attendre à une journée très intéressante.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Il y a de petits événements qui sont pour vous sources d'agrément; leur influence sera beaucoup plus importante que vous ne le croyez. Journée intéressante pour vous.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Une période où il vous faudra réfléchir plus que d'habitude, faire montre de belles dispositions et travailler sérieusement si vous voulez atteindre de bons bénéfices. Quelques petits ennuis dont vous vous tirez.

21 février au 20 mars (Poissons) — Jour généralement bon mais où les influences restent quand même un peu mêlées. Il faudra faire montre d'habileté et réfléchir avant de poser un acte. Gardez votre sourire.

20 mars au 19 avril (Bélier) — Vous êtes en position de Nord, vous ouvrez correctement les enchères par un cœur et votre partenaire vous répond un pique, quelle serait la meilleure redéclaration avec la main suivante?

La main ci-dessus en est une parmi d'autres. Ingrates que l'autour de l'écrivain de bridge évite généralement de discuter. La raison, c'est qu'il est difficile de trouver avec ces cartes une redéclaration cent pour cent satisfaisante, à moins qu'il soit permis à Nord de faire une faible redéclaration et en même temps manifester par un jeu de pied au partenaire la qualité de sa main.

La difficulté qui peut résulter d'une réponse de seulement deux coeurs consiste dans sa signification de faiblesse. Sud pourrait loquacement passer avec une main qui permettrait de réaliser une manche.

Deux carreaux seraient mieux que deux coeurs puisqu'au moins Sud serait ainsi invité à montrer sa préférence pour l'une ou l'autre couleur.

Reponse: Trois coeurs.

Voilà les quatre mains.

NORD
5 D 7 6 4 2
A 10 5 3
A D

OUEST
D V 4 2
V 9 8 4 2
V 10 5 3

EST
A 8 8 6
R 8
R V 7 6
R 7 4 2

SUD
R 10 7 3
R 10 9 5 3
D
R 8 8 6

Les enchères se poursuivirent de bien des façons au tour de Nord n'est pas impérative à la manche sans condition mais qu'elle constitue une enchère de puissance que le partenaire ne passera que dans les cas où il aura déjà fait une réponse atténuée.

Contre un chelem déclaré c'est de bonne politique d'encasser un as dès la première levée mais lorsque la couleur a été annoncée par l'adversaire on hésite souvent à le faire.

Disons en terminant que la redéclaration de trois coeurs par Nord n'est pas impérative à la manche sans condition mais qu'elle constitue une enchère de puissance que le partenaire ne passera que dans les cas où il aura déjà fait une réponse atténuée.

Jules GODBOUT

LA PETITE EVE



Récital d'élèves de Mlles Jeannette et M.-B. Beaudoin

Mlles Jeannette et Marie-Blanche Beaudoin, professeurs de musique, ont présenté leurs élèves en récital, les 6 et 13 mars derniers, en la salle des Chevaliers de Colomb et à la Garde indépendante Champlain.

Nous publions ici la liste des musiciens et musiciennes qui se sont fait applaudir au cours de ces auditions: Mlles Madeleine Carboneau, Denise Turgeon, Ghislaine Tremblay et Claudette Thérien, guitaristes; Mlle Laurette Deschênes et Monsieur André Jean, chanteurs; Mlles Suzanne Giguère, Denise Juneau et Lise Patry, pianistes; Mlle Gisèle Bilodeau et MM. Marcel Dubeau et Louis Blouin, accordéon-piano.

Nouvel exécutif

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de: M. Guy-Robert Hivon, président; sec., M. Paul-André Thibeault; présidente, Mlle

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Aro de notre paroisse ont procédé dernièrement à la formation d'un nouvel exécutif. Il se compose donc de

Reine des Sports à St-Emile d'Auclair



Mlle Jeannine Ouellet a été élue reine des Sports, mardi le 15 février, à l'occasion du festival organisé par l'Association sportive de St-Emile d'Auclair.

Activités des fermières pour l'année 1955

St-Sébastien (Frontenac) — (D. N.C.) Devises: travailler, prier, sourire. Mot d'ordre: Alimons-nous les uns les autres. Patronne: Notre-Dame-des-Champs.

LE 9 FÉVRIER: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: dessus de buffet, Mme L. Desmarais; 5—Tablier d'hôtesse: petit tablier pour dame; 6—Recette: gâteau spongieux, Mme Nap. Lacroix; recette: crème tapaca, Mme Alph. Gosselin; 7—Un conseil pratique, Mme Ed. Proteau; 8—Boîte aux questions; 9—Tirage, prix de présence.

LE 12 JANVIER: 1—Prière de la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse, lecture de l'évangile; 4—Compte-rendu des activités de l'année; 5—Partie récréative et tirage des prix; 6—Grotte, Chant: "O Canada".

LE 9 MARS: 1—Prière par Mme la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: couvre-lit, mesure 75 x 100, Mme Louis Paradis; 5—Tête d'oreillers au point de croix, Mme Valère Paradis; 6—Recette: pudding au sirop d'érable, Mme O. Gosselin; tire à l'étrappe, Mme Napoléon Lacroix; 7—Concours du mois précédent; 8—Un conseil pratique par Mme Ed. Lachance; 9—Boîte aux questions et d'assiduité.

LE 11 MAI: 1—Prière par Mme la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: chemin d'escalier, Mme Léopold Audet; dessus de tabouret ou chaise, Mme Alf. Jacques; 5—Décoration de table, salle à manger, Mlle Yolande Roy; 6—Recettes: salade au pissenlit, Mme Ed. Proteau; bonbons, Mme Raymond Roy; 8—Un conseil pratique, Mme Arc. Paradis; 9—Boîte aux questions.

LE 13 AVRIL: 1—Prière. Mot de la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: couvreur, mesure 75 x 100, Mme Louis Paradis; 5—Tête d'oreillers au point de croix, Mme Valère Paradis; 6—Recette: pudding au sirop d'érable, Mme O. Gosselin; tire à l'étrappe, Mme Napoléon Lacroix; 7—Concours du mois précédent; 8—Un conseil pratique, Mme Ed. Lachance; 9—Boîte aux questions et d'assiduité.

LE 9 FÉVRIER: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: dessus de buffet, Mme L. Desmarais; 5—Tablier d'hôtesse: petit tablier pour dame; 6—Recette: gâteau spongieux, Mme Nap. Lacroix; recette: crème tapaca, Mme Alph. Gosselin; 7—Un conseil pratique, Mme Ed. Proteau; 8—Boîte aux questions; 9—Tirage, prix de présence.

LE 11 MAI: 1—Prière par Mme la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: chemin d'escalier, Mme Léopold Audet; dessus de tabouret ou chaise, Mme Alf. Jacques; 5—Décoration de table, salle à manger, Mlle Yolande Roy; 6—Recettes: salade au pissenlit, Mme Ed. Proteau; bonbons, Mme Raymond Roy; 8—Un conseil pratique, Mme Arc. Paradis; 9—Boîte aux questions.

LE 13 AVRIL: 1—Prière. Mot de la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: couvreur, mesure 75 x 100, Mme Louis Paradis; 5—Tête d'oreillers au point de croix, Mme Valère Paradis; 6—Recette: pudding au sirop d'érable, Mme O. Gosselin; tire à l'étrappe, Mme Napoléon Lacroix; 7—Concours du mois précédent; 8—Un conseil pratique, Mme Ed. Lachance; 9—Boîte aux questions et d'assiduité.

LE 9 FÉVRIER: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: dessus de buffet, Mme L. Desmarais; 5—Tablier d'hôtesse: petit tablier pour dame; 6—Recette: gâteau spongieux, Mme Nap. Lacroix; recette: crème tapaca, Mme Alph. Gosselin; 7—Un conseil pratique, Mme Ed. Proteau; 8—Boîte aux questions; 9—Tirage, prix de présence.

LE 11 MAI: 1—Prière par Mme la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: chemin d'escalier, Mme Léopold Audet; dessus de tabouret ou chaise, Mme Alf. Jacques; 5—Décoration de table, salle à manger, Mlle Yolande Roy; 6—Recettes: salade au pissenlit, Mme Ed. Proteau; bonbons, Mme Raymond Roy; 8—Un conseil pratique, Mme Arc. Paradis; 9—Boîte aux questions.

LE 13 AVRIL: 1—Prière. Mot de la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: couvreur, mesure 75 x 100, Mme Louis Paradis; 5—Tête d'oreillers au point de croix, Mme Valère Paradis; 6—Recette: pudding au sirop d'érable, Mme O. Gosselin; tire à l'étrappe, Mme Napoléon Lacroix; 7—Concours du mois précédent; 8—Un conseil pratique, Mme Ed. Lachance; 9—Boîte aux questions et d'assiduité.

se, lecture de la vie d'un saint; 4—Dém.: mouchoir de fantaisie, Mlle Y. Roy; 5—Recette: limonade à la graine de lin pour le rhume, Mme Edmond Proteau; 6—Recette: pain de dinde, Mme Adrien Proteau; 7—Concours du mois précédent; 8—Conseil pratique, Mme L. Boulanger; 9—Boîte aux questions; 10—Tirage des prix d'assiduité et du concours.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse, lecture de l'évangile; 4—Exposition des objets faits dans l'année qui n'ont pas été demandés à l'exposition. Cette réunion aura lieu à la Ste-Catherine. Elle réservera une surprise à chacune des fermières qui aura assisté à toutes les assemblées. 5—Concours du mois précédent.

LE 10 OCTOBRE: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: bas court (soquettes), Mme R. Boulanger; 5—3 linges de vaisselles tissés lin domestique, chaîne et coton, longueur 30 x 24, Mme Nap. Lacroix; 6—Dém.: pouspée habillée, Mme Ovide Gosselin; 7—Légumes farcis, Mme Amédée Bolduc; 8—Tarte aux pommes, Mme La Paradis; 9—Un conseil pratique, Mme Arthur Veilleux; 10—Concours du mois précédent; 11—Boîte aux questions; 12—Tirage des prix d'assiduité et du concours.

LE 12 JANVIER: 1—Prière de la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse, lecture de l'évangile; 4—Compte-rendu des activités de l'année; 5—Partie récréative et tirage des prix; 6—Grotte, Chant: "O Canada".

LE 9 FÉVRIER: 1—Prière par la présidente; 2—Appel des présences, lecture des minutes et de la correspondance; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: dessus de buffet, Mme L. Desmarais; 5—Tablier d'hôtesse: petit tablier pour dame; 6—Recette: gâteau spongieux, Mme Nap. Lacroix; recette: crème tapaca, Mme Alph. Gosselin; 7—Un conseil pratique, Mme Ed. Proteau; 8—Boîte aux questions; 9—Tirage, prix de présence.

LE 11 MAI: 1—Prière par Mme la présidente; 2—Appel des présences, etc.; 3—Un quart d'heure d'instruction religieuse; 4—Dém.: chemin d'escalier, Mme Léopold Audet; dessus de tabouret ou chaise, Mme Alf. Jacques; 5—Décoration de table, salle à manger, Mlle Yolande Roy; 6—Recettes: salade au pissenlit, Mme Ed. Proteau; bonbons, Mme Raymond Roy; 8—Un conseil pratique, Mme Arc. Paradis; 9—Boîte aux questions.

BÉBÉ CONSTIPÉ... Donnez-lui des Tablettes Baby's Own... BABY'S OWN TABLETS

Le courrier de LOUISE

ROLANDE. — Les conseils d'amis ne sont pas toujours désintéressés et je ne tiens pas pour des amis celles dont vous parlez. D'abord, leur façon d'agir me semble passablement malhonnête et je ne vous conseille pas leur compagnie.

Quelles sont les caractéristiques du prénom Charles-Henri et l'horoscope d'une personne née un 24 juin? — LULU.

PILULES ROUGES. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 65¢ la boîte, 3 boîtes pour \$1.80. CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE LIMITÉE

Famille de 17 enfants à St-Magloire. Voici les membres de la famille de 17 enfants de M. et Mme Albert Marceau de St-Magloire de Bellechasse.

DES MILLIERS DE FAMILLES SE FIENT A STEINBERG POUR...

DES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITE dont le choix est vaste, vaste et à la portée de tout le monde. ... DES PRIX TRES ABORDABLES qui vous aident à balancer le budget alimentaire.

Le BOEUF de marque ROUGE - Le meilleur au CANADA. ROTI de PALERON. BIEN TENDRE POUR POT AU FEU OU RAGOUT. A TRES TRES BAS PRIX — LB. 33

Table with 2 columns: Product Name and Price. Includes BOEUF HACHE FRAIS (29¢), ROGNONS DE PORC (15¢), PATTE DE PORC (19¢), SAUCISSES FRAICHES (39¢).

ANANAS FRAIS. BIEN JUTEUX... BIEN SUCRES. BIEN BONS — FORMAT No 12 CHACUN POUR SEULEMENT 23

Table with 2 columns: Product Name and Price. Includes LAITUE ICEBERG FRAICHE (25¢), NOUVEAU CHOU VERT (5¢), PAMPLEMOUSSE DE FLORIDE (55¢).

STEINBERG VOUS OFFRE BAS PRIX ET QUALITE TOUS LES JOURS! Steinberg's LIMITEE QUEBEC. CHEZ Pollack. ACCUMULEZ VOS FACTURES! SERVIETTE DE BAIN ET ESSUIE-MAIN CANNON POUR SEULEMENT 1¢ ET LE TOTAL DE \$39.00 DE FACTURES BLEUES (OU PLUS)

SUCCES DE LA VENTE "105" A LA CIE PAQUET



Les photos ci-dessus nous donnent une idée de la foule qui avait envahi tous les rayons aux grands magasins de la Cie Paquet, à l'occasion de l'ouverture de la Vente "105", hier. Partout, les aubaines sont nombreuses et cette vente organisée à l'occasion du 105e anniversaire de fondation des magasins Paquet promet d'être un succès. Les prix spéciaux consentis pour cette vente gigantesque seront en vigueur pour quelques jours encore et représentent de réelles occasions d'économie pour tous. (Photos "L'Action Catholique", Roger Bédard)

La campagne de sécurité sera...

(Suite de la page trois)

André Dolbec, président de la Chambre de Commerce senior de Québec, M. J.-Emile Renaud, secrétaire-trésorier et gérant du Club Automobile de Québec, M. Charles H. Blais, président de la Chambre de Commerce junior, M. Emile Castonguay, gérant général du journal "L'Action Catholique", M. Wilfrid Desjardins, C.R., représentant toutes les compagnies d'assurances-automobile au Canada, M. Joseph Morency, président de l'Association des Hôteliers de la province, M. Aurélien Pelletier, représentant de M. Henri Lepage, du poste CHRC, M. J.-Ulric Bergeron, d'Arvida, président du Comité de Sécurité de la région du Saguenay, M. Robert Lafrenière, en charge du sous-comité des conférences, et à titre d'invités, M. Jacques Verreault, sous-ministre des transports et des communications, Me Jean-Louis Boutet, secrétaire particulier du ministre des transports et communications et conseiller juridique du département, le chef Rosario Lemire, de la police des liqueurs, Me John Bumbay, C.R., conseiller juridique, M. Léopold Trottière, en charge de la police judiciaire de Montréal, le chef adjoint Roger Côté de la police des liqueurs, le capitaine J.-A. Matte, de la police judiciaire, Me Gérard Bernal, officier en chef au département du procureur général, M. Jos. Slyske, secrétaire particulier du solliciteur général, Me Louis Fortin, substitut du procureur général pour les causes relevant de la loi des véhicules-automobiles.

Environ 600 membres des corps policiers de l'est de la province, étaient présents.

Une démonstration analogue à celle d'hier après-midi aura lieu à Montréal prochainement. Elle groupera les membres des corps policiers de l'ouest de la province et sera présidée par M. Hilaire Beauregard. L'hon. Antoine Rivard sera encore le principal orateur.

Dans son allocution, M. J.-Emile Renaud a noté que l'an dernier, grâce à la campagne de sécurité, le nombre des accidents a été réduit de 30 pour cent, mais que cela n'est pas encore suffisant. Avec le concours de toutes les bonnes volontés, dit-il, nous pouvons faire encore beaucoup mieux cette année.

L'hon. A. RIVARD

L'hon. Antoine Rivard remercie tout d'abord les membres des forces policières et tous ceux qui ont contribué à la campagne de sécurité de l'an dernier. Des résultats concrets et pratiques ont été obtenus, dit-il. En 1953, nous avons eu sur les routes de la province, du 1er janvier au 31 décembre, 88,699 accidents. Ce chiffre, en 1954, bien que nous ayons eu une augmentation considérable de véhicules-moteurs nouveaux, a baissé à 75,000. C'est sur les routes rurales que la diminution a été la plus sensible. Alors que sur les grandes routes, en dehors des villes, nous avons eu 32,000 accidents en 1953, nous n'en avons enregistré que 18,000 en 1954.

Le ministre note que cette diminution du nombre d'accidents se traduit par une économie d'au moins \$5,000,000, pour les propriétaires de véhicules-automobiles de la province, par suite de la réduction des taux d'assurance.

M. Rivard remercie M. Paul Res Roches d'avoir accepté, pour une autre année, la présidence de la

campagne provinciale de la sécurité routière, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu se dévouer pour le succès de cette campagne.

Le ministre note que l'éducation de l'automobiliste, dans la province, est le facteur le plus important de la campagne de sécurité routière et que le travail fait l'an dernier avec beaucoup de zèle et d'intelligence, a produit des résultats heureux. Il ajoute que cette campagne sera intensifiée cette année.

M. Rivard salue la présence des chefs de police et des membres des corps de police de tout le district de Québec. Il déclare que si la situation s'est améliorée, elle pourrait être améliorée davantage.

Le ministre rappelle qu'il y a deux ans, le gouvernement a donné aux municipalités le droit de légiférer dans les limites de leurs territoires respectifs, concernant la vitesse des automobiles et d'encadrer les amendes prévues pour les infractions aux règlements municipaux ou à la loi provinciale. Ces droits, dit-il, ont été accordés, non pour créer de nouvelles sources de revenus aux municipalités, mais pour rendre plus efficace la collaboration des corps provinciaux avec l'autorité provinciale.

M. Rivard a demandé aux municipalités de s'appliquer à uniformiser dans toute la mesure du possible les règlements de vitesse, afin de ne pas causer d'ennuis inutiles et dommageables au public voyageur.

Le ministre remercie les tribunaux et les juges de l'assistance qu'ils ont apportée à la campagne de sécurité routière, en appliquant la loi avec impartialité, fermeté et sagesse. Il rend hommage au bon travail accompli dans ce domaine par feu M. le Juge Lafontaine.

S'adressant ensuite aux officiers de la route, de la Sûreté provinciale, qui interviennent de sa juridiction, M. Rivard déclare: "L'an dernier, comme par les années passées, je vous avais exposé aussi clairement que possible ce que j'attendais de vous: fidélité au devoir, dignité dans l'exercice de vos fonctions, honnêteté dans toutes vos activités, impartialité dans l'exercice de votre autorité, fermeté dans l'application de la loi et des règlements, maîtrise complète de vous-mêmes, qui rendra plus facile l'exercice d'une politesse et d'une courtoisie qui est essentielle au respect de l'autorité que vous représentez. Je suis heureux de vous dire, qu'à de rares exceptions près, vous avez bien suivi ces conseils".

M. Rivard insiste sur le fait que le devoir du policier de la route est d'aider à la circulation, d'assister le public voyageur, et non

de lui causer d'inutiles ennuis. Il faut, dit-il, que l'usage de la route, vous considère comme son meilleur ami, l'aiguillarde le plus constant et le plus précieux qu'il puisse rencontrer, de façon à ce que s'il est dans le trouble, c'est à vous d'abord qu'il pensera à s'adresser, et aussi pour que lorsque vous l'avertissez d'un danger qu'il court, d'une infraction qu'il est à la veille de commettre, il accepte votre avis, votre avertissement, comme un conseil sage et nécessaire.

Le ministre demande également aux policiers de la route de circuler lorsqu'ils sont en devoir. La situation sur ce point, dit-il, s'est grandement améliorée, mais il faut qu'elle s'améliore encore. Votre seule présence sur la grande route, est un rappel des prescriptions de la loi, un réveil de conscience chez le conducteur d'automobile.

M. Rivard ajoute: "La loi est égale pour tous. Il n'y a pas de protection admissible. Il n'y a pas de tractation possible. Vous n'avez rien à craindre de personne, si vous accomplissez votre devoir avec fermeté et dignité. Dans l'exercice de vos fonctions, vous aurez l'appui complet du Procureur Général et de celui qui vous parle.

Le ministre demande à tous les officiers de la Sûreté provinciale

qui ne sont pas directement attachés à la police de la route, de coopérer avec les officiers en uniforme, pour signaler les infractions dont ils peuvent être témoins.

La réunion d'aujourd'hui, conclut M. Rivard, indique bien que nous n'avons pas l'intention de nous endormir sur les résultats heureux obtenus l'an dernier. Nous voulons pousser plus loin l'œuvre commencée et réaliser sur toutes les routes de la province, le respect de la loi, la protection de la vie humaine et de la propriété publique et privée.

Moncton, N.-B. — (Spéc.) — Son Exc. Mgr. N. Robichaud, archevêque de Moncton, annonce l'ordination de M. l'abbé Paul Breaux, fils de M. Fred Breaux, de 90, rue St-Georges, à la messe de minuit de la Vierge, à la cathédrale de Moncton, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mars, à 11 heures.

C'est la première fois dans le diocèse qu'il y aura une ordination à une messe de minuit. Celle-ci sera une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr. l'Archevêque de Moncton.

Une ordination

Moncton, N.-B. — (Spéc.) — Son Exc. Mgr. N. Robichaud, archevêque de Moncton, annonce l'ordination de M. l'abbé Paul Breaux, fils de M. Fred Breaux, de 90, rue St-Georges, à la messe de minuit de la Vierge, à la cathédrale de Moncton, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mars, à 11 heures. C'est la première fois dans le diocèse qu'il y aura une ordination à une messe de minuit. Celle-ci sera une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr. l'Archevêque de Moncton.

Rose...ou bleu?

Fille ou garçon, ce bébé qui va naître vous occasionnera sûrement des dépenses spéciales. C'est dès maintenant qu'il faut prévoir ces dépenses et ouvrir un compte d'épargne spécial à la Banque Royale. Et, plus tard, vous voudrez peut-être conserver ce compte d'épargne afin d'avoir toujours en réserve l'argent qu'il faut pour subvenir aux besoins de l'enfant (vétérinaire, éducation, maladie, etc.). Se tracer un plan d'épargne à cette fin — ou pour toute autre fin — est facile. Il suffit de quelques minutes pour ouvrir un compte d'épargne à l'une des succursales de la Banque Royale.

Il y a toujours une bonne raison d'économiser

LA BANQUE ROYALE DU CANADA



Deuil chez les Soeurs de la Charité

La Révérende Soeur Ste-Thais, des Soeurs de la Charité de Québec, née Anne-Marie Desrochers, originaire de St-Nicolas, est décédée hier soir, à l'âge de 50 ans, après 33 années de vie religieuse.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Emile Desrochers, de St-Nicolas; ses frères, MM. Lorenzo et Henri Desrochers, de St-Nicolas; Philippe Desrochers, de Montréal; ses soeurs, Soeur Ste-Louis-de-Savoie, des Soeurs de la Charité, Mmes Eric Anders, de Miami, Adélaïde Germain, de Plessisville, Louis-Philippe Locasain, de Brooklyn, Gérard Roy et Georges Rousseau, de Montréal, et Raymond Filteau, de St-Nicolas.

Le service sera chanté vendredi, le 18, à 9 heures, en la chapelle de la maison-mère, rue Richelieu. L'inhumation se fera dans la cimetièrre de la communauté, à Mastal.

Nos sincères condoléances à la communauté et à la famille en deuil.

Hommage à M. F.-X. Berlinguet

Montréal, (Spéc.) — Le doyen des ingénieurs professionnels du Canada, M. F.-X. Berlinguet, des Trois-Rivières, vient d'atteindre ses cent ans.

Pour marquer cet anniversaire, M. Georges Demers, Ing. P., de Québec, a rendu une visite officielle au centenaire qui est membre fondateur de la Corporation.

Ce corps de régie de la profession d'ingénieurs dans la province de Québec, dont M. Berlinguet est un des initiateurs, compte maintenant plus de 5,300 membres.

"En rendant hommage à notre plus vieux membre," dit M. Demers, "la Corporation honore un homme dont les principes ont toujours été la plus haute vertu morale de notre profession."

Conditions de la neige

L'Office de publicité de la province de Québec présente l'état de la neige, d'après les données recueillies par le Bureau provincial de météorologie. Il est tombé de un à trois pouces de neige, le 15 mars, au lac Beauport, à Charlesbourg, Valcartier, Duchesnay, Lac St-Joseph et au Mont Ste-Anne; de 4 à 5 pouces de neige, le 13 mars, à Baie-St-Paul, Shawinigan, Trois-Rivières, et au Lac-Étchemin. La surface de la neige est collante sur fond durci. La neige est bonne pour le ski. Les montepentes du Lac-Beauport, du Lac-Étchemin, de Grand'Mère et de Baie-St-Paul sont en opération. La température est de 35 degrés en haut de zéro et les routes sont bonnes.

L'épaisseur totale de la neige est de 44 pouces au Lac-Beauport; 41, à Charlesbourg et Notre-Dame des Laurentides; 49, à Valcartier, Duchesnay; Lac St-Joseph; 46, au Mont Ste-Anne; 49, à Baie-St-Paul; 49, à Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère et 52, au Lac-Étchemin.

Dans la région du Saguenay, il est tombé de un à deux pouces de neige, le 13 mars. La température est de 25 degrés au-dessus de zéro et les routes sont bonnes. La surface de la neige est granuleuse sur fond durci; la neige est bonne pour le ski. Le monte-pente de Mont-Mars est en opération. L'épaisseur totale de la neige est de 40 pouces, à Arvidi; 35, à Portage-des-Roches, et Châtoulin; 48, à Mont-Mars (Baieville); et 41, à Mont-Villa, Saguenay, et Alma.

Conséquence d'une double crevasion

Ste-Anne-de-la-Pérade. — (DNC) — Une double crevasion a obligé un camionneur de Pont-Rouge à décharger toute sa cargaison de bois de pulpe, en face de l'église, jeudi, 10 mars. Ce dernier avait eu à réparer ses pneus revint le lendemain chercher sa charge.

PLUS DE SAVEUR PLUS DE GÂTEAU

BRODIE'S XXX

MÉLANGE À GÂTEAU BLANC

Étagé *

Tout comme les bons gâteaux d'autrefois faits à la maison... grâce au nouveau procédé Brodie's XXX pour mélange à gâteau blanc!

*Deux gros gâteaux de 8 pouces, emballés séparément dans deux enveloppes différentes pour un gâteau étagé parfaitement égal!

Ajoutez simplement de l'eau, mélangez et mettez au four pour un gros gâteau meilleur que jamais.

Jusqu'à 1/2 de plus que tout autre mélange!

DEMANDEZ LE NOUVEL EMPAQUETAGE JAUNE

AVEC DE GRANDES LETTRES ROUGES

Mélanges à Gâteaux Brodie's XXX

Faites aussi l'essai de ces autres célèbres mélanges Brodie's XXX... Chocolat, Combiné, Épicés, des Anges et Piqueté.



LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE



par Bob Barton et Murphy Anderson



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE



Bourse de TORONTO

Fluctuation des moyennes du 15 mars 1955. Industrie 379.21 + 3.02, Mines d'or 82.70 + 0.85, Métaux usuels 165.01 + 2.19, Pétales de l'Ouest 102.28 + 0.68.

Bourse de MONTREAL

Fluctuation des moyennes du 15 mars 1955. Banque 48.19 + 0.02, Services publics 129.9 + 0.62, Industrie 248.3 + 0.6, Combinais 205.9 + 0.3, Mines et papier 1162.21 + 5.65, Pulpe d'Or 67.43 + 0.06.

Bourse de NEW-YORK

Fluctuation des moyennes du 15 mars 1955. Industrie 399.21 + 7.85, Chimie de fer 145.90 + 3.38, Services publics 62.50 + 2.31, 85 titres divers 149.30 + 0.73.

Diminution des revenus du Pacifique Canadien en 54

Montréal. — En annonçant aujourd'hui les résultats financiers des opérations du Pacifique Canadien pour l'année 1954, M. W. A. Mather, président de la compagnie, a fait les commentaires suivants: Les résultats des opérations du chemin de fer durant l'année indiquent une baisse comparative au niveau élevé de l'activité économique de la compagnie au cours des deux années précédentes.

Produits agricoles PMX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

Table with 2 columns: No. 1, moules d'une livre and No. 2, moules d'une livre. Rows include categories like A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

DEMANDES DE SOUMISSIONS COMMISSION SCOLAIRE DE ST-JEROME

La Commission scolaire de St-Jérôme de Bellechasse demande des soumissions pour la restauration de l'école No. 7 du rang 7 de St-Jérôme tel que plans et devis No. 11 fourni par le Département de l'Instruction Publique.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Des soumissions cachetées, indiquant clairement le contenu et adressées au sous-traitant, seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (H.N.B.).

Cours fournis par Berry & McManamy

Table of stock prices for various companies including Acadia, Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O., Alcan S.S., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O., Alcan S.S.

Cours fournis par L.-G. Beaudin & Co

Table of stock prices for various companies including Acadia, Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O., Alcan S.S.

Cours fournis par Berry & McManamy

Table of stock prices for various companies including Acadia, Alcan, Alcan Int'l, Alcan Pac, Alcan S.A., Alcan S.P., Alcan S.W., Alcan S.E., Alcan S.N., Alcan S.O., Alcan S.S.

Devises étrangères

New-York, 16, (U.P.). — La devise monétaire du Canada demeure stable par rapport au dollar américain, hier sur le marché des changes étrangers, tandis que celle de l'Angleterre améliorait son comportement.

Marché des bestiaux

Montréal, 16, (B.U.P.). — Au début de la séance d'hier, les deux marchés d'animaux vivants de Montréal ont offert en vente 85 bêtes à cornes, 300 veaux, 75 porcs.

Marché stable du beurre, des oeufs et des patates

MONTRÉAL, 16 — B.U.P. — Le prix du beurre a pas varié hier dans la Bourse canadienne des denrées, il restait le même sur les marchés publics de gros produits ainsi que pour les livraisons en quantités de gros grossistes au détail.

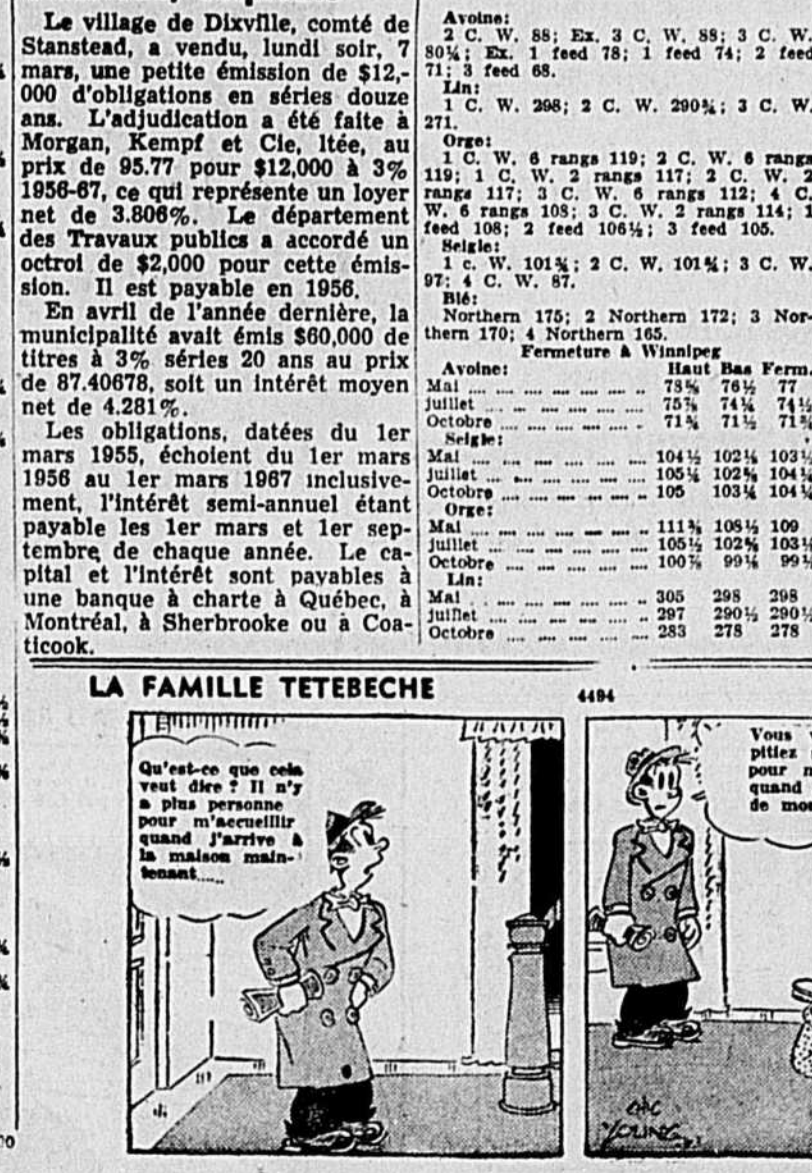
Bourse des grains WINNIPEG

Cours fournis par Berry & McManamy, 125, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-7000 et 4-9170.

Dixville, comté de Stanstead, emprunte

Le village de Dixville, comté de Stanstead, a vendu, lundi soir, 7 mars, une petite émission de \$12,000 d'obligations en séries douze ans. L'adjudication a été faite à Morgan, Kempf et Cie, ltée, au prix de 95.77 pour \$12,000 à 3% 1956-67, ce qui représente un loyer net de 3.606%. Le département des Travaux publics a accordé un octroi de \$2,000 pour cette émission. Il est payable en 1958.

LA FAMILLE TEBECHE



Bourse de Londres

Londres, 16, — (UP). — Les actions ont fluctué irrégulièrement à la baisse, hier à la Bourse de Londres, tandis que les obligations du gouvernement anglais terminaient la séance sur un ton ferme.

ASSUREZ VOTRE AUTO avec LA CIE D'ASSURANCE CLUB AUTO de QUEBEC

Nous donnons crédit pour les trois ans sans accident. EN PLUS, nous sommes les seuls à accorder un autre rabais de 5% à ceux qui n'ont pas d'accident durant le terme de leur police.

Pour avoir des dossiers permanents... les entreprises privées utilisent le Télétype par Fil Privé



Le télétype par FP est aussi rapide que l'éclair, et les messages qu'il transmet sont permanents car ils sont imprimés. Ordres, requêtes, rapports, commandes, etc., tout est transmis instantanément à une ou à autant de succursales qu'on désire.

Advertisement for Canadian National Teletype service, featuring the company logo and contact information.

M. Léopold Gosselin prend sa retraite au Québec Central



M. Léopold Gosselin vient d'effectuer son dernier voyage comme conducteur après 48 années d'emploi au Québec Central. A cette occasion, M. G. Benoit, surintendant adjoint du chemin de fer Québec Central, de Sherbrooke, et plusieurs autres représentants de la compagnie se réunissent à Lévis pour attendre l'arrivée du train no 5 de Sherbrooke, à 8 h. 35 du soir. M. Benoit remercia

M. Gosselin du dévouement qu'il a témoigné au cours de ses nombreuses années de service. Une présentation fut remise à M. Gosselin, tandis qu'on remettait une gerbe de fleurs à son épouse. De g. à d., 1ère rangée, M. W.-F. Dunn, mécanicien de locomotive, L. Legendre, conducteur, G. Benoit, surintendant adjoint du Québec Central, M. et Mme Léopold Gosselin, Mme Maurice Martel,

Mlle Marthe Gosselin, Maurice Martel, Aimé Roy, bagagiste, J.-C. Lemieux, Réal Lageaux, en charge du wagon restaurant, dans le même ordre, 2e rangée, J. MacLeod, chauffeur de locomotive, G.-D. Gagnon, Onésime Talbot, Mme Onésime Talbot, Rolland Gosselin, mécanicien de locomotive, Jacques Gosselin, P. Gagnon, serre-frein, Emile Dorval, G. Godbout, contremaître, Léonce Cloutier, contremaître de section.

Ottawa ignore ses responsabilités...

(Suite de la première page)

tion et de tous ceux qui s'intéressent sincèrement au pénible sort des travailleurs. Quant au ministre du Commerce, poursuit M. Dufresne, il se renferme dans son optimisme exagéré et transmet ce même optimisme au cabinet canadien dont il est le maître et le guide afin de mieux cacher à la nation la faillite gigantesque de cette administration néfaste au sein de laquelle il dirige lui-même et d'une façon distastieuse toute l'économie de la nation canadienne.

Alors qu'au sein de ce gouvernement, l'on se berce d'illusions et qu'on essaie de se faire croire que tout va comme dans le meilleur des mondes, des centaines de milliers de travailleurs s'accrochent désespérément à leurs nombreuses misères, misères causées par l'inertie et l'incompétence d'un gouvernement dont le but, et le seul but, est de conserver un pouvoir qui petit à petit lui échappe, dit M. Dufresne. Peu importe pour ce gouvernement les angoisses dont souffre la population ouvrière, dit-il, peu importe les souffrances morales d'une partie importante de notre peuple, peu importe la douleur et les privations qui règnent dans les foyers canadiens, ce qui compte pour ce gouvernement, c'est sa profonde satisfaction de conserver les rêves de l'administration au bénéfice d'un parti politique, mais au détriment de la collectivité.

DANS LE QUEBEC

M. Dufresne estime que la région de Québec est la plus atteinte par le chômage, et notamment son propre comté de Québec-Ouest. Il dit que dans la ville de Québec seulement, plus de 20,000 personnes se cherchent du travail. De ce nombre, au moins 13,000 vivent dans le comté qu'il représente aux Communes, tandis que les autres chômeurs se trouvent surtout dans le comté du premier ministre.

Le chômage ayant sans cesse augmenté dans la région de Québec depuis trois ans à un rythme quasi effarant et s'étant étendu à toutes les saisons de l'année, dit-il, le gouvernement a bien mauvaise grâce de nous affirmer encore qu'il s'agit là d'un chômage saisonnier. Ce chômage est devenu permanent, inquiétant, ruineux et paralysant chez nous non seulement la prospérité de nos travailleurs et de leurs foyers, mais nuit considérablement à l'activité économique de toute notre région.

TRAVAUX QUI S'IMPOSENT

M. Dufresne réclame ensuite certains travaux publics. Il suggère l'assainissement de la rivière Lairet, le creusement de la rivière St-Charles et l'élimination des passages à niveau. Il voudrait aussi la réfection de nos quais dans le port de Québec, quais de plus en plus délabrés, dit-il, et qui tomberont bientôt en ruines. M. Dufresne dit que le gouvernement pourrait se faire autoriser à prendre une tranche de cent millions de millions accumulés par les contributions d'assurance-chômage, millions versés à la caisse d'assurance-chômage par les employeurs et employés, pour cou-

vir les frais de certains de ces travaux publics.

Il dit que le gouvernement fédéral pourrait faire au moins autant pour le Québec qu'il consacre au plan de Colombo, notamment en vue de l'irrigation de marais de l'Inde. Il suggère au gouvernement de prendre immédiatement les mesures qu'il s'impose pour remédier au chômage et de ne pas attendre la conférence fédérale-provinciale d'avril prochain.

M. Maurice Boisvert, député libéral de Nicolet-Yamaska, a demandé au député de Québec-Ouest s'il était au courant que les provinces en vertu de la constitution pourraient entreprendre des travaux publics relevant de leur compétence pour aider à faire disparaître le chômage qui pourrait exister à certains endroits. M. Dufresne a répondu que les provinces peuvent entreprendre des travaux publics si elles le désirent et si elles en ont les moyens, mais elle ne peuvent le faire présentement parce que le gouvernement qui dirige actuellement les destinées du pays s'est accaparé les revenus que les provinces possèdent.

M. Léopold Langlois, député libéral de Gaspé et adjoint au ministre des Transports, a alors déclaré: Est-ce que la province de Québec n'a pas déclaré des surplus financiers depuis environ 5 ou 6 ans, selon le rapport du ministre des Finances.

M. Dufresne a terminé son discours en répondant ainsi à la dernière question qui lui était posée: "La province de Québec a accusé des surplus depuis quelques années, grâce à la vision et à la mise en valeur considérable des ressources naturelles qui a eu lieu dans la province, et cela par suite de la prévoyance et du flair de la bonne administration de l'hon. Maurice Duplessis.

Urgence de combattre la littérature...

(Suite de la première page) dans tous les milieux sociaux et tout particulièrement dans la jeunesse.

Four ne pas forfaire à leur mandat divin ils doivent élever la voix et condamner cette presse malsaine et scandaleuse. Une notion fautive et fallacieuse de la liberté ne peut rien changer à la nature des choses: la luxure souille les coeurs et elle exclut du Royaume des Cieux.

Ceux qui rédigent cette littérature comme ceux qui la répandent sont coupables devant Dieu et devant la société. Ils tombent dans la catégorie de ceux que l'Evangile considère comme des scandaleux et que le Maître condamne aux supplices éternels.

Ils demandent donc à tous leurs fidèles une entière et filiale collaboration, afin que, par cet effort conjugué, le climat social soit purifié. Dans ce domaine, l'Autorité civile et les parents ont une très lourde responsabilité; ils doivent en prendre conscience. Enfin, tous les mouvements d'Action catholique et les diverses associations doivent se joindre à leurs chefs spirituels pour entreprendre l'une des croisades les plus urgentes qui soient. † Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec, secrétaire de l'Assemblée épiscopale de la Province de Québec

Mort de madame Jean-Baptiste Moreau

La mort soudaine de Mme Jean-Baptiste Moreau, née Adélaïde Marcotte, décédée à l'âge de 55 ans 3 mois, a jeté dans le deuil cruel une famille estimée. Mme Moreau était domiciliée au 568, Hermine.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme François Marcotte; ses sœurs, Mme Omer Dompière (Yvonne), Mme Louis-Philippe Langevin (Honorée), Mme Jean-Paul Moreau (Antoinette), Mme Benoit Caron (Cécile); ses frères, MM. Sylvio, Omer et Adélaïde Marcotte; ses belles-sœurs, Mme Frs Marcotte, Mme Narcisse Marcotte, Mme Omer Omer Marcotte, Mme Adélaïde, Mme Clara Couture, Mme Joseph Moreau, Mme Alban Chayer, Mme Louis Moreau, Mme Albert Moreau, Mme Roméo Moreau, Mme Léo Beaulieu, MM. Omer Dompière, Ls-Ph. Langevin, Jean-Paul Moreau, Benoit Caron, Philémon Couture, Albert, Louis et Roméo Moreau. Elle comptait aussi plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les restes mortels de Mme Moreau sont exposés aux salons de la maison Sylvio Moreau, rue Marie de l'Incarnation, jusqu'à l'heure de ses funérailles, vendredi, à St-Joseph.

Mort de madame Albert Tanguay

Mme Albert Tanguay, née Adèle Gagnon, est décédée hier midi à l'hôpital St-François d'Assise. Mme Tanguay était l'épouse de feu Albert Tanguay, ancien agent de la Sûreté provinciale et elle était domiciliée chez sa fille, Mme Jerry Simpson, au 1665, boulevard Benoit XV.

Mme Tanguay laisse dans le deuil: sa fille: Mme Jerry Simpson; ses petits-fils: Carol et Steven Simpson; sa sœur: Mme Arthur Cloutier; son frère: M. Albert Gagnon; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et madame Camille Tanguay, M. Arthur Cloutier,

Mme Albert Gagnon, M. et madame Roméo Tanguay, M. et madame Donat Tanguay, M. et madame Antonio Garant, de Sherbrooke; M. et madame Albert Routhier, de Jonquières. Elle comptait aussi plusieurs neveux et nièces. Les restes mortels de Mme Tanguay sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier, jusqu'à l'heure des funérailles, jeudi, à St-Sauveur.

Mort de monsieur Gérard Boulanger

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Gérard Boulanger, marchand-général, au Lac-St-Jean, époux de dame

Alexandrine Barrette, décédée subitement le 13 mars, à l'âge de 41 ans et 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse; ses fils, MM. Jean-Claude, Serge et Carol Boulanger; sa mère, Mme Vve Joseph Boulanger; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Lauréat Barrette; ses frères, MM. Joseph, Emile, Maurice, Lucien et Paul-Emile Boulanger, de Québec; ses sœurs, Mmes Victor Giguère (Lucienne), Albert Paquet (Adrienne), Napoléon Vallière (Irène), Mlle Jacqueline Boulanger; ses beaux-frères et belles-sœurs, de MM. et Mmes Edmond Larouche, et Lorenzo Fortin, de Ste-Croix, Lac-St-Jean, Jean Nadeau, Harold Simms, Gérard Bar-

rette, M. Albert Paquet, M. Napoléon Vallières, Victor Giguère, tous de Québec, Mmes Joseph Boulanger (Rose Gagnon), Lucien Boulanger (Jeannette Doyon), Paul-Emile Boulanger (Madeleine Dionne), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle a été transportée à Québec aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et l'inhumation se fera au cimetière St-Char les.

Aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

MEILLEUR - SERVICE

MEILLEUR - PRIX

Voici le GRUAU QUAKER INSTANTANÉ

crèmeux et cuit à point après 50 à 60 secondes - casserole nettoyée en un clin d'oeil sans récuragel

.41



bolte de 12 oz. .59



Farine FIVE ROSES enrichie de vitamines sac de 7 livres .47



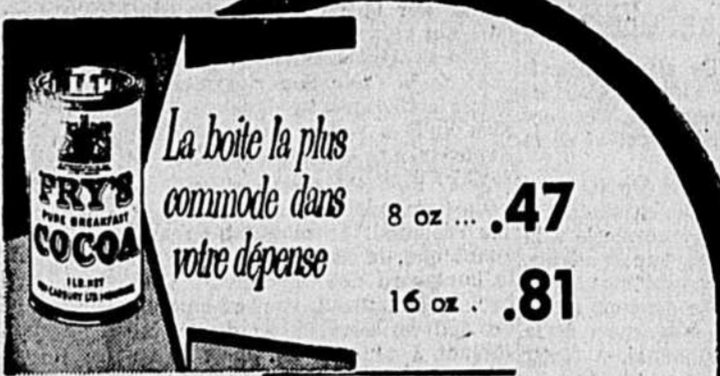
ESTA Poulet en gelée bolte de 7 oz. .39 SAUCE HOTCHICKEN bolte de 15 oz. .21



JAVEX concentré 16 oz. .16 32 oz. .25



NOURRITURE pour chiens et chats Dr Ballard's 2 pour .25



La boîte la plus commode dans votre dépense 8 oz. .47 16 oz. .81

CAFÉ S.P.

Chaque tasse est parfumée de délicats aromes. Vous le trouverez tellement meilleur! la livre .89

POIS BLUE AND GOLD CHOIX 2 pour .35



JETS la nouvelle céréale prête à servir .30



BOVRIL Cordial

5 oz. .49 10 oz. .89

PAPIER CIRE BUDGET

100 pieds .29

FROMAGE VELVEETA demi-livre .31

LAIT CRINO

Un lait évaporé qui contient de précieuses vitamines 2 pour .25



OFFRE SPECIALE! GOBELET HEINZ POUR BÉBÉS 25c seulement plus 6 étiquettes d'ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS ou 3 de CÉRÉALES HEINZ DEMANDEZ UN COUPON

Nourriture bébés HEINZ C'est un régal pour bébé. 3 boîtes de 5 oz. .29



VOICI MAINTENANT!

LES FROMAGES PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS



BEL Gruyère 39c pour les fins bœcs



BABYBEL 55c doux, naturel



BONBEL 57c le choix des gourmets

EXIGEZ LA BOÎTE AVEC LA VACHE QUI RIT

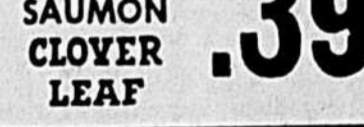


UN DELICIEUX GRATIN VITE FAIT!

Si facilement, avec



2 pour KRAFT DINNER .27



SAUMON CLOVER LEAF .39

OFFRE Spéciale de GRAINES DE FLEURS 7 env. \$1.75 VALANT pour 25c seulement



2 btes .27



TOUJOURS LE FAVORI POUR RHUMES, BRONCHITE, GRIPPE, REFROIDISSEMENTS EN VENTE PARTOUT DEPUIS PLUS DE 65 ANS

C'est beaucoup plus évident lorsque vous ne portez pas un Appareil Auditif Zenith



Peut-être êtes-vous l'un des millions qui doutent que leur ouïe n'est plus ce qu'elle a déjà été. Ou l'un des millions parfaitement au courant d'une perte définitive de l'ouïe.

Dans un cas comme dans l'autre, vous allez constater combien c'est difficile d'analyser le secret. Combien souvent avez-vous à demander "Qu'est-ce que vous dites?" Combien souvent vous sentez comme "ignoré" dans une conversation que vous vous efforcez de suivre.

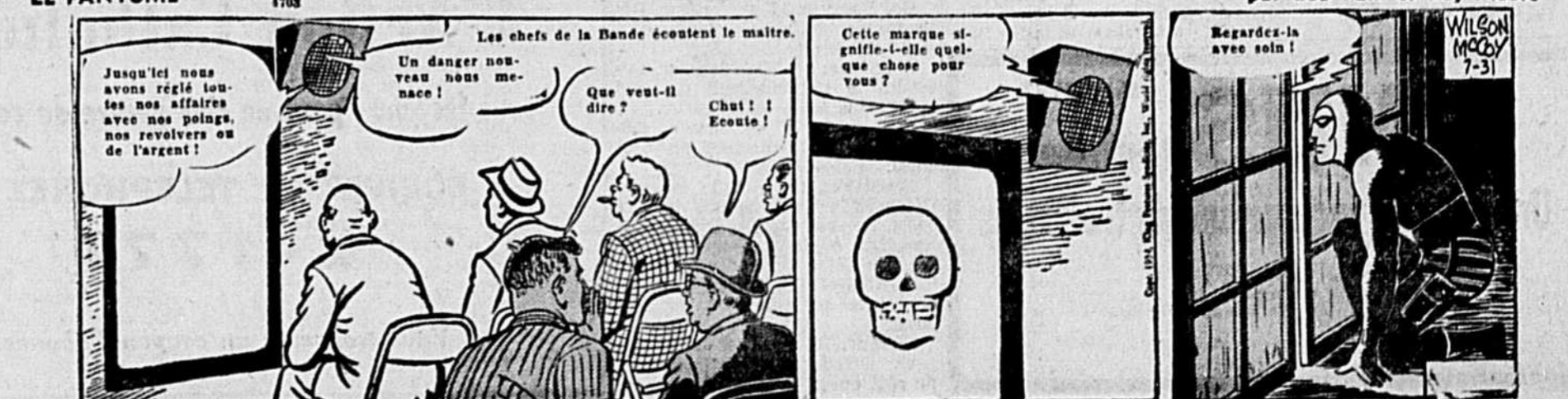
C'est donc évident pour ceux qui sont près de vous... ceux qui veulent que vous entendiez tout ce qu'ils disent, comme vous voulez l'entendre vous-même. Beaucoup plus évident en effet, que si vous choisissez et portez un appareil auditif Zenith et entendez réellement tout. Instantanément, on dira que vous êtes une personne pleine de considération et intelligente. L'embarras est disparu. La confiance revient. Le silence, le doute, l'appréhension sont partis pour toujours.

PRENEZ L'AVIS DE VOTRE MEDECIN

Si votre médecin dit qu'un appareil auditif peut vous aider, suivez son conseil. Jouissez de la plus belle vue de Zenith, le "all-transistor 75-X", pour seulement \$75. Autres appareils auditifs Zenith Transistors, sans lampes avec caractéristiques spéciales et pouvoir supplémentaire, \$100, et \$125.

Zenith advertisement including logo, contact information for Zenith Radio Corp. of Canada, Ltd., and a coupon for literature.

LE FANTOME



par Les Falk et Ray Moore

M. Albert-V. Dumas est l'hôte de l'Association des Employés Civils



De retour d'une croisière dans la mer des Caraïbes, M. Albert-V. Dumas, T.P., professeur à l'École Technique, a donné une conférence hier soir, au Châlet des Employés Civils, sur "La Vie en croisière". De g. à d., Mme Adrien Drolet, M. Adrien Drolet, T.D., qui a présenté le conférencier, Mme Albert-V. Dumas, M. Henri Hunter, président du Comité culturel de l'A.E.C., Mme Hunter, M. J.-J. Bergeron, professeur à l'École Technique, Mme P.-E. Dionne, M. P.-E. Dionne, président général de l'A.E.C., Mlle Germaine Nadeau, assistante directrice de l'Enseignement primaire, qui a remercié M. Du-

mas, M. Charles-E. Bréard, T.P., président général de la Corporation des Techniciens professionnels, M. Raymond Clavet, président du chapitre de Québec, de la même Corporation. Étaient également sur la première rangée, le R. F. Georgius, directeur des travaux manuels à l'École St-Charles de Limoulu, et M. Dominique Bédard, professeur à l'École Technique. L'artiste invité était M. Jean-Claude Germain, basse profonde, du bureau du Revenu. Il était accompagné au piano par Mme Jeanne Morin-Michaud. (Photo L'Action Catholique, Roger Bédard).

Les devoirs du conducteur qui suit une autre automobile

"La jurisprudence établit que c'est le devoir de l'automobiliste qui suit de près une automobile de garder le contrôle de son véhicule et de surveiller les mouvements de l'automobile qui le précède. S'il y a collision entre le véhicule qui suit et celui qui le précède, le fardeau de la preuve repose sur le conducteur du véhicule qui suit celui qui le précède".

Résolutions du conseil municipal de Ste-Anne-de-Beaupré

Ste-Anne-de-Beaupré, 16. — (Spéc.) — Lors d'une récente réunion du conseil municipal du village de Ste-Anne-de-Beaupré, les membres ont adopté une résolution dans laquelle ils demandent une majoration des allocations d'assistance sociale.

Adaption de recommandations...

(Suite de la première page) Belvédère, les virages à droite seront permis et des flèches indicatrices seront placées sur les quatre faces des poteaux. L'enclosure des rues St-Vallier, Bagot et St-Joseph, les signaux à trois temps seront fermés aux heures d'affluence. Un constable sera placé pour diriger la circulation, de 8 à 9 heures du matin, de 11 h. 30 à 2 h. de l'après-midi et de 4 h. 30 à 6 heures. On étudie encore la possibilité d'installer le système de signalisation à trois temps, au coin des rues

2 IMPORTANTES NOMINATIONS A LA SOCIÉTÉ CHRYSLER

WINDSOR, ONT. — J. Murray Smith a été nommé au poste nouvellement institué d'adjoint au gérant général des ventes pour les régions de l'Est. Telle est l'annonce faite par le gérant général des ventes de la division Chrysler-Plymouth-Fargo de la Société Chrysler du Canada, Limitée. M. Smith, agissant sous la tutelle du sous-signé, aura la responsabilité de mettre en œuvre le programme intensifié des ventes de cette division pour cette partie du Canada à l'est de la ligne des Grands Lacs. Il entre en fonction immédiatement. Il assume ces nouvelles responsabilités après avoir passé une période dans la région de Montréal comme représentant spécial. Il était auparavant gérant de district de cette division pour la région d'Ottawa. Avant de s'associer à Chrysler, M. Smith servit comme gérant régional pour une grande raffinerie d'huile et, avant cela, comme surveillant du trafic pour les Industries de la Défense Limitée.

"Le riche fonds de connaissances que M. Smith a acquies dans les affaires joint à son expérience comme membre de notre division des ventes lui seront d'une grande valeur dans ses nouvelles fonctions", dit M. McGuire. "En instituant ce nouveau poste, nous serons plus en mesure de donner un meilleur service à notre organisation de vendeurs".

K. D. "Ken" Heath a été nommé à la position nouvellement instituée d'adjoint au gérant général des ventes dont les responsabilités s'étendent aux régions de l'Est pour la division Dodge-DeSoto de la Société Chrysler du Canada, Limitée. C'est l'annonce faite ici aujourd'hui.

En annonçant la nouvelle, H. J. Roseburgh, gérant général des ventes de la division Dodge-DeSoto, disait qu'on avait créé cette position pour emboîter le pas avec l'expansion des activités de vente de la corporation et que cette nouvelle nomination faisait partie d'un plan d'ensemble pour donner l'appui entier à l'organisation des vendeurs dans cette région.

M. Heath sera responsable du territoire qui inclut les Maritimes, Québec, et tout l'Ontario, à l'exception de la section du Nord-Ouest, disait M. Roseburgh.

M. Heath a passé toute sa carrière avec la Société Chrysler du Canada, Limitée dans la vente de la division Dodge-DeSoto. Il entra au service du département des ventes à Windsor en 1934. Il fut, pour quelque temps, gérant de district pour la région de Toronto et revint à Windsor pour faire partie du personnel exécutif des ventes. Jusqu'à cette récente nomination, M. Heath était gérant régional de la région de Toronto.

Il servit dans la Marine Canadienne de 1940 à 1945 durant la dernière guerre d'où il se retira avec le grade de lieutenant-commandant.

Natif de Windsor, il y fit son école primaire, fréquenta le Walkerville Collegiate et passa par l'Université Queen à Kingston où il obtint, en 1933, ses grades dans le Commerce.

St-Jean, d'Youville et des Glassis de même qu'à l'intersection de chemin de la Canardière, des rues Champfleury et St-Pascal et de la 18e Rue.

Permis à la cie Doyle Le sous-comité de circulation a suggéré que la Cité permette à la compagnie Doyle, 93, rue St-Pierre, de faire passer ses véhicules sur le terrain de stationnement sis sur la rue St-Pierre, du côté ouest de la bâtisse de la compagnie, à partir du 1er mai 1955 et ce, jusqu'à ce que la compagnie se trouve un local mieux situé.

Depuis deux ans, la compagnie Doyle bénéficiait de la générosité de la Canadian Import qui lui permettait de passer sur son terrain pour atteindre l'arrière du magasin. La Canadian Import a supprimé son autorisation.

Cette question a déjà été discutée au sous-comité des bâtisses. L'échevin Gaston Filibotte suggéra que l'on fasse une allée libre le long du parc de stationnement de manière à permettre une circulation facile à tout le monde. L'échevin D. Burns proposa de maintenir plutôt un passage libre, de la rue St-Pierre à l'entrée des entrepôts Doyle. Le Comité administratif appuya la proposition Burns. Cependant, le sous-comité des bâtisses fixera le prix du bail à intervenir entre les deux parties.

Stationnement des autobus En vertu du règlement 860, art. 13, les véhicules publics devront stationner dans l'ordre suivant sur la Place d'Armes et les rues avoisinantes:

2 autobus du Quebec Power, du côté sud de la rue Ste-Anne, vis-à-vis la Place d'Armes.

1 autobus de Provincial Transport à être placé au même endroit en arrière des voitures du Quebec Power pour le départ et l'arrivée seulement, suivant la cédule établie par cette compagnie.

13 taxis du côté ouest de la rue Du Trésor, entre l'entrée charretière au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne.

1 autobus de monsieur Stephen Connolly, du côté ouest de la rue Du Trésor, au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne, à un endroit à être désigné par le Chef de Police.

1 autobus de MM. Pédault et Dion, du côté ouest de la rue Du Trésor, au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne, à un endroit à être désigné par le Chef de Police.

6 calèches, du côté ouest de la rue Du Fort, vis-à-vis la Place d'Armes.

6 victorias, du côté nord de la rue St-Louis, vis-à-vis la Place d'Armes.

N.B.: Ces véhicules peuvent être remplacés par des voitures sur patins en hiver.

Les calèches et victorias excédant le nombre mentionné autour de la Place d'Armes devront aller stationner sur l'Esplanade.

Aucun véhicule servant au transport du public ne devra être toléré sur les compteurs de stationnement dans les rues situées autour de la Place d'Armes ou ailleurs, mais seulement aux endroits mentionnés ci-dessus.

Rues à sens unique RE: St-Jean à sens unique Quartier St-Jean-Baptiste.

Après avoir étudié la question de la circulation dans les rues du Quartier St-Jean-Baptiste, et aussi du stationnement, nous suggérons de dévier les rues suivantes à sens unique:

St-Simon: 17' 5" de largeur, sens unique du Sud au Nord, à la longueur.

St-Gabriel: 18' 11" de largeur. Sens unique de l'est à l'ouest, entre Ste-Geneviève et Claire-Fontaine.

O'Connell: 18' 11" de largeur. Sens unique de l'ouest à l'est dans toute sa longueur.

St-Julien: 18' 4" de largeur. Sens unique de l'ouest à l'est, entre St-Augustin et St-Eustache.

Des Augustines: 7' 10" de largeur. Sens unique du Sud au Nord, et le stationnement défendu complètement.

Stuart: 9' 11" de largeur. Sens unique du Sud au Nord et le stationnement défendu complètement.

St-Jean, d'Youville et des Glassis de même qu'à l'intersection de chemin de la Canardière, des rues Champfleury et St-Pascal et de la 18e Rue.

Permis à la cie Doyle Le sous-comité de circulation a suggéré que la Cité permette à la compagnie Doyle, 93, rue St-Pierre, de faire passer ses véhicules sur le terrain de stationnement sis sur la rue St-Pierre, du côté ouest de la bâtisse de la compagnie, à partir du 1er mai 1955 et ce, jusqu'à ce que la compagnie se trouve un local mieux situé.

Depuis deux ans, la compagnie Doyle bénéficiait de la générosité de la Canadian Import qui lui permettait de passer sur son terrain pour atteindre l'arrière du magasin. La Canadian Import a supprimé son autorisation.

Cette question a déjà été discutée au sous-comité des bâtisses. L'échevin Gaston Filibotte suggéra que l'on fasse une allée libre le long du parc de stationnement de manière à permettre une circulation facile à tout le monde. L'échevin D. Burns proposa de maintenir plutôt un passage libre, de la rue St-Pierre à l'entrée des entrepôts Doyle. Le Comité administratif appuya la proposition Burns. Cependant, le sous-comité des bâtisses fixera le prix du bail à intervenir entre les deux parties.

Stationnement des autobus En vertu du règlement 860, art. 13, les véhicules publics devront stationner dans l'ordre suivant sur la Place d'Armes et les rues avoisinantes:

2 autobus du Quebec Power, du côté sud de la rue Ste-Anne, vis-à-vis la Place d'Armes.

1 autobus de Provincial Transport à être placé au même endroit en arrière des voitures du Quebec Power pour le départ et l'arrivée seulement, suivant la cédule établie par cette compagnie.

13 taxis du côté ouest de la rue Du Trésor, entre l'entrée charretière au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne.

1 autobus de monsieur Stephen Connolly, du côté ouest de la rue Du Trésor, au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne, à un endroit à être désigné par le Chef de Police.

1 autobus de MM. Pédault et Dion, du côté ouest de la rue Du Trésor, au nord du Palais de Justice et la rue Ste-Anne, à un endroit à être désigné par le Chef de Police.

6 calèches, du côté ouest de la rue Du Fort, vis-à-vis la Place d'Armes.

6 victorias, du côté nord de la rue St-Louis, vis-à-vis la Place d'Armes.

N.B.: Ces véhicules peuvent être remplacés par des voitures sur patins en hiver.

Les calèches et victorias excédant le nombre mentionné autour de la Place d'Armes devront aller stationner sur l'Esplanade.

Aucun véhicule servant au transport du public ne devra être toléré sur les compteurs de stationnement dans les rues situées autour de la Place d'Armes ou ailleurs, mais seulement aux endroits mentionnés ci-dessus.

Rues à sens unique RE: St-Jean à sens unique Quartier St-Jean-Baptiste.

Après avoir étudié la question de la circulation dans les rues du Quartier St-Jean-Baptiste, et aussi du stationnement, nous suggérons de dévier les rues suivantes à sens unique:

St-Simon: 17' 5" de largeur, sens unique du Sud au Nord, à la longueur.

St-Gabriel: 18' 11" de largeur. Sens unique de l'est à l'ouest, entre Ste-Geneviève et Claire-Fontaine.

O'Connell: 18' 11" de largeur. Sens unique de l'ouest à l'est dans toute sa longueur.

St-Julien: 18' 4" de largeur. Sens unique de l'ouest à l'est, entre St-Augustin et St-Eustache.

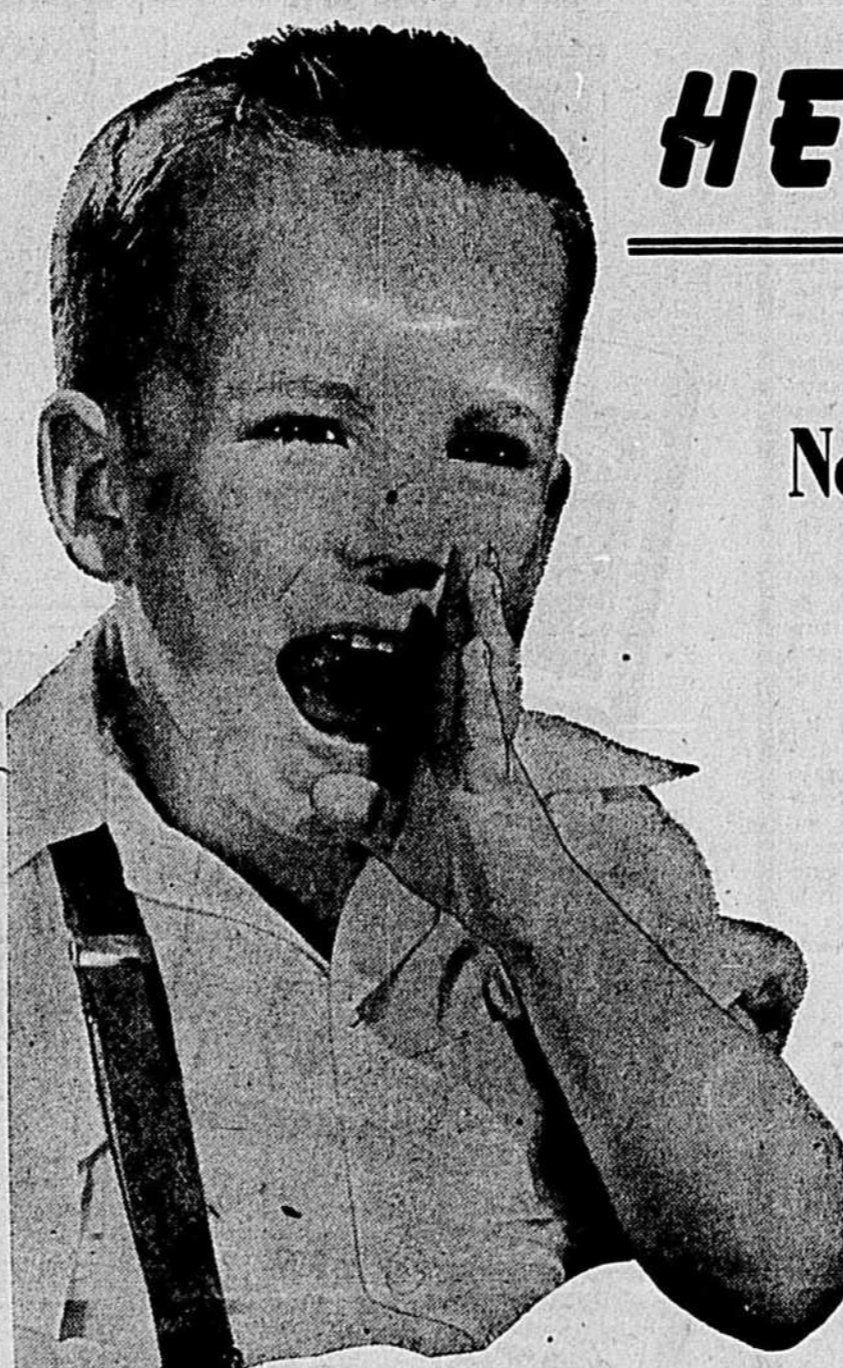
Des Augustines: 7' 10" de largeur. Sens unique du Sud au Nord, et le stationnement défendu complètement.

Stuart: 9' 11" de largeur. Sens unique du Sud au Nord et le stationnement défendu complètement.

St-Olivier: de 16' à 27' de largeur. Cette rue est actuellement à sens unique de l'est à l'ouest entre la Côte d'Abraham et la rue Sala-

Résolutions du conseil municipal de Ste-Anne-de-Beaupré

Ste-Anne-de-Beaupré, 16. — (Spéc.) — Lors d'une récente réunion du conseil municipal du village de Ste-Anne-de-Beaupré, les membres ont adopté une résolution dans laquelle ils demandent une majoration des allocations d'assistance sociale.



Prix Asselin à M. Jean-Marie Morin

Montréal. (DNC). — M. Jean-Marie Morin, de "La Presse", a gagné le prix Olivier-Asselin, prix de journalisme créé par la société St-Jean-Baptiste de Montréal et décerné pour la première fois cette année.

Au cours du banquet de clôture du congrès général de la société St-Jean-Baptiste, le président, M. Therrien, a remis un chèque de \$250 à M. Morin. Ce journaliste, s'est mérité ce prix pour son intéressante chronique d'éducation publiée chaque semaine dans "La Presse".

berry. Nous suggérons de décréter ladite rue à sens unique de l'est à l'ouest de la rue Ste-Madeleine à la Côte Salaberry, et, de plus, de défendre le stationnement des deux côtés, entre Ste-Madeleine et Côte d'Abraham.

Robitaille: 12' 6" de largeur. Sens unique du Sud au Nord et le stationnement défendu des deux côtés.

Stationnement prohibé RE: Défense de stationner dans certaines rues du Quartier St-Jean-Baptiste.

Afin d'améliorer le mouvement des véhicules dans ledit Quartier, nous suggérons de défendre le stationnement aux endroits suivants:

St-Patrice: Défendre le stationnement entre la rue St-Eustache et St-Augustin. Ladite rue n'ayant que 15' de largeur dans cette partie.

St-Patrice: Défendre le stationnement, du côté sud, entre la rue St-Augustin et des Zouaves. Ladite rue n'ayant que 19' 6" de largeur dans cette partie.

Artillerie: Largeur de 18' 2". Défendre le stationnement du côté sud à la longueur.

Scott: 20' 7" de largeur. Défendre le stationnement du côté ouest, excepté entre Plessis et Prévost où le stationnement devrait être défendu des deux côtés.

Burton: 19' 1" de largeur. Défendre le stationnement du côté sud à la longueur.

Berthelot: 20' de largeur. Défendre le stationnement du côté ouest dans toute sa longueur.

Lachevoitière: 19' de largeur. Défendre le stationnement du côté ouest à la longueur.

Des Zouaves: 17' de largeur. Défendre le stationnement du côté sud.

D'Artigny: 21' 3" de largeur. Défendre le stationnement du côté ouest dans toute sa longueur.

Vauban: 12' 9" de largeur. Défendre le stationnement du côté ouest.

OÙ EST LE JUMENTEAU ?

commençant le 21 mars dans L'ACTION CATHOLIQUE

C'EST UN JEU AGREABLE! C'EST ENCORE PLUS AGREABLE DE GAGNER!

Le jeu consiste à trouver 80 couples de jumeaux avec, les 160 photos qui seront publiées dans L'ACTION CATHOLIQUE à raison de 4 par jour pendant 40 jours.

C'est un jeu passionnant et facile. Comparez, découpez et accouplez les photos dans le cadre qui sera publié à cet effet, chaque jour, dans L'ACTION CATHOLIQUE, à compter du 21 mars.

Il n'est pas nécessaire de les accoupler tous pour gagner un prix, les concurrents qui auront les résultats les plus exacts seront les gagnants.

Prenez bien soin de vous procurer

L'Action Catholique

tous les jours pour ne rien perdre du concours.

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ à 2-4771

Vous trouverez un coupon d'abonnement en page 2

SI VOTRE JOURNAL NE VOUS A PAS ÉTÉ LIVRÉ À 6H.30 LE SOIR

Vous n'avez qu'à téléphoner immédiatement à

2-4771

donner votre nom et votre adresse

et VOTRE COPIE DE "L'ACTION CATHOLIQUE" VOUS SERA LIVRÉE LE MEME SOIR

HE! LES AMIS!...

incroyable Nombreux et magnifiques prix formant un total de

\$5000.00

à gagner dans le grand concours ouvert à tous

PRIX DU CONCOURS

1er PRIX \$1000.00

2e PRIX \$500.00

Autres prix :

5 Récepteurs de télévision de 21 pouces de marque réputée (modèle de table) ou leur valeur en argent.

2 Réfrigérateurs électriques de marque réputée ou leur valeur en argent.

- UN COFFRE DE CEDRE avec draps, taies d'oreillers, serviettes, nappes, etc.
• HORLOGE ELECTRIQUE grille-pain et fer à repasser.
• 15 PRIX DE 25.00
• 20 PRIX DE \$10.00
• 25 PRIX DE \$5.00

Tous droits réservés.

SINUS EMPLOYEZ l'antigen B Une cure de vaccination de trois mois

Le règlement concernant les antennes de T.V.

Une dernière révision a été faite par le Comité administratif, hier soir, du règlement concernant les antennes de télévision qui sera adopté en deuxième lecture, demain. En vrac, le règlement décrète ce qui suit: Aucun permis ne sera exigé pour la pose d'antennes qui ne dépassent pas 60 pieds. Si les antennes dépassent 15 pieds, elles

devront cependant être construites de façon à ce qu'en cas de chute accidentelle, elles ne puissent tomber sur une place publique, dans une rue ou sur des fils à haut voltage. Il n'est pas nécessaire d'obtenir de permis pour les antennes déjà posées mais les ingénieurs municipaux avertiront les propriétaires si leurs appareils présentent quelque danger. Enfin, un permis spécial est requis du Comité administratif pour l'installation de tout poste émetteur de radio ou de télévision.

Deux automobiles se sont tamponnées, lundi matin, alors que la poudrière intense aveugla les conducteurs complètement et qu'ils donnèrent l'un contre l'autre, s'infligeant des dommages évalués à environ \$300 chacun. Il s'agit des automobiles de MM. Rogers Laniel, de Drummondville et de M. André Pelletier, de Montréal. Les deux autos s'arrêtèrent dans un banc de neige après s'être tamponnées.

Permutation du maj.-abbé Em. Jobidon

Les quartiers généraux du 8ème groupe de Milice canadienne, qui commande le colonel Paul Trépan, V.C., annoncent la permutation du major-abbé Em. Jobidon, du régiment de la Chaudière, au 8ème groupe de Milice et sa nomination comme aumônier en chef des unités qui forment le groupe. Le major Jobidon fait parti de l'Armée canadienne depuis 1930, alors qu'il s'est enrôlé avec la 6ème brigade d'artillerie côtière. Il servit dans la réserve de 1930 à 1939, et entra en service actif dès le début des hostilités. Après quelques années au Canada, il fut envoyé outre-mer où il remplit ses fonctions d'aumônier en Angleterre et sur le continent, jusqu'à son retour au pays en 1946.

Né à Château-Richer, Québec, le major Jobidon porta la décoration de l'Ordre de St-Jean, la médaille commémorant le jubilé de 1935 et le "ED" de l'armée canadienne. Depuis 1946, outre ses devoirs comme administrateur du pavillon Mgr-Vachon de l'université Laval, le major Jobidon fut aumônier du régiment de la Chaudière de l'armée de réserve.

32 lots seront vendus pour la construction du poste de télévision

Jonquière, (D.N.C.) — En vue de permettre l'installation du futur poste de télévision de Jonquière, la ville consent à vendre à la compagnie Radio Saguenay, Ltée, trente-deux lots, d'une superficie de 163,000 pieds.

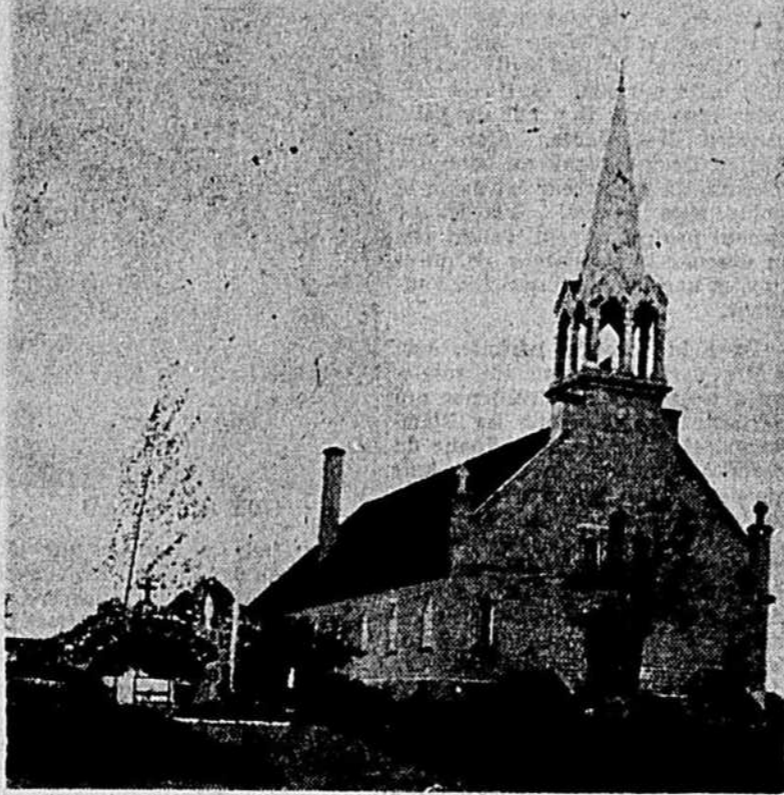
Ces lots, qui portent les numéros 22 à 83 au cadastre de la ville, sont situés sur le terrain formant le prolongement de la rue St-Léon. Ces lots, qui seraient cédés à Radio Saguenay pour permettre l'érection projetée d'un poste de télévision, sont impropres à la construction domiciliaire.

Ce projet de vente est de l'ordre de \$5,000, mais une demande re-considérée pourrait en porter le prix aussi bas que \$4,000. La ville ne s'engagera, cependant, à ne fournir les utilités publiques que pour une construction ne devant servir que pour les bureaux administratifs.

MANOIR SAINT-CASTIN
BANQUETS - RECEPTIONS
DEJEUNERS DE NOCES
Repos - Convalescence
Prix spéciaux du printemps
LAC BEAUPORT, QUEBEC



En traversant le petit village de Villebois...



En traversant le petit village de Villebois, au nord de La Sarre, Abitibi, le voyageur demeure charmé à la vue de la coquette église qui dresse allègrement son joli clocher ajouré, le long de la grande route. Tout près la piété des paroissiens a élevé une magnifique grotte à la Vierge de Lourdes. Ce monument est fait de la pierre des champs voisins. Le soir, des jeux de lumières donnent à l'ensemble un magnifique aspect. L'église a été construite en 1949 et la grotte a une dizaine d'années. Cette dernière a été érigée par les ligueurs à la suggestion de M. le curé Leblanc.

Souscription de la Société canadienne du Cancer dans 3 comtés

St-Hyacinthe. — (DNC) — Pour la campagne de souscription de cette année, l'objectif de la section locale de la Société canadienne du Cancer est de \$6,000, dans les trois comtés de St-Hyacinthe, Bagot et Rouville. La somme de \$5,638.15 fut recueillie l'an dernier. Le Dr Laurent Picard, chirurgien-dentiste, est président de la section locale et le Dr Joseph Dufresne, m.v., directeur des études à l'école de Médecine vétérinaire, est président de la campagne de souscription. Celle-ci commencera dans quelques jours.

L'Union régionale de St-Hyacinthe compte 33 Caisses populaires

St-Hyacinthe. — (DNC) — L'Union Régionale de St-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins compte un total de 33 caisses scolaires, qui groupent 4,556 élèves ayant accumulé des économies au montant de \$36,652.08. Ces chiffres sont à rapprocher de 16 caisses scolaires, à la même époque de l'année dernière, avec 1,046 déposants et des économies de \$12,695.55. Ces chiffres nous sont fournis par M. Marcel Rousseau, secrétaire-gérant de l'Union régionale.

Les cours des valeurs manifestent une nouvelle vigueur à New-York

New-York, 16. — (UP). — Les cours manifestent les signes d'une nouvelle vigueur aujourd'hui à la Bourse de New-York et les analystes affirment que l'amélioration pourrait bien être le commencement d'un redressement général de la cote.

La valeur des actions inscrites à la Bourse accusait hier une amélioration de \$2,000,000,000, sur la perte de \$3,000,000,000, subie au cours de la dégringolade de lundi dernier.

Le redressement des cours des titres industriels était hier le plus considérable depuis le 5 septembre 1939, soit le lendemain du début du deuxième conflit mondial. Les opérateurs disent que le marché affichait une grande vigueur à la fermeture, hier, et que le demande pourrait bien continuer pour les titres de première classe.

La dégringolade, qui a atteint son point culminant lundi, a commencé le 7 mars. On l'attribue presque généralement à l'enquête sur le marché des valeurs mobilières que fait actuellement le comité bancaire du Sénat sous la direction du sénateur William Fulbright.

Wall Street qualifie le déclin qui a duré six jours du nom de "dégringolade Fulbright", mais d'autres soutiennent que ce déclin était prévisible et que l'enquête de Fulbright n'en fut que l'occasion. A Wall Street, on soutient que la tendance future pourrait bien être soit un nouveau déclin prononcé, soit un ralentissement de l'activité accompagné d'une stabilité relative des cours, jusqu'à ce qu'une nouvelle orientation se produise.

10e anniversaire de la St-Vincent de Paul à Victoriaville

Victoriaville. (DNC) — La St-Vincent-de-Paul célébrera bientôt son 10ème anniversaire de fondation. En effet, avec la collaboration de la Chambre de Commerce de cette ville de grandes fêtes seront organisées le 24 avril prochain et l'on attend plus de 400 invités de tous les Cantons de l'Est. A cette occasion, 10 anciens présidents de la Chambre de Commerce de Jeunes recevront un hommage pour leur dévouement à la cause commune. \$423.75, voilà le déficit de la société St-Vincent-de-Paul rapporté dans son état financier en date du 28 février. La saison dure n'est pas terminée et les besoins sont grands, nous a déclaré les directeurs de cette société.

Voici l'état financier tel que soumis:

Recettes:	
Boîtes dans les usines.	\$ 291.75
Dons.	551.68
Guignolée.	1,063.00
Octroi de la ville.	1,000.00
Quêtes aux assemblées.	16.16
Quêtes dans les paroisses, industries, domiciles.	1,842.69
Total des recettes.	\$4,765.26
Débourssés:	
Bois de chauffage.	\$ 801.00
Huile de chauffage.	87.50
Epiceries.	2,736.98
Lait.	432.80
Pain.	195.40
Logement.	814.00
Déménagement.	28.00
Divers.	93.33
Total des déboursés.	\$5,218.01
Déficit.	\$ 452.75

Les directeurs de cette société ont laissé entendre qu'ils ont l'intention de faire appel à la ville et à quelques organisations de la ville afin d'aider le soulagement des malheureux, qui manquent du strict nécessaire.

GRAND SPECIAL
COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC NOIR AVEC TIRETTE
ENFANTS 6 à 10 FILLETES 11 à 13
REDUIT \$1.99
VALEUR REGULIERE \$3.98
GAGNON & FREDET
LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC

Un vote de grève

L'Association du Bas façonné de Drummondville, nom que porte l'Union des Employés de la Butterfly Hosiery de cette même localité, a pris un vote favorable à une grève.

L'association a pris cette décision lors d'une assemblée qui a eu lieu à la salle des Syndicats nationaux catholiques, sur la rue St-Marcel. Une telle attitude répond au rapport de l'arbitre patronal, qui a été publié dans notre journal et qui recommandait une diminution de salaire pour les employés à la pièce. La baisse pour certains employés était dans l'ordre de 15 à 20%.

Les 185 employés de la Butterfly Hosiery sont répartis entre 160 ouvriers à la pièce et 85 travaillant à l'heure.

Installation d'un panneau de bienvenue à l'entrée de Kénogami

Kénogami, (D.N.C.) — Lors d'une séance de comité, M. Camille Lapointe, président du Comité d'urbanisme de Kénogami, et plusieurs autres membres de cet organisme se rendaient auprès de nos édiles afin de leur soumettre un modèle de maquette devant servir à la préparation d'un panneau de bienvenue, grandeur 12' x 16', qui sera installé à l'extrémité est du boulevard Taschereau, soit à l'entrée principale de la ville.

En plus de la légende, on peut voir sur cette maquette les armoiries de la ville et une topographie détaillée des lieux; le chiffre de notre population y est indiqué, de même que les endroits à visiter qui présentent le plus d'intérêt pour le touriste.

S. H. le maire Laurent Lacroix et MM. les échevins se sont dits très intéressés et ont promis d'étudier ce projet dans le plus bref délai possible. Ils ont vivement félicité M. Lapointe et les membres du comité d'urbanisme pour la préparation de cette maquette attrayante, et leur ont rendu hommage en général pour le travail fructueux qu'ils accomplissent dans le plus grand intérêt de leur ville.

et tirés d'une compilation que vient de terminer M. Lucien Pilon, inspecteur propagandiste. Les Caisses scolaires sont établies dans 33 écoles et 13 municipalités du diocèse.

Ecole LaBrosse
COURS D'ANGLAIS
Tél.: Jour: 7-3134 — Soir: 8-9800
94 de la Couronne

DEJEUNERS DE NOCES
BANQUETS — RECEPTIONS
... à domicile, dans nos salons.
KERHULU

AVIS NOUVELLES HEURES DE BUREAU
Mardi et Jeudi: 9 h. 30 à 11 h. 30
de 2 à 5 h. et 6 h. 30 à 8 h.
Samedi: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Autre temps sur rendez-vous seulement
C.-E. CHARLAND, D.C.
CHIROPRACTICIEN
629, 3e Ave — Limoilou
Tél.: 4-1554

Pour Achat Service et Rechargement de tous genres d'EXTINCTEURS à INCENDIE consultez: **PROVINCIAL FIRE PROTECTION**
REG'D
401-3 Bayard, T.É.: 5-7108
Une protection temporaire vous est gratuitement fournie durant la période de temps requise pour le RECHARGEMENT de votre extincteur. VOYAGEURS DEMANDES

Pourquoi PAYER PLUS pour vos MEUBLES?
NOS FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS nous permettent de vendre à bien
MEILLEUR MARCHÉ à notre **SALLE D'EXPOSITION**
J.-O. FISET
20 STE-MADELEINE
Entre St-Angel et Ste-Genève

L'HISTOIRE DE TOUTE FAMILLE EST UN DÉLICAT ENGRENAGE
VOTRE GÉNÉALOGIE ÉTABLIE PAR UNE ÉQUIPE DE COMPILATEURS MINUTIEUX CONSTITUE UNE PIÈCE D'ART D'UNE PRÉCISION SCIENTIFIQUE ABSOLUE
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN
4184, rue St-Denis, Montréal 179, boul. Haussmann, Paris

VOUS DÉMÉNAGEZ VOS BUREAUX?
Demandez Immédiatement à **NOTRE BUREAU D'AFFAIRES** quel service téléphonique vous pourrez obtenir pour vos nouveaux locaux.
Il y a encore plusieurs sections de la ville où le service téléphonique ne peut être fourni immédiatement.
Aussi, si vous vous proposez de déménager vos bureaux ou votre usine, il est important de vérifier si vous pourrez obtenir le service téléphonique nécessaire.
Nous vous prions d'appeler notre **bureau d'affaires** — MA. 6001 — et notre préposé du service vous fournira tous les renseignements requis.
LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Bientôt la série mondiale du hockey
Profitez-en pour acheter votre TV **RCA VICTOR**
Profonde" claire et stable qui prend vie sur l'écran... un téléviseur compact et de distinction. Caractéristiques de qualité qui font tant **MODELE 17TC-240** — Le Carrouil à "Image pour l'excellence de la visibilité et de l'audition; système de circuit "Moniteur Magique" — Sonorité fidèle "Gosier d'Or". Circuit Longue Distance, etc. Une merveille d'agrément pour toute la famille.
\$249.95
JUSQU'À 18 MOIS POUR PAYER
L. GOULET Inc.
371, St-Joseph, est Québec Tél.: 4-4051
59 ave. Royale, Giffard Tél.: MO 3-7253

Le Frontenac a disposé de Trois-Rivières par 4-1

Sisti à l'entraînement; deux autres joueurs signés

Le gérant Sibby Sisti des Braves de Québec a reçu son baptême de feu comme pilote du Québec. Il est à Waycross depuis le 8 mars dernier, et il n'a pas manqué d'impressionner par sa grande agressivité.

Le directeur des clubs fermes des Braves de Millwaukee, John Mullen, a révéillé que près de 250 joueurs se rapportent au camp. De ces 250, 60 athlètes reviennent des forces armées, après deux ans de service obligatoire. Comme d'habitude, le camp est sous la direction de l'éclaircir Hugh Wise, et ce camp de Waycross est reconnu comme un des meilleurs dans tout le baseball.

Voilà la liste des clubs à l'entraînement à Waycross ainsi que leurs pilotes : Jacksonville, classe B, Ben Geraghty; Evansville, classe B, Bob Coleman; Québec, classe C, Sibby Sisti; Eau-Claire, classe C, Joe Just; Lawton, classe D, Travis Jackson; Wellsville, classe D, Al Monchak et Way-



Nous devons féliciter les joueurs des équipes finalistes de la Beauce qui jusqu'ici s'en sont tenus au dur jeu de hockey. Les arbitres ont puni assez rudement et gardèrent un contrôle qui a rendu le jeu très rapide et attrayant pour les spectateurs. Encore hier, le pointage demeura incertain. Les trois victoires du St-Marie ne furent remportées que par des marges de deux points tandis que les deux gains officiels du Beauveillé ont été partagés entre la joute d'hier avec deux points, et l'avant-dernière avec trois points. Ce la n'empêchera sûrement pas les amateurs qui aiment le jeu rapide à la manière que les citoyens du Canada aiment le hockey, qui n'est pas un jeu de salon, de suivre les péripéties de cette série qui commence à se corser joliment.

Nous avons rencontré le pilote du Beauveillé après la partie. Il avait encaissé des éraflures à l'œil et au menton, mais Phil Renaud ne s'était pas montré plus dur pour cela sur la glace. De son côté, l'entraîneur Paul-Henri Drouin nous déclarait que c'était partie remise et que la victoire lui souriait samedi ou dimanche.

Les frères Mills vs Cortez et Gold, vendredi soir, à la Tour

Le programme qui prendra l'affiche vendredi soir à la Tour est maintenant complété et le sporteur Roland Ste-Marie y a apporté une fois de plus toute l'attention et tout le souci de plaisir qu'il ne manque jamais dans toute réalisation qu'il présente au grand public sportif local.

C'est ainsi qu'en plus de la finale 2 de 3 entre le colosse "Big Bill" Miller et Pat O'Connor, il a ajouté une semi-finale par équipes entre les rudes costauds Tiny et Al Mills contre le duo Manuel Cortez et Mickey Gold. En spécial Sam Berg le puissant athlète israélien fera face à Ted Germalne et Lionel Baillargeon reviendra devant ses supporters en affrontant cette fois Tony Lanza.

De Pat O'Connor, on a un peu tout dit et celui qui est reconnu officiellement par la Commis-

ion Athlétique de la métropole est un as du double point de vue vitesse et science et sa vaste expérience de l'airène en fait l'un des plus dangereux rivaux pour tout venant dans la lutte moderne. De "Big Bill" Miller disons que ce colosse de 6 pieds et 6 pouces pourrait bien d'un seul coup d'avant bras ou d'une de ses torsions favorites déranter bien des calculs et battre O'Connor au moment le plus inattendu.

Des frères Mills rappelons-nous qu'ils avaient juré de ne plus remettre les pieds ici depuis qu'ils s'étaient fait battre le 4 février dernier par O'Connor et Yvon Robert.

Cette décision est demeurée depuis comme l'une des plus douteuses à avoir été donnée jusqu'ici par des officiels. Alors que le compte était égal à 1-1 Yvon Robert en dehors des cibles et O'Connor avait approché Tiny Mills de Robert. Ce dernier d'un violent coup de poing à l'abdomen avait fait s'écrouler Mills et O'Connor n'avait plus eu qu'à se coucher en travers de son rival pour lui river les épaules. Les Mills ont décidé de revenir et ce n'est pas sans une arrière-pensée. Cortez et Gold devront sortir tout ce qu'ils ont de ressources pour réussir à les battre. Les Mills sont excessivement durs et rusés et pour eux il s'agit d'une question d'assomage dans le plus bref délai possible, peu importe les moyens à employer.

Et voilà donc qui promet pour ce prochain programme de lutte, l'un des mieux équilibrés à date et qui sera rempli d'action.

CE SOIR - 8 h. 30
CHAMPIONNAT INTERMÉDIAIRE "T", District de Québec

CHATEAU-RICHER
Champion de la Ligue Québec-Montmorency

SAINT-BASILE
Champion de la Ligue de Portneuf.

Admission :
Enfants : **.25**
Adultes : **.75**
(toutes taxes incluses)

EXPORT
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

COLISEE
Tél.: 5-5129 - Att. "29"

CE SOIR, 8 h. 45 P.M.
HOCKEY PROFESSIONNEL

★ **CATARACTES** ★
de Shawinigan

★ **AS de Québec** ★

BILLETS en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. CET APRES-MIDI. - Les porteurs de carte de saison qui n'ont qu'une partie régulière n'auront rien à déboursier jusqu'à la fin de la saison.

— PRIX D'ENTRÉE —
★ LOGES (réservés) \$2.00
★ MEZZANINE (réservés) \$1.60
★ MILLIONNAIRES (réserv.) \$1.35

— Adm. gén. "BALCON" —
(1300 SIEGES)
Adultes, \$1.00 - Enfants .40c.
(Taxes et charge de service incl.)

— DEPOSITAIRES —
● Pharmacie GUERTIN, 1400, de Avenue
● Tabagie GRAVEL, 26 Avenue et de Rue
● COTE SPORTING GOODS, 50, Ste-Elisabeth
● HENRI GAGNON, 66, côté du Palais
● Tabagie MONTCALM, 17, chemin Ste-Foy
● Tabagie du PARC, 120, rue Bourlamaque
● CITADEL SPORTING GOODS, 506, Ste-Thérèse
● Pharmacie SOLCY, 99, de la Couronne
● Restaurant CENDRILLON, 2002, ch. St-Louis
● Pharmacie FRENCHETTE, 1501, Capandrière
● COLISEE, Parc Exposition

Pour prendre une avance de 2-1 dans la série finale 4 de 7; la 4ième joute à Trois-Rivières, jeudi soir

TROIS-RIVIERES. — (DNC). — Le Frontenac de Québec a semblé avoir retrouvé toute sa forme hier soir, alors qu'il remporta une victoire de 4-1 sur les Flambeaux de Trois-Rivières, devant près de 3,000 spectateurs, au Collège de Trois-Rivières. Grâce à cette victoire, les Québécois ont pris une avance de 2-1 dans la série finale 4 de 7 des éliminatoires de la Ligue Junior "A" Provinciale. La quatrième joute de cette série sera également disputée aux Trois-Rivières, demain soir.

Les buts du Frontenac ont été comptés par Guy Rousseau, Willie O'Ree, Richard Bouchard et Walter Bradley. Le seul but des Flambeaux a été enregistré par Jean Lambert. Seulement sept punitions mineures ont été décernées par Charlie Déziel.

Dans la première période, le jeu fut passablement divisé, le Frontenac ayant cependant un léger avantage. Dans la huitième minute, après que le Frontenac eut déclenché une attaque de près de deux minutes dans la zone de Trois-Rivières, Guy Rousseau donna l'avance à son club par 1-0 après un jeu de passes avec son frère, Jean, et la défense Léo Amadio. Ce fut le seul but compté dans cette période. Quelques minutes plus tard, il y eut un petit incident désagréable. Alors que Gaétan Dézy revenait au banc des joueurs, un spectateur lui passa le poing sous le nez. Watson, ne prisant pas cet affront, voulut faire évacuer le spectateur en question, et une longue discussion s'ensuivit.

Dans la seconde période, le jeu fut totalement partagé, le jeu fut loin d'être partagé, le jeu fut totalement en faveur du Frontenac qui déclassa complètement les Flambeaux, et n'eut été de la tenue du cerbere Johnston, plusieurs buts auraient été enregistrés. Après seulement deux minutes et 48 secondes de jeu, Willie O'Ree fit dévier dans la cage de Johnston, un donner une avance de 2-0 au Québec. Le Frontenac continua à attaquer violemment, et Johnston dut se surpasser constamment dans cette période, alors que ses défenses n'y pouvaient rien contre les assauts répétés des Québécois.

Alors qu'il restait que quelques secondes à jouer dans la seconde période, les visiteurs réussirent à prendre une avance de 3-0, sur un but de Richard Bouchard, sur des passes de Langlois et Guy Rousseau. Disons que précédemment, Bouchard avait manqué une couple de beaux buts, de même que Guy Rousseau.

Avec cette avance passablement confortable, le Frontenac se replia sur la défensive au troisième engagement, alors que les Flambeaux devinrent plus menaçant. Jacques Marcotte perdit son blanchissage au milieu de la période, lorsqu'il fut pris en défaut par Lambert.

Beauceville gagne encore 3-1 et demeure en lice

(Par L.-A. Frenette)

Le Beauveillé s'est évité de nouveau l'élimination hier soir au Collège en remportant un second gain consécutif sur le St-Marie par 3 à 1 pour porter ainsi la série de 4 dans 7 à 3 à 2, les perdants d'hier n'ayant toujours qu'une victoire à gagner pour remporter le championnat de la Ligue de hockey de la Beauce. La prochaine rencontre aura lieu samedi soir ou dimanche soir.

La vedette chez les compteurs a été Jean-Marc Pichette qui récolta deux francs buts et une assistance, participant ainsi aux trois points de son club. C'est lui qui scella la victoire en se méritant un lancer de punition contre Bob Chevallier. Il réussit son but mais le cerbere Rodrigue Dawson fut bien près de le bloquer, la rondelle touchant les jambières du gardien de but sur un lancer de 10 pieds.

Dans le camp des perdants, c'est l'habile pointeur Jack Armstrong qui évita le blanchissage aux aïeux, le plus grave de tous. L'arbitre Len Corriveau ajouta que dans les cas de "game penalty" et "game misconduct", l'incident est moins grave, ne nécessitant pas un rapport détaillé.

MAURICE RICHARD
La majorité des Québécois reconnaissent que Maurice Richard est l'étoile par excellence du hockey moderne depuis la deuxième grande guerre, mais il se trouve un nombre restreint d'amateurs pour l'accuser de son geste contre un officiel. On ne peut qu'expliquer le second démenti cette saison avec un juge de lignes. Est-ce que le président Campbell prendra en considération ce qu'est Hal Laycoe qui frappa le premier. Par contre, Richard garda son goret par la suite pour se venger sur Laycoe. Son excitation n'eut plus de bornes. On dit souvent qu'un joueur qui perd le contrôle de ses nerfs n'est pas fait pour jouer au hockey. Richard en serait-il rendu sous une tension nerveuse qui annoncerait qu'il ne pourra durer plus longtemps qu'auraient aimé le voir encore ses nombreux admirateurs? Si une suspension de quelques parties privait Richard de la première position des compteurs, il est fort possible que le détenteur, Bernard Geoffron ou Jean Béliveau, serait alors une cible plus importante dans les années à venir, et l'on délaierait un peu Richard que tout le monde se plait à dire être le joueur le plus surveillé. C'est notre opinion sur la suite de ses activités depuis une douzaine d'années dans la Ligue Nationale. Richard est connu de ses adversaires qui savent de quelle façon le mettre en échec. Certains y vont

Quebec Motor Court a pris la mesure du Donnacona par 11-4

La défense du Donnacona s'est lamentablement écroulée pour permettre au Quebec Motor Court de compter 11 buts consécutifs et remporter une victoire facile de 11 à 4 hier soir à l'Aréna. Le Q.M.C. a été semé dans 3 dans 3 pour le championnat intermédiaire "B" du district de Québec.

Raymond Brière, et Raymond Gauthier, ce dernier avec deux points rapides, avaient donné une avance momentanée aux représentants de Donnacona par 3 à 0. Donnacona gard les devants jusqu'à la neuvième minute du deuxième engagement alors que le Quebec Motor Court déclencha son attaque farouche qui devait le conduire à la victoire.

Claude Chabot et Robert Blais ont conduit l'attaque du Q.M.C., avec trois buts et une assistance chacun. Les autres buts du Q.M.C. ont été enregistrés par Guy Gignac (2), F. Brisson, Jean-Guy Dorion et André Dechavigny.

René DeVarennes a connu une soirée relativement facile dans les filets du Q.M.C. tandis que son adversaire Charles Bédard fut bombardé de tous les côtés, particulièrement dans les deuxième et troisième périodes.

La prochaine joute de cette série de semi-finale aura lieu demain soir, à l'Aréna de l'O.T.J.

Beauceville gagne encore 3-1 et demeure en lice

(Par L.-A. Frenette)

Le Beauveillé s'est évité de nouveau l'élimination hier soir au Collège en remportant un second gain consécutif sur le St-Marie par 3 à 1 pour porter ainsi la série de 4 dans 7 à 3 à 2, les perdants d'hier n'ayant toujours qu'une victoire à gagner pour remporter le championnat de la Ligue de hockey de la Beauce. La prochaine rencontre aura lieu samedi soir ou dimanche soir.

La vedette chez les compteurs a été Jean-Marc Pichette qui récolta deux francs buts et une assistance, participant ainsi aux trois points de son club. C'est lui qui scella la victoire en se méritant un lancer de punition contre Bob Chevallier. Il réussit son but mais le cerbere Rodrigue Dawson fut bien près de le bloquer, la rondelle touchant les jambières du gardien de but sur un lancer de 10 pieds.

Dans le camp des perdants, c'est l'habile pointeur Jack Armstrong qui évita le blanchissage aux aïeux, le plus grave de tous. L'arbitre Len Corriveau ajouta que dans les cas de "game penalty" et "game misconduct", l'incident est moins grave, ne nécessitant pas un rapport détaillé.

MAURICE RICHARD
La majorité des Québécois reconnaissent que Maurice Richard est l'étoile par excellence du hockey moderne depuis la deuxième grande guerre, mais il se trouve un nombre restreint d'amateurs pour l'accuser de son geste contre un officiel. On ne peut qu'expliquer le second démenti cette saison avec un juge de lignes. Est-ce que le président Campbell prendra en considération ce qu'est Hal Laycoe qui frappa le premier. Par contre, Richard garda son goret par la suite pour se venger sur Laycoe. Son excitation n'eut plus de bornes. On dit souvent qu'un joueur qui perd le contrôle de ses nerfs n'est pas fait pour jouer au hockey. Richard en serait-il rendu sous une tension nerveuse qui annoncerait qu'il ne pourra durer plus longtemps qu'auraient aimé le voir encore ses nombreux admirateurs? Si une suspension de quelques parties privait Richard de la première position des compteurs, il est fort possible que le détenteur, Bernard Geoffron ou Jean Béliveau, serait alors une cible plus importante dans les années à venir, et l'on délaierait un peu Richard que tout le monde se plait à dire être le joueur le plus surveillé. C'est notre opinion sur la suite de ses activités depuis une douzaine d'années dans la Ligue Nationale. Richard est connu de ses adversaires qui savent de quelle façon le mettre en échec. Certains y vont

Quebec Motor Court a pris la mesure du Donnacona par 11-4

La défense du Donnacona s'est lamentablement écroulée pour permettre au Quebec Motor Court de compter 11 buts consécutifs et remporter une victoire facile de 11 à 4 hier soir à l'Aréna. Le Q.M.C. a été semé dans 3 dans 3 pour le championnat intermédiaire "B" du district de Québec.

Raymond Brière, et Raymond Gauthier, ce dernier avec deux points rapides, avaient donné une avance momentanée aux représentants de Donnacona par 3 à 0. Donnacona gard les devants jusqu'à la neuvième minute du deuxième engagement alors que le Quebec Motor Court déclencha son attaque farouche qui devait le conduire à la victoire.

Claude Chabot et Robert Blais ont conduit l'attaque du Q.M.C., avec trois buts et une assistance chacun. Les autres buts du Q.M.C. ont été enregistrés par Guy Gignac (2), F. Brisson, Jean-Guy Dorion et André Dechavigny.

René DeVarennes a connu une soirée relativement facile dans les filets du Q.M.C. tandis que son adversaire Charles Bédard fut bombardé de tous les côtés, particulièrement dans les deuxième et troisième périodes.

La prochaine joute de cette série de semi-finale aura lieu demain soir, à l'Aréna de l'O.T.J.

PREMIERE PERIODE
1-Québec, Guy Rousseau (1) 10:30
2-Frontenac, O'Ree (1) 10:40
3-Frontenac, O'Ree (2) 10:48
4-Frontenac, O'Ree (3) 10:55
5-Frontenac, O'Ree (4) 11:02
6-Frontenac, O'Ree (5) 11:10
7-Frontenac, O'Ree (6) 11:18
8-Frontenac, O'Ree (7) 11:25
9-Frontenac, O'Ree (8) 11:32
10-Frontenac, O'Ree (9) 11:40
11-Frontenac, O'Ree (10) 11:48
12-Frontenac, O'Ree (11) 11:55
13-Frontenac, O'Ree (12) 12:02
14-Frontenac, O'Ree (13) 12:10
15-Frontenac, O'Ree (14) 12:18
16-Frontenac, O'Ree (15) 12:25
17-Frontenac, O'Ree (16) 12:32
18-Frontenac, O'Ree (17) 12:40
19-Frontenac, O'Ree (18) 12:48
20-Frontenac, O'Ree (19) 12:55
21-Frontenac, O'Ree (20) 13:02
22-Frontenac, O'Ree (21) 13:10
23-Frontenac, O'Ree (22) 13:18
24-Frontenac, O'Ree (23) 13:25
25-Frontenac, O'Ree (24) 13:32
26-Frontenac, O'Ree (25) 13:40
27-Frontenac, O'Ree (26) 13:48
28-Frontenac, O'Ree (27) 13:55
29-Frontenac, O'Ree (28) 14:02
30-Frontenac, O'Ree (29) 14:10
31-Frontenac, O'Ree (30) 14:18
32-Frontenac, O'Ree (31) 14:25
33-Frontenac, O'Ree (32) 14:32
34-Frontenac, O'Ree (33) 14:40
35-Frontenac, O'Ree (34) 14:48
36-Frontenac, O'Ree (35) 14:55
37-Frontenac, O'Ree (36) 15:02
38-Frontenac, O'Ree (37) 15:10
39-Frontenac, O'Ree (38) 15:18
40-Frontenac, O'Ree (39) 15:25
41-Frontenac, O'Ree (40) 15:32
42-Frontenac, O'Ree (41) 15:40
43-Frontenac, O'Ree (42) 15:48
44-Frontenac, O'Ree (43) 15:55
45-Frontenac, O'Ree (44) 16:02
46-Frontenac, O'Ree (45) 16:10
47-Frontenac, O'Ree (46) 16:18
48-Frontenac, O'Ree (47) 16:25
49-Frontenac, O'Ree (48) 16:32
50-Frontenac, O'Ree (49) 16:40
51-Frontenac, O'Ree (50) 16:48
52-Frontenac, O'Ree (51) 16:55
53-Frontenac, O'Ree (52) 17:02
54-Frontenac, O'Ree (53) 17:10
55-Frontenac, O'Ree (54) 17:18
56-Frontenac, O'Ree (55) 17:25
57-Frontenac, O'Ree (56) 17:32
58-Frontenac, O'Ree (57) 17:40
59-Frontenac, O'Ree (58) 17:48
60-Frontenac, O'Ree (59) 17:55
61-Frontenac, O'Ree (60) 18:02
62-Frontenac, O'Ree (61) 18:10
63-Frontenac, O'Ree (62) 18:18
64-Frontenac, O'Ree (63) 18:25
65-Frontenac, O'Ree (64) 18:32
66-Frontenac, O'Ree (65) 18:40
67-Frontenac, O'Ree (66) 18:48
68-Frontenac, O'Ree (67) 18:55
69-Frontenac, O'Ree (68) 19:02
70-Frontenac, O'Ree (69) 19:10
71-Frontenac, O'Ree (70) 19:18
72-Frontenac, O'Ree (71) 19:25
73-Frontenac, O'Ree (72) 19:32
74-Frontenac, O'Ree (73) 19:40
75-Frontenac, O'Ree (74) 19:48
76-Frontenac, O'Ree (75) 19:55
77-Frontenac, O'Ree (76) 20:02
78-Frontenac, O'Ree (77) 20:10
79-Frontenac, O'Ree (78) 20:18
80-Frontenac, O'Ree (79) 20:25
81-Frontenac, O'Ree (80) 20:32
82-Frontenac, O'Ree (81) 20:40
83-Frontenac, O'Ree (82) 20:48
84-Frontenac, O'Ree (83) 20:55
85-Frontenac, O'Ree (84) 21:02
86-Frontenac, O'Ree (85) 21:10
87-Frontenac, O'Ree (86) 21:18
88-Frontenac, O'Ree (87) 21:25
89-Frontenac, O'Ree (88) 21:32
90-Frontenac, O'Ree (89) 21:40
91-Frontenac, O'Ree (90) 21:48
92-Frontenac, O'Ree (91) 21:55
93-Frontenac, O'Ree (92) 22:02
94-Frontenac, O'Ree (93) 22:10
95-Frontenac, O'Ree (94) 22:18
96-Frontenac, O'Ree (95) 22:25
97-Frontenac, O'Ree (96) 22:32
98-Frontenac, O'Ree (97) 22:40
99-Frontenac, O'Ree (98) 22:48
100-Frontenac, O'Ree (99) 22:55
101-Frontenac, O'Ree (100) 23:02
102-Frontenac, O'Ree (101) 23:10
103-Frontenac, O'Ree (102) 23:18
104-Frontenac, O'Ree (103) 23:25
105-Frontenac, O'Ree (104) 23:32
106-Frontenac, O'Ree (105) 23:40
107-Frontenac, O'Ree (106) 23:48
108-Frontenac, O'Ree (107) 23:55
109-Frontenac, O'Ree (108) 24:02
110-Frontenac, O'Ree (109) 24:10
111-Frontenac, O'Ree (110) 24:18
112-Frontenac, O'Ree (111) 24:25
113-Frontenac, O'Ree (112) 24:32
114-Frontenac, O'Ree (113) 24:40
115-Frontenac, O'Ree (114) 24:48
116-Frontenac, O'Ree (115) 24:55
117-Frontenac, O'Ree (116) 25:02
118-Frontenac, O'Ree (117) 25:10
119-Frontenac, O'Ree (118) 25:18
120-Frontenac, O'Ree (119) 25:25
121-Frontenac, O'Ree (120) 25:32
122-Frontenac, O'Ree (121) 25:40
123-Frontenac, O'Ree (122) 25:48
124-Frontenac, O'Ree (123) 25:55
125-Frontenac, O'Ree (124) 26:02
126-Frontenac, O'Ree (125) 26:10
127-Frontenac, O'Ree (126) 26:18
128-Frontenac, O'Ree (127) 26:25
129-Frontenac, O'Ree (128) 26:32
130-Frontenac, O'Ree (129) 26:40
131-Frontenac, O'Ree (130) 26:48
132-Frontenac, O'Ree (131) 26:55
133-Frontenac, O'Ree (132) 27:02
134-Frontenac, O'Ree (133) 27:10
135-Frontenac, O'Ree (134) 27:18
136-Frontenac, O'Ree (135) 27:25
137-Frontenac, O'Ree (136) 27:32
138-Frontenac, O'Ree (137) 27:40
139-Frontenac, O'Ree (138) 27:48
140-Frontenac, O'Ree (139) 27:55
141-Frontenac, O'Ree (140) 28:02
142-Frontenac, O'Ree (141) 28:10
143-Frontenac, O'Ree (142) 28:18
144-Frontenac, O'Ree (143) 28:25
145-Frontenac, O'Ree (144) 28:32
146-Frontenac, O'Ree (145) 28:40
147-Frontenac, O'Ree (146) 28:48
148-Frontenac, O'Ree (147) 28:55
149-Frontenac, O'Ree (148) 29:02
150-Frontenac, O'Ree (149) 29:10
151-Frontenac, O'Ree (150) 29:18
152-Frontenac, O'Ree (151) 29:25
153-Frontenac, O'Ree (152) 29:32
154-Frontenac, O'Ree (153) 29:40
155-Frontenac, O'Ree (154) 29:48
156-Frontenac, O'Ree (155) 29:55
157-Frontenac, O'Ree (156) 30:02
158-Frontenac, O'Ree (157) 30:10
159-Frontenac, O'Ree (158) 30:18
160-Frontenac, O'Ree (159) 30:25
161-Frontenac, O'Ree (160) 30:32
162-Frontenac, O'Ree (161) 30:40
163-Frontenac, O'Ree (162) 30:48
164-Frontenac, O'Ree (163) 30:55
165-Frontenac, O'Ree (164) 31:02
166-Frontenac, O'Ree (165) 31:10
167-Frontenac, O'Ree (166) 31:18
168-Frontenac, O'Ree (167) 31:25
169-Frontenac, O'Ree (168) 31:32
170-Frontenac, O'Ree (169) 31:40
171-Frontenac, O'Ree (170) 31:48
172-Frontenac, O'Ree (171) 31:55
173-Frontenac, O'Ree (172) 32:02
174-Frontenac, O'Ree (173) 32:10
175-Frontenac, O'Ree (174) 32:18
176-Frontenac, O'Ree (175) 32:25
177-Frontenac, O'Ree (176) 32:32
178-Frontenac, O'Ree (177) 32:40
179-Frontenac, O'Ree (178) 32:48
180-Frontenac, O'Ree (179) 32:55
181-Frontenac, O'Ree (180) 33:02
182-Frontenac, O'Ree (181) 33:10
183-Frontenac, O'Ree (182) 33:18
184-Frontenac, O'Ree (183) 33:25
185-Frontenac, O'Ree (184) 33:32
186-Frontenac, O'Ree (185) 33:40
187-Frontenac, O'Ree (186) 33:48
188-Frontenac, O'Ree (187) 33:55
189-Frontenac, O'Ree (188) 34:02
190-Frontenac, O'Ree (189) 34:10
191-Frontenac, O'Ree (190) 34:18
192-Frontenac, O'Ree (191) 34:25
193-Frontenac, O'Ree (192) 34:32
194-Frontenac, O'Ree (193) 34:40
195-Frontenac, O'Ree (194) 34:48
196-Frontenac, O'Ree (195) 34:55
197-Frontenac, O'Ree (196) 35:02
198-Frontenac, O'Ree (197) 35:10
199-Frontenac, O'Ree (198) 35:18
200-Frontenac, O'Ree (199) 35:25
201-Frontenac, O'Ree (200) 35:32
202-Frontenac, O'Ree (201) 35:40
203-Frontenac, O'Ree (202) 35:48
204-Frontenac, O'Ree (203) 35:55
205-Frontenac, O'Ree (204) 36:02
206-Frontenac, O'Ree (205) 36:10
207-Frontenac, O'Ree (206) 36:18
208-Frontenac, O'Ree (207) 36:25
209-Frontenac, O'Ree (208) 36:32
210-Frontenac, O'Ree (209) 36:40
211-Frontenac, O'Ree (210) 36:48
212-Frontenac, O'Ree (211) 36:55
213-Frontenac, O'Ree (212) 37:02
214-Frontenac, O'Ree (213) 37:10
215-Frontenac, O'Ree (214) 37:18
216-Frontenac, O'Ree (215) 37:25
217-Frontenac, O'Ree (216) 37:32
218-Frontenac, O'Ree (217) 37:40
219-Frontenac, O'Ree (218) 37:48
220-Frontenac, O'Ree (219) 37:55
221-Frontenac, O'Ree (220) 38:02
222-Frontenac, O'Ree (221) 38:10
223-Frontenac, O'Ree (222) 38:18
224-Frontenac, O'Ree (223) 38:25
225-Frontenac, O'Ree (224) 38:32
226-Frontenac, O'Ree (225) 38:40
227-Frontenac, O'Ree (226) 38:48
228-Frontenac, O'Ree (227) 38:55
229-Frontenac, O'Ree (228) 39:02
230-Frontenac, O'Ree (229) 39:10
231-Frontenac, O'Ree (230) 39:18
232-Frontenac, O'Ree (231) 39:25
233-Frontenac, O'Ree (232) 39:32
234-Frontenac, O'Ree (233) 39:40
235-Frontenac, O'Ree (234) 39:48
236-Frontenac, O'Ree (235) 39:55
237-Frontenac, O'Ree (236) 40:02
238-Frontenac, O'Ree (237) 40:10
239-Frontenac, O'Ree (238) 40:18
240-Frontenac, O'Ree (239) 40:25
241-Frontenac, O'Ree (240) 40:32
242-Frontenac, O'Ree (241) 40:40
243-Frontenac, O'Ree (242) 40:48
244-Frontenac, O'Ree (243) 40:55
245-Frontenac, O'Ree (244) 41:02
246-Frontenac, O'Ree (245) 41:10
247-Frontenac, O'Ree (246) 41:18
248-Frontenac, O'Ree (247) 41:25
249-Frontenac, O'Ree (248) 41:32
250-Frontenac, O'Ree (249) 41:40
251-Frontenac, O'Ree (250) 41:48
252-Frontenac, O'Ree (251) 41:55
253-Frontenac, O'Ree (252) 42:02
254-Frontenac, O'Ree (253) 42:10
255-Frontenac, O'Ree (254) 42:18
256-Frontenac, O'Ree (255) 42:25
257-Frontenac, O'Ree (256) 42:32
258-Frontenac, O'Ree (257) 42:40
259-Frontenac, O'Ree (258) 42:48
260-Frontenac, O'Ree (259) 42:55
261-Frontenac, O'Ree (260) 43:02
262-Frontenac, O'Ree (261) 43:10
263-Frontenac, O'Ree (262) 43:18
264-Frontenac, O'Ree (263) 43:25
265-Frontenac, O'Ree (264) 43:32
266-Frontenac, O'Ree (265) 43:40
267-Frontenac, O'Ree (266) 43:48
268-Frontenac, O'Ree (267) 43:55
269-Frontenac, O'Ree (268) 44:02
270-Frontenac, O'Ree (269) 44:10
271-Frontenac, O'Ree (270) 44:18
272-Frontenac, O'Ree (271) 44:25
273-Frontenac, O'Ree (272) 44:32
274-Frontenac, O'Ree (273) 44:40
275-Frontenac, O'Ree (274) 44:48
276-Frontenac, O'Ree (275) 44:55
277-Frontenac, O'Ree (276) 45:02
278-Frontenac, O'Ree (277) 45:10
279-Frontenac, O'Ree (278) 45:18
280-Frontenac, O'Ree (279) 45:25
281-Frontenac, O'Ree (280) 45:32
282-Frontenac, O'Ree (281) 45:40
283-Frontenac, O'Ree (282) 45:48
284-Frontenac, O'Ree (283) 45:55
285-Frontenac, O'Ree (284) 46:02
286-Frontenac, O'Ree (285) 46:10
287-Frontenac, O'Ree (286) 46:18
288-Frontenac, O'Ree (287) 46:25
289-Frontenac, O'Ree (288) 46:32
290-Frontenac, O'Ree (289) 46:40
291-Frontenac, O'Ree (290) 46:48
292-Frontenac, O'Ree (291) 46:55
293-Frontenac, O'Ree (292) 47:02
294-Frontenac, O'Ree (293) 47:10
295-Frontenac, O'Ree (294) 47:18
296-Frontenac, O'Ree (295) 47:25
297-Frontenac, O'Ree (296) 47:32
298-Frontenac, O'Ree (297) 47:40
299-Frontenac, O'Ree (298) 47:48
300-Frontenac, O'Ree (299) 47:55
301-Frontenac, O'Ree (300) 48:02
302-Frontenac, O'Ree (301) 48:10
303-Frontenac, O'Ree (302) 48:18
304-Frontenac, O'Ree (303) 48:25
3

Visite du Shawinigan, ce soir; revanche des As

Les Cataractes l'emportèrent par 6 à 2, hier, à Shawinigan; au Colisée, à 8 h. 45

SHAWINIGAN. — (DNC). — Les Cataractes qui étaient bien en forme hier soir ont vigoureusement bataillé pour remporter une belle victoire sur les As de Québec, par le score de 6 à 2. Eddie Katchur et Connie Broden ont battu la marche en comptant chacun deux buts, tandis que Gilles Dubé et Ted Hodgson en comptèrent un chacun pour compléter le pointage. Les deux buts des As furent réussis par Ray Powell et Bucky Buchanan. Ce soir, le Shawinigan jouera à Québec à 8 h. 45.

La partie a été très intéressante et exempte de rudesse, l'arbitre Whitehead n'ayant décerné que 5

punitions dont quatre aux Cataractes et une aux As.

C'est Katchur qui a ouvert le pointage à 8.53 dans la première période en déjouant Gélinau sur des passes de Dubé et Grosse. Dans le deuxième engagement les hommes de Roger Léger ont été nettement supérieurs à l'attaque et ont forcé Gélinau à faire 14 arrêts alors que Mîche Perreault n'en faisait que six. Il est arrivé cependant, malgré cela, que chaque équipe a compté deux buts. Broden ayant été crédité d'un but qui fut poussé dans les filets de Gélinau accidentellement par Regan et Hodgson déjouant Gélinau sur des passes de Dubé et Grosse.

Les hommes de Jack Toupin comptèrent leurs deux seuls buts dans cette période, le premier ayant été réussi par Powell sur une passe de Labadie, et le deuxième, par Buchanan sur des passes de Groleau et Levandoski.

Pour la troisième période, André Binette remplaça Mîche Perreault dans les buts des Cataractes et a affiché une excellente tenue. Il était très bien protégé par les défenses, mais il fit tout de même six arrêts dont quelques-uns étaient très durs. Nos porte-couleurs ont repris l'initiative durant cette période et ont réussi à accumuler trois autres buts pour rendre la victoire certaine. Ces buts furent comptés par Dubé, assisté de Katchur, Katchur assisté de Léger et Talbot, et Brown sur une passe de Wray.

Malgré que les As aient eu l'avantage numérique à deux reprises, il leur a été impossible de bénéficier de cet avantage.

Les Cataractes recevront les Saguenéens de Chicoutimi jeudi soir et le Royal de Montréal samedi soir pour la dernière joute de la saison régulière.

Ce soir, les As auront leur revanche au Colisée de Québec alors que les Cataractes seront en lice contre l'équipe du président Mark Drouin et compagnie.

ALIGNEMENTS
 QUEBEC — Buts : Gélinau; défenses: Crosier, Houle, Levandoski, Ehnman; avants: Tremblay, Groleau, Malo, Uniac, Labadie, Powell, Henry, Buchanan, Regan.
 SHAWINIGAN — Buts : R. Perreault; défenses: Turner, Hodgson, Lamirande, Léger, Talbot; avants: Desjardins, F. Perreault, Denis, Broden, Frovat, Dubé, Grosse, Wray, Kachur.
 PREMIERE PERIODE
 1-Shawinigan, Katchur, 1.8.21

Sisti arrivé à Waycross, Georgie



● Photographie prise ces jours derniers, à Waycross, Georgie, où s'entraînent quelque 250 joueurs appartenant aux différents clubs fermes des Braves de Milwaukee. Sur la photo ci-haut, on voit le populaire Sibby

Sisti des Braves de Québec, qui est reçu par Bob Coleman, pilote du club Evansville, et l'éclairé Doc Gautreau. Avec du beau matériel en mains, Sisti saura former une autre puissante équipe pour Québec d'ici la fin de l'entraînement.

Cap-Blanc, champion midget B du district

Le Cap-Blanc a remporté le championnat midget "B" de la ville et du district en battant le St-Renaud par 3-2, hier soir, à l'aréna de l'O.T.J. Gaston Noël réussissant le but victorieux dans le temps supplémentaire. Gérard Mauffette et Albert Dion furent les deux autres compteurs des gagnants. Cap-Blanc jouera maintenant contre le Victoria, champion midget "A".

2e joute St-Basile vs Château-Richer

La deuxième rencontre de la semi-finale 2 de 2 entre les clubs Château-Richer et St-Basile dans les éliminatoires pour le championnat provincial intermédiaire B sera disputée ce soir à 8 heures 30, à l'aréna O.T.J. Château-Richer, champion de la



Victoria O.T.J., champion juvénile Québec-District

Le Victoria O.T.J. a remporté hier soir le championnat juvénile Québec-District en disposant du St-Grégoire dans la seconde joute d'une série de deux au total des points. Dans l'ensemble des deux duels, le Victoria l'emporta donc 6-5 et le but de la victoire fut compté hier soir en supplémentaire par J.-F. Rochette. Un magnifique trophée "Duke", fut présenté au capitaine des vainqueurs, Jacques Dufour par le président de ce circuit, M. Jacques Neault, sportif bien connu. Les vainqueurs rencontreront donc maintenant samedi après-midi les champions de la région des Trois-Rivières dans une joute "sudden death" pour le championnat provincial.

100% TABAC de VIRGINIE



Extra fin... extra frais... Mallard est idéal pour rouler à la machine



LE TABAC A CIGARETTES Mallard UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHÉ LIMITÉ

Lawrence battra-t-il Marcotte à Québec-Ouest en finale, jeudi?

Le promoteur Gaston Beaudry de Québec-Ouest a eu le meilleur sur le rude lutteur Pat Lawrence et ce dernier a définitivement accepté de se mesurer au montréalais Marcel Marcotte plutôt que d'être suspendu. Les amateurs de lutte en verront donc de toutes les couleurs jeudi soir au Centre sportif de Québec-Ouest.

La venue du champion de la Palestre Nationale suscite un vif intérêt chez les amateurs et les ennemis de Lawrence qui espèrent bien que ce dernier encais-

sera la raclée de sa vie qu'il vient toujours près de subir, mais s'en tirera assez bien grâce à sa rudesse et ses connaissances.

Deux autres montréalais rehausseront cette magnifique carte la plus variée que le promoteur n'ait jamais présentée jusqu'ici. En effet en plus de Marcotte, Bob Marion a été choisi comme rude adversaire pour Joe Paige qui en a vu bien d'autres.

Bob Morin n'aura pas la tâche facile contre l'ancien québécois Tony Raski qui demeure maintenant à Montréal.

Une attraction toute spéciale opposera Yukon Eric Jr au lever du rideau, à Tony Masser. Ce sera un combat tout nouveau.

Nous rappelons qu'un commanditaire donnera un appareil de télévision et les billets d'admission vaudront comme prix de présence accordé chaque mois, soit après quatre représentations.

(Dubé, Grosse)	8.53
Pun. : Crosier 2.45, F. Perreault 2.40, Provost 3.24, Talbot 5.15, Powell 7.00 (min. et mauv. conduite) 7.00, Turner, 1.8.21	
2-Shawinigan, Broden	6.56
3-Shawinigan Hodgson	10.48
(Dubé, Grosse)	11.10
4-Québec, Powell (Labadie)	11.10
5-Québec, Buchanan	16.50
(Groleau, Levandoski)	
Pun. : Denis 4.13	
TROISIEME PERIODE	
6-Shawinigan, Dubé (Katchur)	6.56
7-Shawinigan, Katchur	16.07
(Léger, Talbot)	17.07
8-Shawinigan, Broden (Wray)	17.07
Pun. : Broden 5.55, Léger 9.30, Ehnman	

Jeudi, Vendredi et Samedi chez H.R.

Le Magasin pour Messieurs H.R. . . présente, pour solder rapidement de son stock régulier . . des groupes limités mais bien assortis de

Complets pour Hommes 47.50 et 57.50

Valeurs régulières jusqu'à \$75 Tailles 36 à 44

Ces complets . . confectionnés par les premiers fabricants du Canada en beaux vêtements prêts-à-porter qui font la renommée du Magasin pour Messieurs H.R. . . sont remarquables pour la richesse de leurs tissus, leur exécution et leur bon goût. Beaux worsteds anglais teints dans le fil . . modèles à devants droits à deux boutons, en dessins unis et attrayants de tons bleu, brun et gris.

HOLT RENFREW — Place de l'Hôtel de Ville

Talon Limitée

32, rue St-Joseph Est
 QUEBEC

NOUVEAU NUMERO — 836 ST-JOSEPH-EST

DEMENAGE ..! et... ABANDONNE LA CONFECTION pour HOMMES, jeunes gens et garçons

TOUT NOTRE STOCK DE CONFECTION DOIT ETRE LIQUIDE ... VOILA LA RAISON DE NOS BAS PRIX ... JAMAIS OFFERTS A QUEBEC

TOUTES NOS MARCHANDISES POUR LE PRINTEMPS QUI VIENT SONT FORCEMENT INCLUSES DANS CETTE VENTE.

400 COMPLETS

Y COMPRIS CEUX DU PRINTEMPS 1955

Nouvellement arrivés.

Valeurs allant jusqu'à \$55.00

CROYEZ-LE OU NON — POUR SEULEMENT

\$6.66 \$9.99 \$12.22 \$14.44 \$19.99



CHAPEAUX VAL. 6.95 PRIX D'ABANDON \$1.00	Chemises Sport MARQUE DE RENOM BLUESTONE FORSYTH FORDEN Val. jusqu'à 7.95 Prix d'abandon \$1.95	VESTONS LOISIR Val. jusqu'à 12.95 PRIX D'ABANDON \$1.99	CHEMISES BROADCLOTH SANFORIZED Val. \$3.95 Prix d'abandon \$1.99
Vestons Sport Val. jusqu'à 29.95 PRIX D'ABANDON 2.99 et 3.99	Coupe-Vent GABARDINE 2 TONS Val. \$19.95 Prix d'abandon \$6.86	SOULIERS Val. 10.95 PRIX D'ABANDON \$4.95	TRENCH-COAT Pour hommes VAL. 24.50 PRIX D'ABANDON \$7.77
PALETOTS DE PRINTEMPS Val. jusqu'à 39.95 PRIX D'ABANDON \$4.40	COMPLETS DE GARÇONS 2 PANTALONS PRIX D'ABANDON 6.66 et 9.99	PANTALONS Val. 10.95 PRIX D'ABANDON \$3.98	Toutes nos marchandises d'hiver à sacrifier à votre prix. Aucune offre raisonnable refusée.

AU RAYON DES MEUBLES

VALEURS ET BAS PRIX SANS PRECEDENTS EN RAISON D'UN SURPLUS DE STOCK

MOBILIERS DE CHAMBRE	\$69.99
PRIX DE DEMENAGEMENT	
CHESTERFIELDS 4 mcx	\$79.00
A SECTION. VAL. 159.	
DAVENPORTS 1 PIECE	\$47.95
VAL. REG. 75.00	
CUISINETTE CHROME 5 mcx	\$54.95
VAL. REG. 105.00	
MATELAS A RESSORTS	\$16.95
VAL. REG. 32.95	
MATELAS DE LAINE \$14.95	LITS PLIANTS
	MATELAS A RESSORTS \$22.50
LESSIVEUSES "Easy"	\$129.
DE LUXE 1955. VAL. 209.	
TELEVISION "Motorola"	\$259.
CONSOLE 21". VAL. 409.00	

Ne magasinez pas à l'aveuglette

**Adressez-vous en toute confiance
chez un Epicier Unis
De nombreux maga-
sins à votre service
dans la ville et la banlieue**



LES ÉPICIERIS UNIS **ÉPICIERIS UNIS** **INCORPORÉS DE QUÉBEC**
COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE

 FEVES AU LARD CLARK bte 20 oz .39 2 pr .29 bte 28 oz .29	 RIZ DAINTY 1 lb : .33 2 pour : .31 2 lbs .31	 KAM, VIANDE PRÉPARÉE bte 12 oz .39 2 POUR .75	 NOURRITURE DU Dr BALLARD POUR CHIENS (forte, poulet régulier) 2 btes 15 oz = .25
--	--	---	---

HIVER ENSOLEILLÉ!

JELLO COCKTAIL **AYLMER** bte 15 oz
AUX FRUITS AU COMPOTÉ AU COMMANDEMENT
JELLO - 3 paquets **.29**
AYLMER **.25**

Voici le GRUAU QUAKER INSTANTANÉ

crèmeux et cuit à point après 50 à 60 secondes - casserole nettoyée en un clin d'oeil sans récuragel!

QUAKER OATS le pqt **.41**

VOICI MAINTENANT!

LES FROMAGES PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS

BEL Gruyère 39¢
pour les fins bœcs

BABYBEL 55¢
doux, naturel

BONBEL 57¢
le choix des gourmets

EXIGEZ LA BOÎTE AVEC LA VACHE QUI RIT

Coronation

SARDINES Coronation la botte **.23**
PATE DE TOMATES
Coronation, bte 6 oz 2 POUR **.25**

MARK de TETE DENTS GRIPPE MIGRAINE NEURALGIE DOULEURS MENSTRUÉLLES RHUMES, MAUX DE GORGE

10 cents - 25 cents - 50 cents
CHEZ LES ÉPICIERIS UNIS

HOMARD PRIMO

HOMARD PRIMO bte 5 oz **.83**

MIX-O

VENTE RABAIS DE .05

Bout. 32 oz. **2 pour .37**
VERITABLE AUBAINE

UN DELICIEUX GRATIN VITE FAIT!

Si facilement, avec

KRAFT DINNER 2 pour **.29**

SAUMON CLOVER LEAF 1/2 botte **.41**

SOUPES 'HEINZ'

Crème de tomates bte 10 oz 2 pour **.27**
Heinz,

Légumes avec bouillon 2 pour **.27**
de bœuf, bte 10 oz

Champignons bte 10 oz 2 pour **.35**

Consommé bte 10 oz 2 pour **.35**

Poulet et riz bte 10 oz 2 pour **.35**

GAY détergent liquide

bouteille 12 oz **.39**

LAIT CRINO, bte 15 oz 2 pour **.25**

FARINE PURITY sac 7 livres **.49**

THE SALADA 1 lb **\$1.43** 1/2 lb **.72**

Macédoine La Corbeille, bte 20 oz 2 pour **.29**

SPECIALS COLGATE - PALMOLIVE

COLGATE AVEC GARDOL ingrédient anti-enzymes persistant

SAVON DE TOILETTE **Colgate** beauty soap

SAVON DE BEAUTE **Cashmere Bouquet**

4 pour .29

4 pour .33¢

Le Savon préféré des PLUS BELLES FILLES DU QUÉBEC!

FORMAT RÉGULIER POUR 33¢

PALMOLIVE Ready Soap

PAQUET 3 pr .25

CONCENTRATED SUPER SUDS géant .81

WASHING CLOTHES TUB OR MACHINE

avec cuillère en argent Reine Elisabeth

AJAX NETTOYEUR 2 boîtes **.27**

VEL GROS **.39**

FRUITS ET LEGUMES TOUJOURS FRAIS

PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE Marsh, sans pépin, grosseur 96 10 pour **.55**

Céleri de Floride éroquant gros pied **.29**

Oignons jaunes pour la cuisson, sac polythène 2 lbs **.23**

Choux-fleurs importés blanc, chacun **.49**

Concombres de serre prix variés

Ajoutez de la couleur aux mets du carême : Persil, champignons, radis. Faites vos provisions chez l'Epicier Unis de votre quartier. Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations quotidiennes du marché.

BEURRE UNIS la livre **.63**

BLE D'INDE en grains "Garden Patch" choix, bte 14 oz 2 pour **.35**

OEUFIS UNIS bien frais catégorie "A" grosseur, gros la douz. **.57**

Ananas tranchés Valley Gold fancy bte 20 oz **.29**

MELASSE "La Vraie" pour la table et la cuisine, carton 40 oz **.27**

SARDINES BRUNSWICK à l'huile et aux tomates la boîte **.09** 12 boîtes **1.00**

Blé d'Inde lessivé Maheu, bte 20 oz 2 pr **.37**

Nouveau à Québec

SUGAR JETS

(la céréale d'avoine et de blé soufflé) enrobée de sucre pqt 12 oz **.29**

Beurre d'arachides Schwartz,

Schwartz Peanut Butter

bocal 16 oz **.41**

Cire Éléant, brille comme le diamant

POLI À PLANCHER ELEGANT

can. 20 oz can. 40 oz **.62 1.12**

Spécial Brodie

BRODIE'S XXX MELANGE A GATEAU DES ANGES

1 pqt. GATEAUX DES ANGES BRODIE 20 oz et 1 moule à gâteau régulier \$1.95 pour seulement **\$1.19**

JUS DE POMMES MONT-ROUGE bte 20 oz 2 pour **.27** bte 48 oz **.29**

SAUCE AUX POMMES MONT-ROUGE bte 20 oz 2 pour **.39**

Poupon Gerber MIGNON! NATUREL!

VALEUR DE \$3.75 SEULEMENT **\$2.00**

ET 12 ÉTIQUETTES D'ALIMENTS GERBER POUR BÉBÉS

ALIMENTS Gerber POUR BÉBÉS

Purées Gerber boîte 5 ozs 3 pour **.29**
Aliments Gerber pour enfants, boîte 5 ozs 3 pour **.29**
Céréales Gerber Pqt 8 ozs **.23**
Viandes Gerber boîte de 3 1/2 ozs 2 pour **.45**
Jaune d'oeufs Gerber boîte de 3 1/2 ozs 2 pour **.45**
Jus d'orange Gerber boîte de 5 ozs 3 pour **.29**
Biscuits Gerber pour la Dentition, le pqt **.25**

MAINTENANT EN COULEURS!

Delsel

ROSE! BLEU! JAUNE! VERT! BLANC!

De tous les tissus de toilette, seul le nouveau Delsel apporte la luxueuse qualité Kleenex. Les mêmes merveilleuses douceur et absorbivité (double-pil pour plus de résistance). Et seul Delsel est "coupe net" pour se déchirer également - plus d'effilage ni de gaspillage avec Delsel. Tout comme vous préférez Kleenex, il est certain que vous aimerez ce nouveau tissu plus fin de chambre de bain.

2 pour .37

DOUX COMME KLEENEX

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES — PIÈCES
AUTOS A VENDRE
REPARATION — SERVICE

Accessoires d'autos

FARTIES D'AUTOMOBILES, œuvres et fournitures d'automobiles, pièces et accessoires de toutes marques. Achetez chez nous, économisez et écoutez. **LUIGER FEASLAND**, 661, 1180 AV. N.-E., Québec, TEL: 4-2920. 7674-10-3 (1 ms) A.A.

Autos à louer

CHARS DERNIERS MODELES, dont certains avec assurance protection auto, \$20.000, \$40.000, feu, vol, 0.10 du mille plus \$5.00 par jour. S'adresser: **ROBERT JOHNDON**, 20, Place D'Alouville, 5-5171. 7626-18-2 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

AVANT
D'ACHETER
ne manquez pas de voir nos

AUTOS USAGES

Reconditionnées et garanties
Prenez avantage des prix les plus bas, et réservez dès maintenant votre auto usagée. Un léger dépôt vous en assure la livraison pour le printemps

SPECIAL

773-A 1952 PLYMOUTH sedan, air conditionné \$1125.
983-A 1953 OLDSMOBILE sedan 98, hydraulique, air conditionné, radio, volant hydraulique \$2425.

TERMES FACILES

OUVERT TOUTS LES SOIRS
A votre service depuis

25 ANS

de votre vendeur
Chevrolet et Oldsmobile
Camions Chevrolet

J.-L. DROLET

Automobiles Ltee
250 est, boulevard Charest
Tel. : 4 3591

MORISSET

Automobiles Inc.
VASTE CHOIX DE MODELES
DANS TOUTES LES MARQUES

175, Prince-Edouard-Est
Québec Tél. : 5-7158

CITADEL AUTOMOBILES

180, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1952, conditions faciles. — 180, DORCHESTER. Ouvert le soir. 7677-11-3 (1 ms) A.V.

KEN WINSTON

180
C'est ressemble à un voyage sans billets de retour. Vous ne sauriez mieux dire, Winston!

Mais pourquoi quelqu'un désire-t-il à ce point se débarrasser de moi? Je ne me suis pourtant pas fait l'ennemi mortel depuis une heure.

Une route déserte dans la banlieue. DESCENDEZ, WINSTON!

Nous sommes seuls! AH, NON!

Continuons à tirer, idiots!

TERRY ET LES PIRATES

Autos à vendre

PRIX D'OCCASIONS
Automobiles
A VENDRE
WYLLIS Hard Top FORD 1954
Laurentien 1953
CADILLAC coupé club 1956

Toute offre raisonnable sera acceptée. S'ADRESSER
130, de la Couronne, Québec
76782-11-3 (6 fa) A.V.

Achetez Auto

ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave. Tél. 4-9769

1950 Studebaker \$950.
1953 Hillman \$1090.
1951 Morris \$690.
1948 Chrysler \$495.
1951 Austin \$595.
1953 Willys \$1290.
JEEP \$650.

AUTO MODERNE

25, de la Couronne. — Tél. : 5-8188
18-3 (mar.v. au 18-3) A.V.

STUDEBAKER 1950 \$895.
5 passagers, coupé.
METEOR 1950 \$945.
sedan, radio
STUDEBAKER \$1575.
1953 sedan Royal.

MOTORS LTD.

Depositaire
"STUDEBAKER"
19 de la Couronne. Tél. : 5-6185

Journalistes

(Suite de la page trois)
tonnes, qui le presse et le façonne aussi facilement qu'un morceau de beurre, tandis que d'autres subissent l'épreuve d'un marteau-pilon de 6 tonnes.

Il serait trop long de décrire en quelques lignes toutes les phases de la préparation de l'acier jusqu'à sa conversion en pièces d'artillerie, comme c'est présentement le cas, puisque les Industries de Sorel s'adonnent actuellement à la fabrication de canons de genres différents. Les procédés de préparation varient selon l'usage auquel on destine l'acier et la fabrication de chacune des pièces nécessite l'emploi d'un grand nombre de machines.

La journée de vendredi s'est terminée par une réception à l'hôtel de ville de Montréal, suivie de la signature du livre d'or de la ville, après quoi les journalistes allèrent visiter l'exposition industrielle au palais du Commerce.

Au cours de l'avant-midi de samedi, ce fut la visite de l'industrie du béton préfabriqué de Miron & Frères Limitée. C'est l'une des plus considérables du genre dans le monde. Propriétaires d'une carrière de pierre à chaux de plus d'un mille carré, sur un plateau au cœur de Montréal, ils utilisent la plus grande partie de la production de cette mine comme agrégat pour le béton préfabriqué et comme matière première pour leur manufacture de sable, dont le rendement annuel dépasse 600-

000 tonnes. La manufacture produit en outre de la chaux pour les cultivateurs, en vue de la neutralisation des sols à haute teneur acide.

Ils possèdent 120 camions-bétonnières de 10 roues chacun. En 1953, la production de béton excéda 450,000 verges cubes, ce qui représente une grande partie de tout le béton utilisé cette année-là dans le district de Montréal. Les choses marchent rondement chez Miron & Frères et pour économiser le temps et assurer le fonctionnement efficace de la puissante flotte de camions, quelques centaines au moins, on a fait l'installation de télétypes que dirige un opérateur central. Ce service fonctionne avec des concours d'un système radiophonique à trois directions. Environ 75 automobilistes, camions et grues sont munis d'un radio à trois directions, tandis que l'usine possède un poste d'émission et de réception.

Miron & Frères Limitée a un personnel de 1,500 employés au travail dans 18 départements différents; au cours des périodes de grande activité l'entreprise emploie jusqu'à 2,000 hommes.

L'entreprise a voulu contribuer à l'avancement de la science en créant récemment deux bourses annuelles pour faciliter les études et les recherches sur l'emploi du béton. L'une d'elles est accordée à l'école Polytechnique et l'autre à l'université de Montréal.

C'est une initiative qui mérite une mention spéciale et qui devrait susciter des imitateurs.

LÉVIS de la Banlieue

Vous-économiser ?
NE MANQUEZ PAS LA
GRANDE VENTE
LES 16, 17, 18 et 19 MARS

CHEZ :
Bernadette Richard
179 St-Georges Lévis Tél. TE 7-5509

Contribuables de Lévis. — Mardi soir, S. H. le maire J.-A. Bégin présidait une séance régulière du Conseil de ville, à laquelle assistaient tous les échevins.

Ironie du sort et fait assez curieux, avant l'apparition de la télé-télévision il n'y avait presque pas d'assistance; mardi, nous remarquons beaucoup de monde.

Le conseil adopte les résolutions suivantes après que le greffier Me Pierre Lemieux, n.p., eut lu le procès-verbal.

On adopte la 1ère lecture d'un règlement qui stipule que tout contribuable qui aura une maison, une cheminée, une clôture, ou un mur jugés dangereux ou insalubres par l'ingénieur de la Cité, devra les démolir ou les réparer, selon le cas, sur l'ordre donné par l'ingénieur.

On adopte également la 1ère lecture d'un règlement qui stipule le prix des licences suivantes pour les camionneurs: \$10.00 chaque camion et \$5.00 pour chaque camion additionnel; pour les étrangers ce sera \$15.00 pour un camion et \$7.50 pour camion additionnel.

La Cité signera avec le Syndicat des Poiliers et Pompiers une convention collective qui aura le même contenu décrété par la sentence arbitrale du 5 octobre 1954, mais avec les modifications suivantes: semaine de travail de 56 heures répartie en trois équipes; durant le travail, les repas seront pris au poste; surtempes rémunérées à \$1.25 l'heure; payé hebdomadairement, etc. Est dissident: l'échevin J.-Alfred Lemieux. L'échevin Lambert, qui avait été spécialement visé avec l'échevin Lémieux dans une lettre des employés de "La Traversée de Lévis" publiée récemment dans les journaux, leur répond amicalement que c'est tout le conseil "en bloc" qui endosse les décisions municipales, d'abord, et non deux échevins en particulier... qu'il n'est aucunement contre l'augmentation de salaire des employés de La Traversée... qu'il n'a jamais dit que la vie des passagers était en danger à bord des traversiers... la preuve, on a pu le constater lors de la procession de la reine du Carnaval à Québec, les bateaux étaient tellement chargés qu'ils y a des gens qui sont demeurés à Lévis faute de place.

A propos des taux actuels de La Traversée, l'ingénieur trouve que la demande d'augmentation devant la Régie n'est pas justifiée, il y a eu trop depuis quelques années. L'échevin Lambert termine en proposant que Me Albert Dumontier soit nommé pour représenter les intérêts de la Cité devant la Régie des services publics au sujet de La Traversée.

L'échevin Lemieux soumet un intéressant rapport concernant la Voirie municipale et suggère à ses collègues qu'on achète une autre souffleur, les deux que nous avons depuis 10 à 12 ans ne suffisent plus parce qu'elles se brisent souvent et que le parcours a augmenté de 60 milles (longueur de chemin) depuis que nous les avons et les employés sont rendus à bout à cause du surcroît de travail occasionné à la suite des récentes tempêtes. Le maire lui répond que les hivers ne seront pas toujours semblables à celui que nous venons d'avoir, qu'on peut reconditionner les deux souffleurs et qu'il serait plus à propos d'acheter un autre "grader" qui fait beaucoup de travail.

(Nous continuerons plus tard la suite de ce compte-rendu.)
Mort de M. J.-O. Desrochers. — Le 15 mars 1955 à l'hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 67 ans, 3 mois, est décédé M. Joseph-Octave Desrochers, époux de dame Emilia Fontaine demeurant à 334, rue St-Laurent, Lévis.

Outre son épouse il laisse, un fils, M. Napoléon-Paul Desrochers, de St-Romuald; ses filles, Mme Eddy Boucher née Eva, de St-David; Mme Joseph Dubé née Germaine, de St-Romuald; ses gendres Eddy Boucher et Joseph Dubé; une belle-fille, Mme Napoléon-Paul Des-

rochers née Madeleine Robitaille; ses frères, MM. Alfred Desrochers, Christ-Roi; M. Jean-Baptiste Desrochers, Montréal; ses sœurs, Mme Vive Julien Lambert, Christ-Roi; Mme Georges Lambert, Christ-Roi; ses beaux-frères et belles, M. Georges Lambert, Mme Alfred Desrochers et Jean-Baptiste Desrochers, M. et Mme J. Leblanc, Québec, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Service vendredi à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 9, commerciale à 8 h. 35 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial.

La famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Souscrivons à la Croix-Rouge. — On parle souvent de la Croix-Rouge comme de la "grande dame de la mer". C'est que cette organisation, aux activités multiples, apparaît toujours aux premiers rangs quand il s'agit de déjouer la mort et de soulager la souffrance et la misère.

La Croix-Rouge, partout où elle apparaît, que ce soit au centre de l'une de nos grandes villes, à la porte de la salle paroissiale d'un village ou dans un local improvisé, au milieu d'une petite colonie, transmet un message d'espoir et de reconfort.

La Croix-Rouge c'est le parfait symbole de la charité qui se prodigue en toute hâte dans les moments d'urgence et qui ne cesse de se manifester de façon méthodique et régulière dans le cours habituel de notre vie quotidienne.

La Croix-Rouge soulage les souffrances et la misère. Quand il survient un sinistre quel que part, on tourne toujours les yeux vers elle pour qu'elle procure aux victimes des vêtements. Et jamais la Croix-Rouge ne manque à l'appel.

La Croix-Rouge de ne demande jamais d'argent à ceux qu'elle aide et 97 pour cent de son personnel travaille entièrement gratuitement à cette grande œuvre de charité.

Nous n'avons pas tous les loisirs d'imiter les auxiliaires bénévoles, dans la mesure de nos moyens, nous pouvons et devons apporter notre collaboration à la Croix-Rouge en souscrivant généralement à sa campagne annuelle.

La Province de Québec doit éternellement à la Croix-Rouge et sans elle, il en coûterait chaque année des dizaines de millions de dollars de plus aux administrations publiques et à la population en général. Que chacun fasse sa part et sans tarder souscrivons à la Croix-Rouge.

A propos de baseball. — Ce soir à 8 h. 15 à l'hôtel de Lauzon, il y aura réunion de tous les représentants d'équipes juvéniles de baseball, sous la présidence de M. J.-Bte Guay, afin d'élire un nouvel exécutif. Toutes les équipes de la rive sud sont invitées à envoyer des représentants.

Quilles des Artisans de Lévis. — Les dernières rencontres de cette ligue jouées le 9 mars 1955 ont donné les résultats suivants: l'équipe Bienville dirigée par son capitaine R. Bolduc a triomphé de l'équipe Lévis du capitaine Victor Sylvestre au compte de 3 à 1. L'équipe Centrale dirigée par son capitaine Théo Sawyer a triomphé de l'équipe Régionale du capitaine J.-M. Maranda au compte de 3 à 1. L'équipe St-David dirigée par son capitaine Fernand Julien a annulé avec l'équipe Propagandiste du capitaine Robert Laflamme au compte de 2 à 2.

Le meilleur simple de la soirée revient à M. Fernand Julien qui a roulé 175, et M. Jean Picard à totalisé 445, pour s'emparer du meilleur triple. Chez les dames Mlle Monique Pellerin a roulé 147 pour s'emparer du meilleur simple et elle a totalisé 350 pour s'emparer du meilleur triple. Le plus haut simple de la soirée revient à l'équipe St-David avec 734 et l'équipe Propagandiste a totalisé 2067 pour s'emparer du meilleur triple.

Les records de la saison sont pour le simple Roger Bolduc 229 et Mlle Rita Desrochers avec 177. Les triples M. Roger Bolduc avec 538 et Mlle Rita Desrochers avec 444. Les simples et triples d'équipe reviennent à l'équipe Centrale qui a roulé 812 et totalisé 2274 pour détenir le record de la saison.

Les six meilleurs vedettes masculines sont: MM. Roger Bolduc, avec 144; Robert Laflamme avec 131; René Drapeau avec 129; Victor Sylvestre avec 129 et Jean-Marie Maranda avec 128 aussi, et en 6e position Bernard Rancourt avec 126.

Voici les positions des équipes après le programme du 9 mars. Équipes Lévis et Centrale avec 51 points chacune; équipes Propagandiste avec 49 points; équipe Régionale avec 39 points; équipe St-David avec 33 points et équipe Bienville avec 29 points.

Les prochaines rencontres auront lieu le 16 mars alors que sur les allées 1 et 2 Lévis vs Propagandiste, sur les allées 3 et 4 Lévis vs Bienville, sur les allées 5 et 6 St-David vs Centrale.

Un fils de Saint-Jean. — Demain il y aura clinique de bébé à Ste-Bernadette, à Bienville et à Lauzon.

par Georges Wunder

COIFFURES

SALON FAULETTTE. — 199, rue St-Vallier ouest, Québec. TEL: 4-2754; RES: 1-8037 — Nouvelle spécialité, coupe de cheveux remarquable, coiffure de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire. 76254-3-3 (1 ms) S.C.

FOURRURES

SPECIAL A MANTEAUX DE VISON DEMI-TOILE. A prix exceptionnels. Capes, manteaux, robes de vison, tours de cou, jaquettes et toutes sortes, neuves à louer ou à vendre, ainsi que tous genres de manteaux longs. J.-H. HEBERT, 84, chemin Ste-Foy, Québec. TEL: MU-2-7413. 76748-10-3 (1 ms) S.S.

FOURRURES THIBAUT

282, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
Dernières créations en fourrures, manteaux, parkas, collets, parkes de cou, réparations, réfections, repassage et teintures. Voies d'entreposage assurées contre feu, vol, incendie. Achetez pour vous.
76250-21-2 (1 ms) S.S.

SERVICES SPECIAUX

Salon Fleuri
135, est RUE ST-JOSEPH
TEL: 4-5218

ATTENTION SPECIALE

SEULEMENT pour marchands, jobbers et courtiers. Grands catalogues de prix défiant toute compétition dans habillage, trousseau, chemises, pantalons, sous-vêtements, marchandises en général de travail et de toilette, ainsi que marchandises pour dames et enfants. LA COMPAGNIE ASSH, INC. 30, rue St-Joseph, Québec. 76211-12-2 (1 ms) S.S.

POUR RETROUVER VOTRE SANTE

NOUS AVONS la remède approprié dans votre cas, que vous soyez diabétique, obésité, hypertendu, (tabac, alcool, café, etc.). Nous vous aidons à établir votre régime. Falsons expédition par mail. L'ÉCOLE FOOD STORE (PRODUITS ALIMENTAIRES de santé), 443, rue St-Jean, Québec, TEL: 3-2610. 76212-14-3 (1 ms) S.S.

REMBOURRAGE

DE TOUT GENRE
TISSUS DE QUALITE
SERVICE PROMPT
OUVRAGE GARANTI

ALFRED ST-HILAIRE
686, 1ère Avenue, Québec
Tél. : 3-4446
76452-2-3 (serv. au 30-3) S.S.

ARTHUR JOBIN & FILS

MANUFACTURIERS DE FOURRURES.
Spécialités: manteaux sur mesure, casques. Parures de cou et de toutes sortes. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 708, ST-JOSEPH-Est, Québec. TEL: 3-9018. 76519-14-3 (1 ms) S.S.

Immeubles

PROPRIETES
Différentes maisons. Rive Sud et Québec. Achat, vente, échange, construction, terrains, etc.

LES IMMEUBLES DUMONT LTEE

79, ST-LOUIS, LEVIS, TE-7-7326
QUEBEC, TEL: 7-9189
76718-9-3 (1 ms) S.S.

Logements à louer

LEVIS. — Chauffage, moderne, 3 pièces, plus salle bain, eau chaude, 220, entièrement scie, 1er étage, libre immédiatement. Autre 3 pièces libre 1er mai. S'adresser à 12, Wolfe, Lévis. 76904-15-3 (19-3) 115 C.L.

Mort de monsieur Joseph Vignault

M. Joseph Vignault, autrefois de Natashquan, Côte Nord, domicilié au 46 rue Demers, est décédé hier matin à sa résidence à l'âge de 52 ans, 10 mois.

M. Vignault était l'époux de dame Simone Gaudet qui lui survit avec cinq enfants: Jacqueline, Claudette, Roland, René et André Vignault.

Le défunt laisse aussi dans le deuil: sa belle-mère, Mme Delphis Gaudet; son frère, M. Wilfrid Vignault; ses sœurs, Mme Hector Boisvert de Shawinigan et Mme Ernest Lamhaut, aussi de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Gaudet, M. et Mme Jean-Paul Gaudet, M. et Mme Marcel Gaudet, M. Roland

Avis de décès

AUDET. — A Québec, le 15 mars 1955, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédé M. Ferdinand Audet, notaire, époux de feu dame Alphonse Auger, demeurant à 147, boul. Langelier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau, Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 76707-15-3-3 fs

BLAIS. — A St-Michel de Bellechasse, le 14 mars 1955, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Blais, époux de dame Marie Blais.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 20, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial. 76928-16-3-1 fs

BOUCHARD. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mars 1955, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Téléphon Bouchard, époux de dame Alice Poirier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 577, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Ste-Bernadette-Soubroux et de là au cimetière de Lauzon. 76870-14-3-3 fs

BOURGET. — Au Lac-Édouard, le 14 mars 1955, à l'âge de 46 ans et 2 mois, est décédé M. Noël Bourget, époux de dame Alice Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon funéraire Gilbert et Turgeon, 203, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 76905-15-3-2 fs

DEL'YARRE. — A Québec, le 14 mars 1955, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédé M. Victor Delamarre, hercule, époux de dame Elmira Garneau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de Lanauddière, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 76869-1-43-3 fs

DESROCHERS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 mars 1955, à l'âge de 67 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph-Octave Desrochers, époux de dame Emilia Fontaine, demeurant au No 334, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon, Ltée, 9, rue Commerciale, à 8 h. 35, pour l'église de St-David, et de là au cimetière paroissial. 76909-15-3 (3 fs)

LAPOINTE. — A Montréal, le 14 mars 1955, à l'âge de 56 ans est décédée dame Agathe Rossignol, épouse de feu M. Sylvio Lapointe.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à St-Denis de Kamouraska, à 9 heures 45, pour l'église de St-Denis de Kamouraska et de là au cimetière paroissial. 76932-16-3-1 fs

MOREAU. — A Québec, le 14 mars 1955, à l'âge de 55 ans et 3 mois, est décédée subitement dame Adélaïde Marcotte, épouse de M. Jean-Baptiste Moreau, demeurant à 568, rue Hermine.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles. 7931-16-3-2 fs

MOREAU. — A Québec, le 14 mars 1955, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée Mlle Alphonse Moreau, fille de feu M. Napoléon Moreau et de feu dame Eléonore Barbeau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 287, rue Carillon, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 76906-15-3-2 fs

Remerciements pour faveurs obtenues

REMERCIEMENTS à Marie, Reine-des-Coeurs, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. — R. Couture. 76911-16-3-1 fs

PLANTE. — A Québec, le 15 mars 1955, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé, M. Alphonse Plante, époux de dame Emma Giguère.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-Wilfrid Dubois Inc., 240, rue Durocher, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles. 76908-15-3 (2 fs)

SAINDON. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 mars 1955, à l'âge de 58 ans et 2 mois, est décédée dame Fabiola Grenier, demeurant à 30 rue Seigneurlieu.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de Wilbrod Robert, 844, avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de la paroisse. 16-3-1 fs

TANGUAY. — A Québec, le 15 mars 1955, est décédée dame Adèle Gagnon, épouse de feu M. Albert Tanguay, demeurant à 1665, boul. Benoit-XV.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau, Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 9 heures, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 76927-16-3-2 fs

TRUDELLE. — A Québec, le 15 mars 1955, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Alice Boies, épouse de feu M. Pierre Trudelle, demeurant à 118, rue St-Joseph.

Départ du salon mortuaire de l'Hôpital-Général, boul. Langelier, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-des-Ânges (Hôpital-Général) et de là au cimetière de Charlesbourg. 76930-16-3-2 fs

VIGNEAULT. — A Québec, le

Calendrier

MERCREDI, LE 16 MARS 1955

Ste Eusèbe, v.

Demain :

S. Patrice, é. et c.

QUARANTE - HEURES
Séminaire de Québec

SOLEIL : Lever : 5.56
Coucher : 5.51
LUNE : Lever : 1.37
Coucher : 19.11

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 0.21 a.m. — 12.36 p.m.
Basses : 0.41 a.m. — 7.55 p.m.

LUNES DE MARS

Premier quartier, le 1er à 7 h. 40 a.m.
Pléine lune, le 6, à 10 heures 41 a.m.
Nouvelle lune, le 23, à 10 heures 42 p.m.
Dernier quartier, le 16, à 11 h. 36 a.m.

Aujourd'hui

Élevage de chevaux du Québec. — 2h. p.m., à l'hôtel Victoria, assemblée annuelle. Club Renaissance. — 12h. 30 p.m., déjeuner-causette. Conférencier : M. François Boudreau, député de St-Sauveur.

Société de Géographie. — 8h. 15 p.m., à l'amphithéâtre de Médecine de Laval, conférence de M. Jean-Marie Roy. Sujet : Grands plans d'aménagement hydraulique de "l'Ouest américain". Projctions. Mercredi littéraires. — 2h. 15 p.m., à l'amphithéâtre de Physique de Laval, conférence de M. William Mackey. Sujet : "La conquête de l'Angleterre par les Anglo-Saxons".

Club Richelieu. — 12h. 30 p.m., au Château Frontenac, déjeuner-causette hebdomadaire. Conférencier : la R. P. Almond-Marie Roguet, o.p., de Paris.

BUREAUX CHAUFFES A LOUER

A ST-ROCH, 14' x 30' — Gicleurs automatiques. Possession immédiate. S'adresser à : 175 rue Ste-Marguerite. Tél. : 2-8227

Assemblée générale de la Croix de Lorraine



Cette photographie fut prise hier soir au Club sportif de la Voirie lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association de la Croix de Lorraine, section de Québec, au cours de laquelle tous les officiers de l'Association furent réélus. Il y eut également l'élection de nouveaux directeurs. De g. à d., sur la première rangée: M. J.-B. Dumas, trésorier, M. Jean-Marie Turgeon, publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose, M. François Roy, président réélu, M. Charlema-

lement élection de nouveaux directeurs. De g. à d., sur la première rangée: M. J.-B. Dumas, trésorier, M. Jean-Marie Turgeon, publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose, M. François Roy, président réélu, M. Charlema-

gne Boursier, o.d., de Montréal, président général de l'A.C.L., le Dr Alphonse L'Espérance, président d'honneur de la section de Québec, M. l'abbé Fernand Saindon, avertisseur moral, le Dr Léo Lynch, délégué de la section de Montréal. Debout dans

le même ordre: les directeurs: Me Guy Pinsonnault, M. Gérard Dessureault, M. René Gagnon, Mlle Françoise Furois, l.l., directrice du Dispensaire, Mlle Camille Levesque et Marcel Caron. (Photo L'Action Catholique, Roger Bédard).

Refonte du règlement concernant les taxis

La refonte du règlement concernant les taxis, autos de louage et fiacres a été commencée par le Comité administratif, hier soir.

Par ce règlement, il est notamment décrété qu'une personne ne pourra détenir qu'un seul permis, exception faite des permis déjà existants. Lorsque le chauffeur de taxi cesse d'opérer comme tel, le propriétaire du véhicule devra en aviser le chef de police dans les 30 jours.

Le nombre des taxis dans la ville demeure limité à 375 et il pourra passer à 400, si Québec-Ouest est annexée.

Une veuve pourra aussi conserver le permis de son mari mais ne

Le vaccin Salk

ST-JEAN, T.-N. — (Spéc.) — Le vaccin Salk contre la polio sera administré aux enfants d'âge scolaire dans les régions peuplées de Terre-Neuve à partir d'avril.

pourra conduire de taxi. C'est le seul transfert autorisé par le Comité administratif.

A la demande de l'échevin Paul Mecteau, aucun propriétaire de taxi ne pourra transférer sa licence s'il n'est détenteur de ce permis depuis au moins dix ans. De son côté, l'échevin David Burns a recommandé d'inclure dans le nouveau règlement une clause qui défende l'octroi de permis de taxi, de calèche ou de victoria à des personnes habitant à l'extérieur de la ville.

Acquittement en Cour d'Appel

La Cour d'Appel a acquitté, hier, un homme de 65 ans, du district de Chicoutimi, qui avait été condamné à \$100 d'amende pour offense à la morale.

L'accusé avait nié les faits qu'on lui imputait. La Cour d'Appel a basé sa décision sur le fait que la preuve faite au procès laissait subsister "un doute grave".

Aux finissants du 121ième cours

Les finissants 1952-1953 (121e cours), du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière sont, priés d'assister

Réunion de la Société canadienne du cancer

La réunion annuelle de la division du Québec de la Société canadienne du Cancer aura lieu à "La Porte Rouge", 180 côte d'Abraham, Québec, lundi, le 21 mars 1955, à 5 heures de l'après-midi, aux fins de prendre connaissance des rapports et pour toutes autres questions pouvant être soumises à l'assemblée.

aux funérailles de la mère de leur confrère, Gérard-A. Lapointe, qui auront lieu dans l'église de St-Denis de Kamouraska, jeudi à 10 heures.

Le président.

14e congrès national de

L'Ass. des Embouteilleurs d'Eaux gazeuses du Canada

Le quatorzième congrès national de l'Association des Embouteilleurs d'Eaux gazeuses du Canada a débuté hier, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Clark W. Boorman, de Peterborough, Ont., président de l'organisme.

M. Henri Toussaint, de Québec, président du comité de réception, souhaita la plus cordiale bienvenue aux quelque trois cents délégués venus des quatre coins du pays dans la vieille capitale à l'occasion de ces assises annuelles.

Parmi les délégués, on compte cette année, des représentants de Terre-Neuve, de même qu'un représentant britannique, le commandeur Edward Whitehead, représentant de la maison anglaise Schweppes, en Amérique du Nord. De nombreuses allocutions ont été prononcées, hier, portant la plupart sur la législation dans l'industrie dans les diverses provinces de l'Ouest et de l'Est du Canada.

Le congrès se continue aujourd'hui, pour se terminer, ce soir. Plusieurs conférences se poursuivront au cours de la journée sur les problèmes amorcés lors des allocutions précédentes et touchant encore les législations provinciales. Cet après-midi, on rendra public le rapport du comité des résolutions qui sera sujet à l'approbation des directeurs. Puis suivra le dîner de clôture, à 6 h. 30.

Hier après-midi, la compagnie Pepsi-Cola of Canada, Ltd, donnait une réception intime, au Château, en l'honneur des représentants de la presse, de la radio et de la télévision. On y remarquait parmi les officiers, M. Franw McIntosh, président de cette firme canadienne; M. Yvon Camiré, gérant des ven-

tes pour l'Est du Canada; M. S. Somerville, gérant général des ventes pour le Canada; Me Julien Savignac, de Montréal, vice-président de Pepsi-Cola; M. Gérard Riiva, représentant local de cette firme; M. Alex. Coulombe, président de la maison Alex. Coulombe, Ltée, embouteilleur de Pepsi-Cola à Québec; M. R. C. Rice, en charge de la maison Schweppes au Canada, et son assistant, M. Charles Bérard, représentant dans la province de Québec.

On sait que la compagnie Pepsi-Cola compte des établissements dans cinquante-sept pays dispersés aux quatre coins du globe. En 1953, elle négociait une entente avec la compagnie Schweppes, de Londres, firme anglaise universelle qui compte plus de cent ans d'existence, par laquelle elle s'engageait à embouteiller au Canada le produit britannique. D'autre part, la maison Schweppes s'engageait à faire la même chose avec le Pepsi-Cola, en Angleterre.

Lors de la réception, les journalistes ont pu rencontrer la "réclame ambulante" de cette maison anglaise, en la personne du commandeur Edward Whitehead, qui porte une magnifique barbe, assurée pour un million de dollars par les Lloyds de Londres.

VERITABLE AUBAINE
FORD COACH 1953 — à vendre. En parfaite condition. Pour information, s'adresser à H. CARDINAL, à "l'Action Catholique". Tél.: 2-4771 ou 4-4335

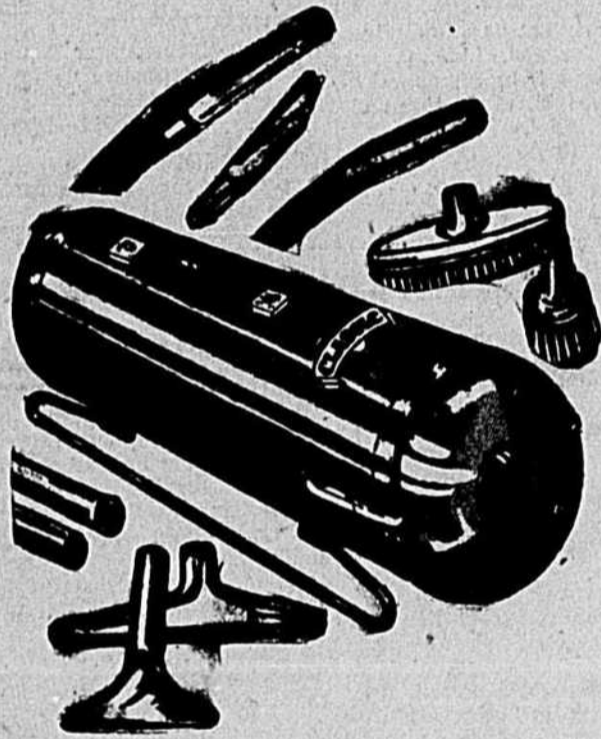
OCULISTE
Dr A. TREMBLAY
YEUX - OMBLIES - NEZ - GORGE
75, rue St-Jean - Tél.: 3-7390
Rés.: 29, Monument Giffard
Tél.: MO-3-6242

NETTOYEURS BUANDIERS
le nouveau SYSTEME
de marque invisible est maintenant en vigueur.

VOTRE CHOIX...

DE VRAIES AUBAINES
NOUVEAUX MODELES

LA CLASSIC NEUVE

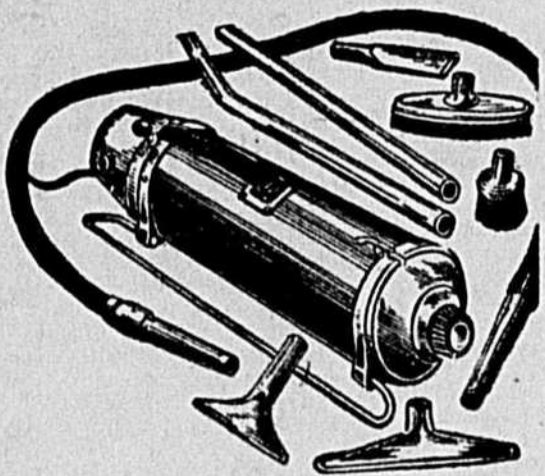


BALAYEUSE CYLINDRIQUE NEUVE

\$16.50

UNE VRAIE AUBAINE

ELECTROLUX
REMISE AU POINT



\$11.95

DEMANDEZ A LES VOIR
VOUS AVEZ TOUT A GAGNER
RIEN A PERDRE

4-4644

après 6h. appelez 2-2186

Notre représentant se rendra dans un rayon en dedans de 250 milles de Québec. N'envoyez pas d'argent.

Trois-Rivières Shawinigan-Falls Chicoutimi
6-6771 7-8448 7-8212

STATE
VACUUM STORES LTD.

32 - 34, rue de la Chapelle, Québec.

GRATIS
AVEC
CHAQUE
ACHAT



SECHOIR A CHEVEUX
OU
VAPORISATEUR

\$39.50

QUALITE EXCEPTIONNELLE

TOUTES COMPLETES AVEC
ACCESSOIRES ET 1 AN
DE GARANTIE SERVICE
(30 jours pour les pièces)

STATE VACUUM STORES
32 - 34 DE LA CHAPELLE - QUEBEC

Je désire chez moi un essai gratuit de la "Classic" à \$39.50
Je désire chez moi un essai gratuit de la "Cylindrique" à \$16.50
Je désire un essai gratuit de l'Electrolux à \$11.95 chez moi

NOM

RUE

TEL.:



Spéciaux de la semaine



POUR HOMMES

125 COMPLETS

POUR HOMMES — Complots de belle qualité — simple croisure, avec un ou deux boutons. Choix de tissus et de teintes. Valeur régulière \$49.50 pour seulement

\$25.

Pas de commande postale



POUR GARÇONS

150 TRENCHES

HOLLYWOOD

POUR GARÇONS — Trenches en gabardine de laine et nylon. Couleur BLEU MARINE SEULEMENT. Grandeurs 24 ou 34 ou âge de 6 à 16 ans.

\$10.

Par la poste \$10.20



150 TRENCHES

HOLLYWOOD, pour hommes. Confectionnés en belle gabardine de laine et nylon. Teinte BLEU MARINE SEULEMENT. Grandeurs 34 à 46 — Rég. \$35. pour

\$14.95

Par la poste \$15.45

200

PALETOTS DE PRINTEMPS

POUR HOMMES — Paletots à simple croisure modèle à 3 boutons. Teintes: Bleu marine, beige et gris. Grandeurs 34 à 46 — Régulier \$35.00 pour seulement

\$14.95

Par la poste \$15.45



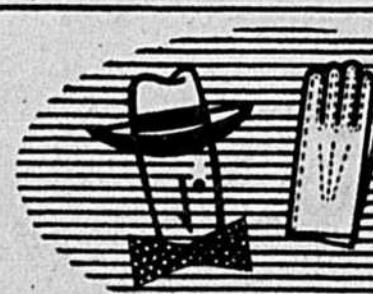
COMPLETS 2 PANTALONS

POUR GARÇONS — Nous avons en magasin un très beau choix de complets pour garçons de 6 ans jusqu'à 16 ans. Choix de modèles — choix de couleurs choix de tissus.

PRIX VARIANT DE

\$12.95 à \$24.95

Pas de commande postale



MERCERIE

TALBOT

893, St-Joseph est, Québec

(coin St-Roch) — Tél.: 3-2425